AGROPARISTECH

Master Environnement, dynamiques, territoires et sociétés

Master 2 spécialité : Agroécologie, sociétés, territoires

2017-2018

L'insertion territoriale de l'agriculture : mise en perspective entre l'île de Bréhat et Ploubazlanec (Côtes d'Armor)

Jérôme Cardinal

Projet Paroles et chemins de l'agriculture littorale

Encadré par Sandrine Dupé

Référent AgroParisTech : François Léger

Résumé :
Ce mémoire porte sur l'insertion territoriale des agriculteurs, sur des espaces littoraux. A travers l'étude de cas de deux territoires situés dans les Côtes d'Armor, l'île de Bréhat et Ploubazlanec, il s'agit de questionner les évolutions que ces territoires qu'ils ont connu dans leur rapport au littoral, et la place accordée à l'agriculture dans que l'on appellera le « pacte territorial ». Autrefois marqués par des hybridations terre-mer qui caractérisaient fortement l'organisation des sociétés locales, les dynamiques de spécialisation de ces territoires s'accélèrent après la seconde guerre mondiale, et modifient les rapports au littoral.

L'agriculture de Ploubazlanec s'est progressivement spécialisée dans la culture de légumes frais, et s'intègre dans la modernisation agricole caractéristique de l'après- guerre : tournée vers l'économie de marché, l'importance pédoclimatique du littoral est moins marquée. Le littoral, en tant que territoire convoité, attire de nombreux résidents secondaires et touristes, qui participent à la reformulation de la place que les agriculteurs prennent sur le territoire. Des conflits d'usage apparaissent.

Sur Bréhat, le sectecour du tourisme permet de faire vivre l'île. L'image de l'île aux fleurs adossée à l'île participe à la marginalisation des activités agricoles sur l'espace insulaire. Mais à l'aune de la nécessité de maintenir une population importante à l'année sur l'île, et par l'entrée des questions écologiques, de nouveaux projets agricoles émergent et fédèrent d'autres acteurs du territoire, renégociant les rapports de force.

Mots clés : territoires littoraux, agriculture, pacte territorial, agriculture insulaire, conflits d'usage

Abstract :
The present essay focuses on agricultors' territorial integration on coastal areas. The evolution of the relation with such areas is analyzed on two specific locations : the isle of Bréhat and Ploubazlanec (Côtes d'Armor). Furthermore, the « territorial pact » concept is going to question the place of agriculture in those sites. Previously composed of hybrid activites between land and sea, specialization dynamics of the population have modified the relation with the littoral since the end of the second world war.

Ploubazlanec agriculture gradually specialized among various activites, such as vegetable culture, and participated in the post-war agriculture modernization, leaning towards market driven economy, while the importance of climate was decreasing. As a highly coveted land, the littoral draws many secondary residents and tourists. As a logical consequence, use conflicts break out.

On the isle of Bréhat, the economical activity is sustained by tourism. The stereotypical « isle of flowers » image causes the marginalization of agriculture in the area. Nevertheless, with regard to the necessity of maintaining a high amount of local population all the year,and with the growing importance of ecology, new agricultural projects come into existence. They bring various individuals together, thus renegotiating the power of balance on the isle.

Keywords : coastal areas, agriculture, territorial pact, Isle, territory, use conflicts,

Remerciements :

Je remercie Sandrine pour sa grande gentillesse, sa disponibilité sans faille et la richesse de nos discussions qui m'ont apportées bien au-delà de ce mémoire. Les atermoiements conjoncturels et structurels qui ont émaillé ce travail ont presque glissé avec de grands sourires circonstanciés - ce n'est pas le bon mot ? -.

Merci à toutes les personnes rencontrées dans le cadre de ce terrain, qui m'ont ouvert chaleureusement leurs univers, leurs réunions, la porte de leur serre, ou même leur maison, là-bas, tout au nord de l'île.

Merci à Françoise, quel plaisir que la beauté de ces échanges enregistrés résonne ailleurs que dans les oreilles de l'apprenti chercheur et participe modestement à l'ouverture de ces nouveaux espaces d'échanges, si nécessaires. Merci à Christian pour ses jolis photos et leurs conséquences.

Merci à toute l'équipe de Parchemins, Alix, Marine, Valérie, Marianne, Virginie, Florence, Hervé, Geneviève, Rodéric, Marie, Arsinée, Patrick et ceux que je n'ai pu rencontrer pour m'avoir introduit dans cet ambitieux projet, qui montre à voir une autre façon de faire de la recherche. Il m'inspirera pour la suite.

Merci à toute l'équipe de l'IREPS de m'avoir accueilli aussi gentillement dans ses locaux. J'ai pu saisir ce qu'est la prévention dans le domaine de la santé : loin de l'agriculture sur les espaces littoraux, proche de réflexions bien plus larges.

Merci à Clara et sa famille, pour cette confiance qui a ouvert une très chouette parenthèse plouhatine dans l'énigmatique bois du Chat.

Merci à AgroParisTech, au Muséum national d'Histoire naturelle et à François Léger.

Merci à Margot pour sa patience à toute épreuve et sa capacité à composer avec les hauts et les bas.

Elisa, Clémence et l'écosystème de cette joyeuse coloc, pour avoir pu égayer un été plus triste qu'à l'accoutumée, à base de Mister Freeze et de pigeons voyageurs qui ont rompu, par procuration, la sédentarité.

Merci à Valentin, Badass pour sa relecture de dernière minute, armés de son sécateur pour phrases trop longues. Et au club Maté.

Merci à ma famille. Mention spéciale aux traditionnelles relectures maternelles.

Merci à l'équipe de France de football, génératrice de léthargie intellectuelle, longues procrastinations et de pauses enchantées.

Merci aux fidèles collègues d'AST. Il n'y a qu'une promesse. Quoi qu'il arrive, nous ne nous déterritorialiserons pas.

Liste des acronymes utilisés :

AIP : Association des îles du Ponant

AOC : Appellation d'origine contrôlée

ETP : Equivalent temps plein

PAC : Politique agricole commune

PADD : Plan d'aménagement du développement durable

PLU : Plan local d'urbanisme

POS : Plan d'occupation des sols

RAIA : Réseau Atlantique des îles atlantiques

SAU : Surface agricole utile

SNSM : Société nationale de sauvetage en mer

UCPT : Union des coopératives de Paimpol et du Tréguier

Z**ICO :** Zones importantes pour la conservation des oiseaux

ZNIEFF : Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique

Index des illustrations

Illustration 1: Carte du nord Goëlo et de la Presqu'île de Lézardrieux, qui appartient au Trégor. Au centre, la rivière du Trieux marque la frontière entre le Trégor et le Goëlo. Source : openstreetmap 10

Illustration 2: Le territoire du Goëlo s'étend de Saint-Brieux à Bréhat. Source : Kartenn.....17

Illustration 3: Répartition des entretiens et participation à des réunions publiques réalisés sur l'ensemble du terrain. Source : Openstreetmap.....21

Illustration 4: Carte des entretiens plus spécifiquement réalisés sur les territoires de Paimpol et Ploubazlanec. Source : openstreetmap.....22

Illustration 5: Carte de la commune de Ploubazlanec. On y distingue les principaux quartiers qui la composent sur sa façade littorale : l'Arcouest à la pointe nord, Pors-Even à l'est, et Loguivy de la Mer au nord ouest. Crédit : Openstreetmap.....26

Illustration 6: Organigramme de la filière Prince de Bretagne. Source : terre-de-saint-malo.com/organisation-regionale.php [consulté le 10 juillet].....31

Illustration 7: Les trois zones legumières vendant leurs légumes sou la marque Prince de Bretagne, tel que le représente la marque pour une campagne promotionnelle. Source : site web de Prince de Bretagne.....32

Illustration 8: ’armée est venue prêter main-forte aux maraîchers de la région paimpolaise. Les militaires ont mis 120 hommes à disposition du département, une bonne moitié participe au déblaiement des serres. | Philippe Chérel / Archives Ouest-France.....36

Illustration 9: L'évolution des volumes de légumes produits par les producteurs de l'UCPT entre 1975 et 1995 marque bien les stratégies de diversification des producteurs et l'arrivée des serres.. .36

Illustration 10: Lors d'une balade avec un agriculteur de la commune, il me montre cette parcelle. Directement en bord de mer, elle vient d'être abandonné par un agriculteur, la parcelle s'enfriche. On voit encore de têtes d'artichauts au fond du champ. Mai 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....38

Illustration 11: Les serres marquent le paysage de la commune. Ici, une multichapelle sur le Plateau. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....39

Illustration 12: La Baie de Launay, sur la commune, illustre bien l'urbanisation littorale. Ici, la baie au début du XXème siècle. Source : site internet du service régional de l'inventaire des Côtes d'Armor [consulté le 5 août 2018].....50

Illustration 13: L'urbanisation de la baie du Launay est aujourd'hui très marquée, par rapport à la photo précédente. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....51

Illustration 14: Un champ sur le Plateau. Le parcellaire y est beaucoup plus grand que sur la frange littorale Le 15 mai 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....54

Illustration 15: Intronisation de Jean-Yes le Drian, ministre des Affaires étragères, et de Coco Michel, ancien footballeur de l'équipe d'En Avant Guingamp par la confrérie du coco de Paimpol, le 25 août 2018 sur le port de Paimpol. Crédit photo : Sandrine Dupé.....56

Illustration 16: Les brochures de l'office du tourisme de Paimpol mettent en avant le Coco de Paimpol et les légumes dit "de terroir". Juillet 2018. Crédit photo : Sandrine Dupé.....57

Illustration 17: Carte de la zone AOC. Source : site de la Confrérie du Coco de Paimpol [consulté le 12 juin 2018].....59

Illustration 18: Panneau "Bienvenue en Bretagne légumière" posé par Prince de Bretagne à Pleumeur gautier, février 2017. Crédit photo : Sandrine Dupé.....63

Illustration 19: L'archipel de Bréhat. Source : openstreetmap.....75

Illustration 20: Palmier sur l'île nord, faisant étant des spécificités climatiques de Bréhat. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....83

Illustration 21: Cette photo illustre les difficultés que peuvent rencontrer les éleveurs sur l'île. L'espace où demeure les bêtes est tout enclos. Il est également à proximité des chemins et de jardins. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....84

Illustration 22: Sur l'île, les jardins sont particulièrement soignées. Ici sur l'île nord. Avril 2018 Crédit photo : Jérôme Cardinal.....85

Illustration 23: La pépinière de Bréhat propose toute sorte de plants. Beaucoup sont d'ornements. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....90

Illustration 24: Issu du rapport du comité agricole sur le foncier, ce tableau présente les freins et les atouts de l'agriculture insulaire à Bréhat. Source : Etude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat, p.24, 2017.....91

Illustration 25: Cette photo, prise sur l'île nord, illustre la cohabitation entre résidents secondaires, agriculteurs - par les traces d'engins - et touristes -par le message sur les vélos -. Avril 2018 Crédit photo : Jérôme Cardinal.....94

Illustration 26: Un tunnel et de la friche sur l'île sud. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal 111

Illustration 27: Le nord de l'île est particulièrement touchée par la friche. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal.....114

Illustration 28: Le petit marché du GAEC propose produits bruts et transformés, dont des pesto d'algues ou différentes confiture. Crédit photo : Sandrine Dupé.....119

Table des matières

Remerciements :....3
Liste des acronymes utilisés :....4
Introduction : méthodologie, limites, contexte....9
A- Bréhat et Ploubazlanec, éléments historiques de trajectoire commune....9
1- Bréhat et Ploubazlanec, des communes littorales marquées par l'hybridation terre-mer....9
2– Des trajectoires territoriales qui se singularisent après 1945....10
B- Base théorique : analyser les processus de construction des territoires, pour appréhender l'insertion territoriale de l'agriculture....12
1– Penser la singularité des territoires....12
2- Territoires et zones rurales....13
3- Territoires et zones littorales :....14
4- La notion de pacte territorial, pour lier les enjeux :....15
C- De la nécessité de l'interdisciplinarité :....16
D- Le projet de recherche « Parchemins »....17
E- Méthode d'enquête....19
1- Construction itérative du terrain....19
2- L'intérêt de mettre en perspective la littoralité avec l'insularité....19
3- Penser le territoire d'étude sur le continent....20
4- Une démarche d'enquête symétrique sur les deux terrains, mais singularisée....20
G- Limites et contexte....25
E-Annonce de plan :....26
I- Evolution de la place de l'agriculture sur le littoral dans le Goëlo : l'exemple de Ploubazlanec. .27
A- Les mutations agricoles du territoire : la structuration de la filière du légume frais....29
1- La modernisation de l'après-guerre, un changement d'échelle, de la fin de la seconde guerre mondiale aux années 1980....29
a- La construction d'une organisation légumière régionale....29
b- Les productions, marquées par une dynamique de spécialisation....33
2- Les orientations technico-économiques des exploitations, reflet des mutations du territoire (à partir des années 1980)....35
a- Agrandissement et diversification progressive des exploitations et des productions....35
b- La dualisation des exploitations....38
3- L'hypothèse de la dé-territorialisation de l'agriculture locale....41
a- L'agriculture locale, « une grande parcelle, dans un paysage de productions mondialisées »....42
b- L'agriculture, le dos tourné à la mer ?....44
B- Penser les transformations agricoles dans l'évolution du territoire....46
1- Co-habiter avec d'autres usagers : l'agriculture locale marginalisée sur le territoire ?....47
a- Le littoral, espace de villégiature : marqueur de nouveaux usages sur le territoire à partir du XIXème siècle....48
b- « Au début tu fais de la résistance, et puis [...] tu lâches » : les conflits d'usage, moteur d'un repositionnement de l'agriculture sur l'espace local....50
....55
2- L'agriculture, toujours structurante....55
a- Le maintien de l'importance sociale, économique et symbolique des dynamiques agricoles....55
b- le Coco, objet patrimonial comme marqueur du territoire et de ses évolutions....59
3- Une place sur le territoire reformulée ? Réflexion autour de deux enjeux symboliques....61
a- Quelle place pour l'agriculture dans l'espace politique ?....62

b- La parcelle littorale, d'une valeur économique à symbolique.....64
C- Le littoral et l'écologie : ébauches des futurs possibles pour l'agriculture sur le territoire.....66
1- Ecologiser pour s'adapter.....67
a- « D*ans les 5 ans à venir, il reste quoi ?* » : pessimisme sur le devenir agricole de la commune.....68
b- La modernité écologique en tant qu'opportunité pour le développement agricole ?.....69
2- Relittoraliser l'agriculture pour renouveler un projet de territoire ?.....71
a- L'existence de projets territorialisés non inscrits dans le cadre agricole hégémonique…71
b- Des bases pour une nouvelle littoralité ?.....73
II - Quelle place pour l'agriculture dans le projet territorial bréhatin ?.....75
A- Agriculture sur Bréhat, évolution socio-historique.....77
1- La structure de l'agriculture bréhatine, inadaptée à la modernisation agricole.....77
a- Les limites de l'île face à la modernisation agricole.....78
b- L'insularité, singularité non prise en compte dans le développement agricole.....79
2- La formation d'une économie de service.....81
a- La « Bréhatisation » progressive de l'île :.....81
b- L'agriculture comme source de nuisances.....82
3- S'adapter au nouveau cadre de l'insularité bréhatine.....87
a- L'adaptation des actifs à l'économie de service.....87
b- Quelle logique d'adaptation pour l'agriculture ?.....88
B- Le pacte territorial, reconfiguration de l'agriculture face aux nouveaux usages de l'espace insulaire.....91
1- Résidents secondaires : penser la sédimentation des conflits d'usage.....92
a- Les sentiment de perte de contrôle sur l'espace des résidents permanents.....93
b- « ils […] élisent leur maire » : controverses et effets de la politique locale.....96
2- Vivre à l'année sur l'île, la reconfiguration des résidents permanents.....98
a- La néo-insularité, un mode de vie à l'année sur l'île.....99
b- Vers une nouvelle acception de l'identité bréhatine ? Reconfigurations et hybridations 100
3- Des mobilisations qui tendent à redéfinir le pacte territorial ?.....102
a- Le foncier, catalyseur des mobilisations locales :.....102
b- La mise en réseau inter-île : mutualisation et publicisation des enjeux insulaires.....104
C- Le redéploiement de l'agriculture insulaire, au nom de l'intérêt général ?.....106
1- La conciliation plutôt que la contestation : l'agriculture pour rapprocher les acteurs.....106
a- L'agriculture, négociation d'un compromis pour « faire territoire », minimiser les conflits d'usage.....107
b- La construction d'un intérêt commun ?.....109
2- Ecologisation et esthétisation des questions agricoles comme fondement de son redéploiement.....111
a- L'agriculteur bréhatin, allégorie du « Jardinier de la nature » ?.....111
b- de l'environnementalisme à l'écologisme.....114
3-« L'île aux fleurs […] ce n'est pas l'île aux légumes » : Insérer l'agriculture dans le « joyau » 115
a- Les produits de Bréhat, l'incarnation d'une image de marque territoriale.....116
b- L'agriculture insulaire, socle identitaire pour résidents secondaires ?.....118
Conclusion.....121
ANNEXES.....129
Ode à la mer.....129
Protocole Parchemins.....132

Introduction : méthodologie, limites, contexte

A- Bréhat et Ploubazlanec, éléments historiques de trajectoire commune

1- Bréhat et Ploubazlanec, des communes littorales marquées par l'hybridation terre-mer

L'archipel de Bréhat, situé dans les Côtes d'Armor au large de la commune de Ploubazlanec a longtemps fortement dépendu des productions agricoles de l'île, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Au sein d'un espace insulaire marqué par l'isolement (Salomé, 2006), l'utilisation de l'espace et les ressources locales, liées au littoral, sont optimisés afin de nourrir au mieux la population locale, qui compte jusqu'à 1483 habitants en 1836[1]. Ainsi, le goémon était utilisé « comme engrais et souvent comme combustible » (Menguy, 2005, p.305). La vie économique est structurée par la proximité avec le littoral. La production de lin et de chanvre permet le développement d'activités d'artisanat local, autour de la marine à voile. Les pêcheries sont nombreuses : mention est par exemple faite de la pêche au homard à Bréhat dès le début du XVIIème siècle (Menguy, p.297, 2005).

Cette société côtière insulaire trouve ainsi de nombreux points communs avec le continent qui lui fait face. Ploubazlanec est profondément marquée par les épisodes de pêche au long cours. La proximité avec la mer conduit de nombreux hommes à s'engager notamment vers l'Islande entre 1850 et 1935, où ils vont pêcher la morue. A leur retour, ils travaillent aux champs et représentent la figure du marin-paysan : ils « partageaient leur temps, selon les saisons, entre leur ferme et leur famille, et Islande. L'hiver au foyer, l'été au loin » (Carter, 1987, p.144). Ils constituent des formes de « paysanneries côtières » (Breton, p.12, 1981).

Au XIXème siècle, la pomme-de-terre primeur se développe sur l'île de Bréhat, par l'influence de saisonniers ayant travaillé dans ces productions sur l'île anglo-normande de Jersey. Elle devient une ressource exportée, notamment vers l'Angleterre. A la même période, Ploubazlanec connaît un développement similaire autour de cette production.

[1] Insee, 1993

L'effet régulateur de la mer sur le climat, *via* la protection par le Gulfstream[2] permet de bénéficier de récoltes précoces, qui offrent des avantages concurrentiels importants.
Ces deux territoires sont marqués par les hybridations terre-mer, « cette proximité est à l'origine de formes d'organisation sociale et de traits culturels communs » (Levain, Laval, p.1, 2018).

2– Des trajectoires territoriales qui se singularisent après 1945

Ces éléments d'histoire commune précèdent les dynamiques de spécialisation qui distancient les trajectoires économiques et sociales de ces deux territoires : ce mouvement s'accentue à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. L'agriculture s'insère alors différemment sur les territoires.

Les agriculteurs de Ploubazlanec et des autres communes du Trégor et du Goëlo font partie de l'Union des Coopératives de Paimpol et du Tréguier, créée en 1974. Cette coopérative compte 600 membres, et revendique 3.000 équivalent temps plein -ETP-, ainsi que le statut de premier secteur économique du Trégor et du Goëlo[3]. Un ensemble de facteurs maintient un nombre important d'agriculteurs sur la commune, dont la structuration d'organisations de producteurs et la dynamique d'adaptation et d'innovation pour faire face à l'intégration à l'économie de marché. La commune compte toujours 18, selon un exploitant[4]. Le territoire s'est spécialisé autour de la culture de légumes en plein champ et sous serres pour le marché frais, dont les trois productions principales en volumes, par ordre d'importance, sont la tomate, le chou, l'artichaut. L'île de Bréhat, dont l'île principale s'étend sur 318 ha[5] ne compte plus queaient quatre entreprises agricoles enregistrées : un GAEC qui exerce une activité de production en maraîchage diversifié, deux élevages dont les exploitants sont polyactifs, et une pépinière. L'île en comptait douze en 1948 (Menguy, p.303, 2005). C'est le secteur touristique qui est le plus pourvoyeur d'emplois sur l'île, et une forte dynamique de résidentialisation s'est mis en place sur l'île. Elle compte, en 2015, 71,4 % de résidents secondaires selon l'Insee. La dynamique est moins marquée à Ploubazlanec, qui en compte 35,9 %.

---

2 Courant océanique qui prend sa source dans le Golfe du Mexique et qui se dilue dans l'océan Atlantique nord et où il joue un rôle majeur dans la régulation climatique hivernale en Europe de l'ouest.

3 Source : http://www.ucpt-paimpol.fr/chiffres_ucpt [consulté le 6 juin2018]

4 Les chiffres de l'AGRESTE de 2010 évoquent 35 sièges d'exploitations sur la commune. Le nombre d'exploitation ayant diminué, les témoignages des exploitants investis dans les structures agricoles locales sont mobilisés pour quantifier le nombre de sièges d'exploitation présents sur la commune.

5 L'archipel de Bréhat compte au total 10 îles. Si certains îlots des alentours sont des propriétés privées habitées, l'île principale est la seule qui compte une population conséquente.

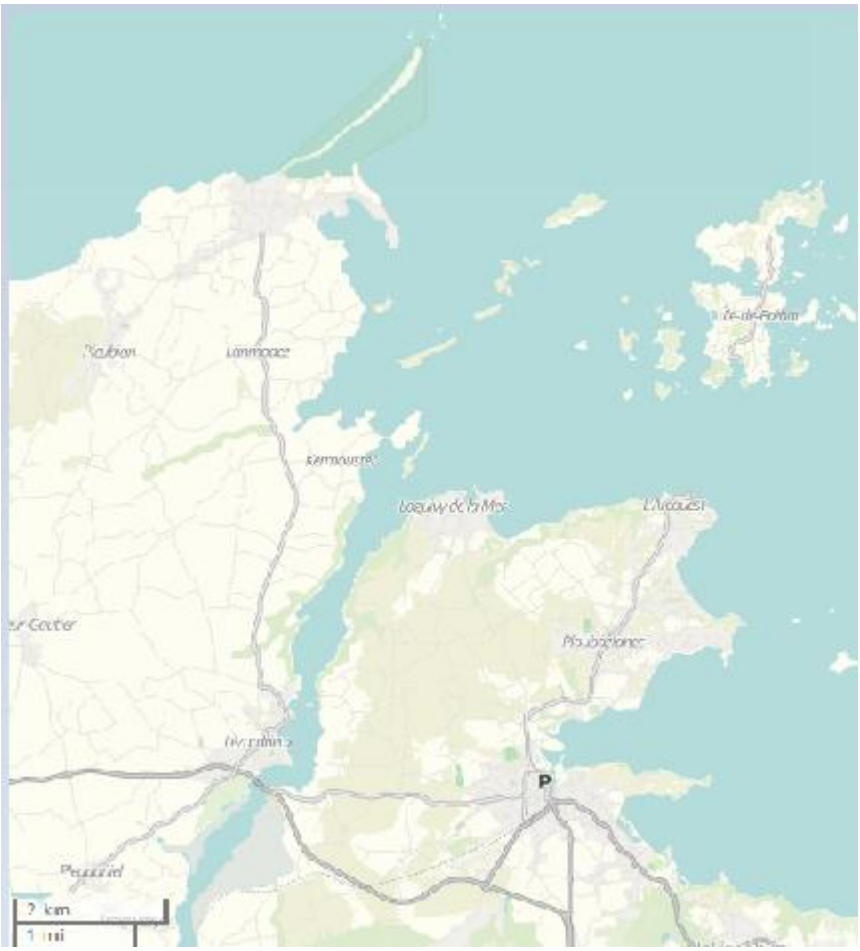

Illustration 1: Carte du nord Goëlo et de la Presqu'île de Lézardrieux, qui appartient au Trégor. Au centre, la rivière du Trieux marque la frontière entre le Trégor et le Goëlo. Source : openstreetmap

La proximité du littoral, sur deux territoires distants de 1,7 kilomètres seulement produit des effets distincts sur l'agriculture. Comment alors expliquer cette différenciation, ces trajectoires de spécialisation ? Comment la proximité avec le littoral et les différentes appropriations qui en sont faites localement participent à construire des territoires singuliers ? Si une baisse des surfaces cultivées beaucoup plus rapide sur le littoral qu'à l'intérieur des terres est observée en France depuis les années 1970[6], cette tendance doit être questionnée à l'échelle de Ploubazlanec comme de Bréhat, afin de considérer les changements macro et micro sociaux qui se matérialisent dans la réalité sociale de ces territoires.

[6] Comme le montre par exemple l'étude de l'Observatoire National de la Mer et du Littoral. Observatoire National de la Mer et du Littoral. 2013. Évolution de la Surface Agricole Utilisée des exploitations agricoles des communes littorales et de leur arrière-pays de 1970 à 2010. Consultable en ligne : http://www.onml.fr/onml_f/Evolutionde-la-Surface-Agricole-Utilisee-des-exploitations-agricoles-des-communes-littorales-et-de-leur-arriere-pays-de-1970-a-2010.

Afin de saisir comment ce mémoire, construit autour de l'étude de cas de Ploubazlanec et de celle de l'île de Bréhat s'est constitué, il apparaît nécessaire d'approfondir la démarche théorique et méthodologique qui a guidé mes réflexions. Pour dérouler progressivement les bases théoriques qui ont conduit à la constitution de l'objet de recherche, il convient d'abord de penser la question du territoire et des différents usagers qui le constituent et « font territoire ».

B- Base théorique : analyser les processus de construction des territoires, pour appréhender l'insertion territoriale de l'agriculture

1– Penser la singularité des territoires

Le sociologue Gilles Laferté utilise le concept « d'espace social localisé », pour tenter de comprendre les dynamiques propres à un territoire étudié. Il entend articuler « la morphologie sociale locale aux processus plus globaux dont l'espace monographiquement étudié n'est plus qu'une réalisation localisée, déclinant selon son histoire et sa géographie les fonctions auxquelles les évolutions macrosociales la prédestinent..» (Laferté, p.10, 2014). Cette approche permet d'aborder la question de territoire de façon dynamique : pourquoi Ploubazlanec et Bréhat, qui ont la particularité d'être très proches, à plusieurs points de vue – géographiquement, pédoclimatiquement, et historiquement – ont-ils pris des trajectoires distinctes ?

Comme le suppose le concept d' « espace social localisé », la caractérisation des différentes trajectoires territoriales doit prendre en compte les processus micro et macrosociaux en tension qui l'ont construit.

Entendu dans cette acception large, le territoire permet d'insérer les questions agricoles dans un ensemble multi-acteurs évolutif et multi-scalaire, qui permet de définir sa place et sa valeur - tant effective que symbolique - de façon non figée. Le territoire se rapporte aux « *m*ultiples formes de particularisation et d'appropriation de l'espace » (Alphandéry, Bergues, p.6 2004). Si les territoires possèdent une dimension historique et institutionnelle, faisant office de cadre de référence pour ses habitants et pour sa qualification depuis l'extérieur, des pratiques sociales peuvent en déborder, subvertir le cadre et participer à la redéfinition de nouveaux découpages et de nouvelles légitimités.

Ils renvoient ainsi aux arrangements, aux interactions spatiales et sociales qui participent au jeu de repositionnement permanent de ce qui fait territoire.

De même, le territoire est « support identitaire ou producteur d'identité » (Guérin-Pace, Guermond, p.98, 2006). Ce jeu de repositionnement permanent se fonde dans le fait que le territoire abrite différentes territorialités**.** Les territorialités sont des idées, représentations et projets, développés par des individus ou groupes sociaux sur un espace auquel ils se sentent appartenir. Si les territorialités se construisent par l'usage, au moins occasionnel du territoire, elles peuvent radicalement différer selon les catégories sociales des habitants. Elles reprennent par exemple les catégories politiques et administratives de définition de l'espace, les bassins de vie, les aires culturelles, les imaginaires et les définitions régis par l'intime (Di Méo, 2014), qui peuvent entrer en tension. Des conflits d'usage peuvent advenir par la confrontation de ces différentes territorialités sont des phénomènes analysés dans les zones rurales. Ploubazlanec et Bréhat, étant considérés comme des territoires ruraux[7], il s'agit alors de questionner ces singularités territoriales en milieu rural

2- Territoires et zones rurales

Cette approche par les territorialités permet d'analyser le territoire par les différentes appropriations qui peuvent en être faites, et les conflits d'usages qui peuvent en émaner. L'attrait du rural est multiple, il tient de sa qualité d'espace naturel, d'espace de production ou de cadre de vie. L'habitant ne vit plus de l'espace rural, mais *dans* l'espace rural. Ce dernier ne se confond plus avec l'espace agricole à partir des années 1970, les habitants non agricoles augmentant : « *On passe d'une territorialité traditionnelle, qui superposait espace physique, activité et identité, à une territorialité moderne, qui sépare l'espace de* « l'habiter » de celui du « produire » (Mormont, p.149, 2009). Penser les modalités de l'insertion des agriculteurs dans les territoires étudiés doit donc passer par une analyse des conflits d'usage en présence qui modèlent le territoire. .

Les sociologues ruraux qui appréhendent la notion de territoire au-delà de son statut de support de l'action mais comme une construction sociale (Billaud, 2000, Alphandéry, Sencébé, 2009) analysent les rapports de force entre acteurs qui peuvent construire ces territoires : « [Le territoire] est surtout un acteur de la construction des accords et des désaccords puisque sa délimitation et sa qualification supposent l'énoncé de règles, de normes et de valeurs. Tel quel, il s'inscrit dans la question, toujours moderne, de la tension entre le local et le global. » (Billaud, p.125, 2009).

[7] Les zones littorales nécessitant une approche plus spécifiée du territoire que par le seul prisme du rural, le propos reviendra plus loin sur le lien entre territoire et littoral.

Cette tension entre le local et le global, et les effets locaux qu'elle produit, jaillit à travers l'émergence d'un nouveau mode d'insertion des questions environnementales dans les espaces ruraux : l'écologisation. Elle est appréhendée par un mouvement double, celui d' « « Expérience moderne de la nature » (Kalaora, 2001) et celui de la réorientation des cadres par lesquels les institutions prennent en compte et traduisent les problèmes environnementaux en prescriptions nouvelles. » (Levain, p.8, 2014). La globalisation écologique, dont l'émergence est notamment exprimée par l'organisation de grandes conférences internationales[8], fait naître « un nouveau sens commun » (Kalaora, p.3, 2001), mais qui n'est pas seulement homogénéisateur. Il « autorise au contraire une multiplicité d'arrangements locaux qui doivent être rapportés ou connectés à des enjeux définis à d'autres échelles » (Mormont, p.153, 2009), et tissent de nouvelles territorialités, « qui résultent de la conjonction entre ces espaces et des énoncés qui circulent entre des institutions et des acteurs non localisés » (Micoud, p.155, 2009).

Étudier les représentations qui émergent et qui produisent ces territorialités, et tenter de les situer dans les registres de justification qu'elles expriment (Boltanski, Chiapello, 1991) est alors central pour comprendre l'insertion de l'agriculture dans les territoires littoraux. D'autant plus que l'analyse des littoralités – que l'on peut définir comme exprimant les idées, représentations et projet d'acteurs sur l'espace littoral[9] -, passe par la prise en compte des fécondes représentations que catalyse le littoral. Ces représentations participent à nouer sur ces espaces des sentiments d'appartenance importants, et sont indispensables pour penser la place que l'agriculture peut y prendre.

3- Territoires et zones littorales :

Comme le soulignent Bernard Kalaora et Cloarec, le littoral est passé en un siècle, d'un « objet de crainte et de répulsion », à un « espace attractif, convoité » (Cloarec, Kalaora, p.9, 1994). Comment expliquer ce changement de statut ? Dans son ouvrage *Le territoire du vide ; l'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, paru en 1988, Alain Corbin analyse le changement des représentations associées aux espaces littoraux. Espaces répulsifs, catalyseurs de danger, les littoraux deviennent un espace fascinatoire par les paysages qu'ils offrent, la porte qu'ils ouvrent sur l'immensité. Le regard de l'artiste, dès le XVIIIème siècle, est présenté par l'auteur comme étant moteur dans ce processus, constituant « un « protocole » de contemplation, une grille de lecture du panorama. » (Mérot, p.114, 1989).

8 Le premier sommet de la Terre a lieu à Stockholm, en 1972.
9 C'est à dire, une forme particulière de territorialité.

Les sociabilités et mondanités associées à ces espaces sont reprises dans de nombreux romans. L'émergence, en France, des congés payés favorise l'entrée progressive dans une « civilisation du loisir » (Dumazedier, 1962). De nombreux littoraux français se structurent alors autour de l'économie touristique. Pour étudier ces phénomènes et traiter la construction sociale des espaces littoraux, Magali Reghezza-Zitt parle de « littoralisation des sociétés » au cours du XXème siècle (Magali Reghezza-Zitt, p. 46, 2017). L'importance symbolique du littoral doit alors être analysée de manière approfondie afin de saisir les constructions de ces territorialités. Ces espaces sont dotés d'attributs relevant du mythe entendu comme « mode de signification, une forme » intégrée dans un schéma sémiologique tridimensionnel qui comprend « le signe, le signifiant et le signifié » (Barthes, p.199, 1957). Pour Françoise Péron, « le littoral est autant un mythe qu'une réalité. En tout cas, il peut être considéré comme une réalité fécondée par un ensemble de mythes » (Péron, p.32, 1994).

L'importance que les dynamiques d'écologisation tendent à prendre dans les reconfigurations des espaces ruraux est peut-être encore plus tangible sur les espaces littoraux. L'importance des controverses que suscitent les pollutions agricoles sur les littoraux, comme par exemple à travers les algues vertes (Levain, 2014) tendent à l'illustrer. Aux dynamiques d'esthétisation et de patrimonialisation visibles précocement sur ces espaces littoraux convoités, s'adjoignent celles de l'écologisation. Si la question de la place de l'agriculture sur les zones littorales a peu été traitée dans la littérature, l'analyse de la place de l'agriculture sur des fronts écologiques comme des zones de montagne y a fait apparaître des formes de multifonctionnalité de l'agriculture, « *modulée à la fois sur des enjeux environnementaux et sur des enjeux de production* » (Mormont, p.152, 2009), qui s'adaptent au contexte local et à ses évolutions.

4- La notion de pacte territorial, pour lier les enjeux :

Ainsi, questionner la place et l'évolution de l'agriculture sur un territoire donné doit se faire en tentant de restituer les différents systèmes de sens présents sur un territoire et les différents usages des littoraux, de les resituer dans les contextes qui les construisent, tout en analysant leur mise en dialogue, modalité de construction permanente du territoire. Il ne s'agit pas de décrire les usages pour eux-mêmes, mais de « se situer en deçà des actions pour faire apparaître les dispositifs culturels et sociaux contemporains qui leur donnent forme » (Péron, p.42, 1994).

Pour questionner l'insertion de l'agriculture dans un territoire, Albaladejo (2012) s'appuie sur la notion de pacte territorial Dans la continuité de la perspective dégagée par Laferté, cette notion permet d'intégrer une dimension historique, afin d'appréhender les moteurs de ces transformations, et de tenter de comprendre comment l'agriculture, dans le jeu de recompositions qui se fait jour sur les espaces littoraux, trouve sa place.

> « Chacun de ces pactes est non seulement un agencement stable au niveau national entre l'État, les grands acteurs des mondes ruraux et le territoire, mais aussi, et en cohérence avec ces arrangements nationaux et un ordre économique mondialisé, des modes particuliers d'insertion territoriale de l'activité agricole au niveau local. » (Albaladejo, p.389, 2012).

C- De la nécessité de l'interdisciplinarité :

Tenter d'appréhender la formulation des pactes territoriaux nécessite la mobilisation d'une approche interdisciplinaire.

Tout d'abord, l'espace d'étude rend cette approche de recherche presque nécessaire. Les espaces littoraux apparaissant comme des zones tampon, concentrant usages et représentations. Pour Jacques Cloarec et Bertrand Kalaora, le littoral est un « espace physique indéterminé, mi-aquatique, mi-terrestre, entre-deux […]. Le littoral est sujet à des variations d'étendues, de morphologies, de représentations, d'usages, de règlements qui en font par excellence un terrain d'investigation multidisciplinaire. » (Cloarec, Kalaora, p.9, 1994).

Cette étude s'est donc à la confluence de plusieurs disciplines. La géographie sociale, en tant qu'elle analyse les rapports sociaux et spatiaux de façon dynamique comme moteur de constructions de formes géographiques qui résultent de ces interactions (Di Meo, 2008). La sociologie de l'acteur-réseau, qui prend « en compte des connexités et des réseaux plutôt que de considérer le réel comme une superposition d'échelles » (Callon, p.9, 2006). La sociologie pragmatique, en tant qu'elle traite le discours des acteurs dans le contexte dans lequel il émerge (Barthe et al., 2013). Elle rejoint la volonté d'étudier les territoires en tant que « *territoires vécus* », favorisant l'appréhension des systèmes de sens dans des configurations microsociales, par l'approche ethnographique, centrale dans cette étude. Les sciences politiques, en tant qu'elles permettent de penser les rapports de pouvoir qui se font jour sur les territoires étudiés.

L'ethnoécologie, en tant qu'elle pense les configurations sociales dans l'environnement, dont elles sont parties prenantes.

Cette exigence d'interdisciplinarité qui a construit l'objet de recherche est également intrinsèquement liée au projet de Recherche Parchemins dans lequel cette présente recherche s'insère.

D- Le projet de recherche « Parchemins[10] »

Aussi, la constitution de l'objet d'étude a été directement corrélée à mon appréhension du projet Parchemins, et de ses objectifs opérationnels[11]. Le projet vise à « *i*dentifier les dynamiques spécifiques à l'agriculture littorale et rendre compte de leur diversité, en explorant les bases de données disponibles et en les analysant à la lumière de données qualitatives issues d'enquêtes ethnographiques »[12].

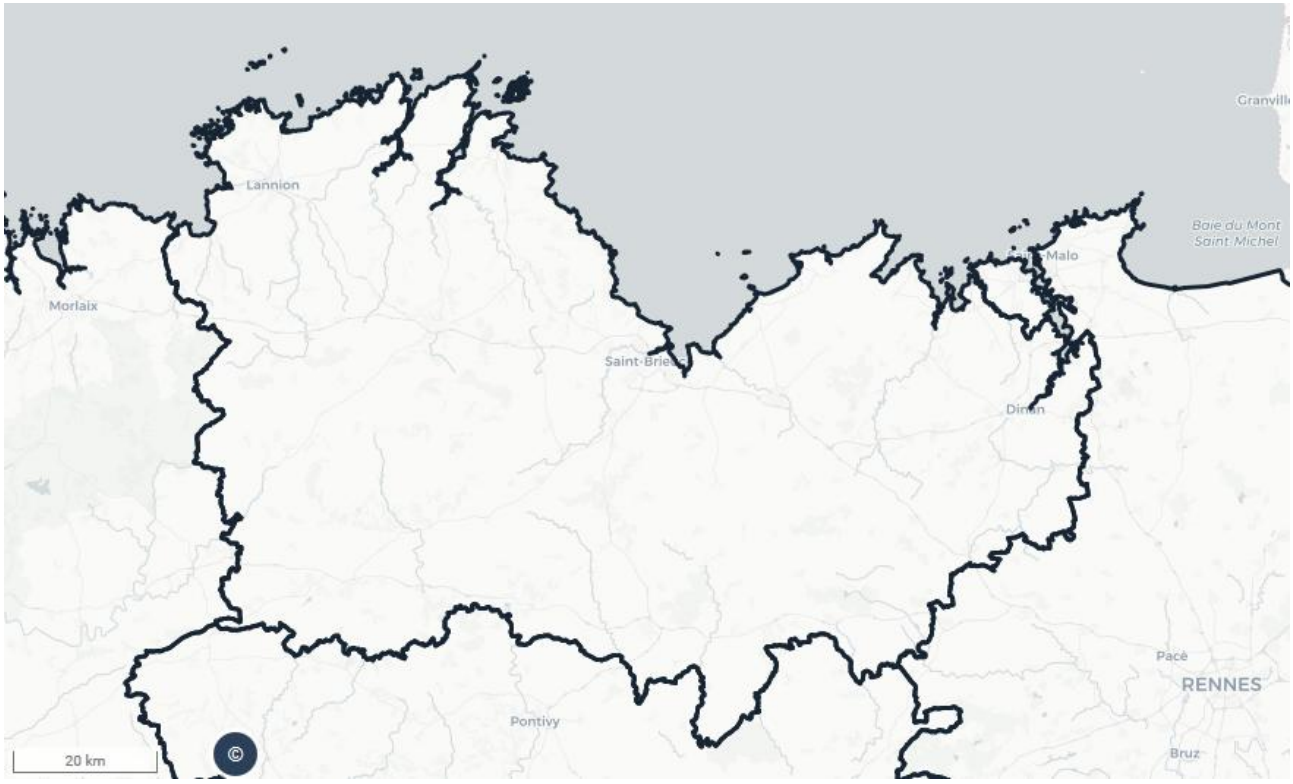

Illustration 2: Le territoire du Goëlo s'étend de Saint-Brieux à Bréhat. Source : Kartenn

10 « Paroles et chemins de l'agriculture littorale ». Ce projet de recherche est porté par l'UMR LISIS de l'INRA, et financé par la Fondation de France, la Région Bretagne et l'INRA. Il s'étend d'octobre 2017 à octobre 2019.

11 www.parchemins.bzh

12 http://www.parchemins.bzh/index.php/presentation-du-projet/le-projet/

Chargé d'études ethnographiques sur le secteur du Goëlo, territoire très littoral qui s'étend de la baie de Saint-Brieuc à Bréhat dans les Côtes d'Armor. Ma mission principale était d'effectuer 15 entretiens sur le territoire, afin d'y documenter les évolutions de l'agriculture. Un protocole d'enquêtes, fruit de longues discussions internes auxquelles je n'ai pas participé a été établi avant mon arrivée et a donc constitué un cadre à travers lequel j'ai pensé l'insertion d'une question de recherche pour la réalisation de mon mémoire. L'enjeu de ce protocole est de rendre plus facilement comparables les données ethnographiques collectées sur les 5 terrains d'étude du projet. En effet, dans le cas d'enquêtes ethnographiques, deux éléments rendent les terrains difficilement comparables : l'effet enquêteur, et l'hétérogénéité des données collectées. D'autant plus que chaque terrain est marqué par des problématiques spécifiques. C'est pourquoi un ensemble de thématiques transversales ont été arrêtées, ainsi que des modalités de recueil des données - comment présenter le projet, comment se présenter à ses interlocuteurs, etc. -. Les thématiques sélectionnées sont donc le fruit de réflexions interdisciplinaires, les données qualitatives recueillies devant être éclairées par des données quantitatives, et inversement.

Plusieurs objectifs concernant les entretiens y sont définis et circonscrivent le recueil des données : documenter les formes d'agriculture et les pratiques des agriculteurs sur le terrain, historiciser la relation entre agriculture et littoralité, caractériser les liens entre agriculture et littoral, et inventorier les espaces d'échanges entre les différents usagers du territoire existants.

La collecte de tout autre type de données est réalisée, afin d'alimenter l'appréhension des dynamiques de l'agriculture littorale sur un terrain d'étude, comme la réalisation de photographies caractérisant l'évolution des paysages ou la réalisation d'activités agricoles, la collecte d'archives privées, d'articles de presse, et de délibérations municipales[13] étaient valorisées.

Au-delà des objectifs pratiques entourant la récolte des données de terrain, le projet de recherche « Parchemins », par les rencontres, séminaires, et discussions avec les membres de l'équipe a largement influencé la structuration de ce travail. j'ai construit un objet d'étude s'intégrant dans ce projet de recherche – dont la temporalité dépasse très largement celle de ce présent mémoire -, permettant d'appliquer le protocole d'enquête pré-établi et d'approfondir plus spécifiquement certaines hypothèses de recherche avancées.

[13] J'ai brièvement participé à la collecte de délibérations municipales sur la commune de Ploubazlanec. Le temps imparti pour le stage ne permettait pas d'aller au-delà.

E- Méthode d'enquête

1- Construction itérative du terrain

La constitution de cette mise en perspective entre Bréhat et Ploubazlanec a suivi un développement assez itératif. Les thématiques que j'ai recueillies auprès des agriculteurs ont ainsi contribué à construire le déroulé du terrain. Si le protocole d'enquêtes a conditionné l'organisation de la démarche de terrain, le choix des acteurs à interroger, les axes à aborder durant les entretiens et les observations à réaliser pendant les temps dédiés, la démarche de construction de ce mémoire a été guidée par la théorie ancrée Les situations de terrain ont conduit à construire l'objet de recherche du mémoire, et Les éléments permettant de définir le pacte territorial (Albaladejo, 2012) ont été questionnés sur chaque territoire depuis les catégories de pensée développées par les agriculteurs lors des entretiens. Cette approche méthodologique s'est également construite, du fait de l'enclenchement précoce du terrain. Des fenêtres d'opportunités se sont ainsi esquissées sur Bréhat, à partir de la rencontre d'un ancien habitant, qui y pratiquait des activités d'élevage. Ma volonté d'approfondir les axes d'analyse que cet « entretien exploratoire » avait permis d'esquisser m'a conduit à me rendre dès début avril – le stage ayant débuté le 5 mars - sur l'île afin d'éviter la saison touristiques et ses tumultes, qui constituent une difficulté dans la récolte des données auprès d'agriculteurs dont l'activité est souvent liée à ces flux touristiques. L'actualité des débats sur les questions agricoles sur l'île en a fait un point d'observation particulièrement intéressant dans le cadre d'une réflexion sur l'insertion territoriale de l'agriculture[14].

2- L'intérêt de mettre en perspective la littoralité avec l'insularité

Impliqué dans le projet Parchemins, qui interroge les formes spécifiques de l'agriculture sur les espaces littoraux, il m'a apparu pertinent d'y insérer la question de l'agriculture sur un espace littoral insulaire. L'insularité permet d'interroger la littoralité dans le sens où elle renforce des dynamiques latentes sur les zones littorales. Elle est le théâtre d'un « effet tambour » décrit par un enquêté pour exprimer l'exacerbation de toute controverse sur une île parce qu'ici « ça sort pas, tout reste et ça tourne en rond »[15]. La finitude de l'espace conduit en effet à la survalorisation de l'existant à l'intérieur des limites marines (Péron, p.76, 1993).

[14] L'élaboration actuelle du PLU de l'île a ré-ouvert le débat, un mouvement associatif s'associe à la dynamique municipale et tente d'intégrer le redéploiement de l'agriculture sur l'île.

[15] Entretien réalisé avec un habitant de Bréhat, avril 2018.

L'île est également souvent le lieu de mutations encore imperceptibles ailleurs, qui préfigurent des changements de plus grande échelle. De plus, la circonscription géographique du territoire de l'île a permis d'y déceler plus rapidement les rapports de pouvoir configurant l'espace social, et la question agricole.

Le littoral insulaire, comme le littoral continental connaissent des dynamiques qui peuvent être rapprochées autour de la question du rapport au foncier, de la transformation des pratiques agricoles, de la cohabitation et des hybridations entre résidents principaux et résidents secondaires, qui rendent pertinent ce travail de mise en perspective.

3- Penser le territoire d'étude sur le continent

Si Bréhat, par son insularité, peut être une entité étudiée et questionnée autour de la notion de territoire, il est plus délicat de borner un territoire sur le continent. Le Goëlo, ancien pays côtier de Bretagne qui allait de l'ancien évêché de Saint-Brieuc jusqu'à l'embouchure du Trieux, trouve un sens social et culturel (Coativy et al., 2010) : à l'ouest du territoire, où se sont concentrés de nombreux entretiens, le Trieux qui sépare le Goëlo du Trégor est reconnu comme un frontière culturelle et naturelle par les habitants. Comme décrit dans le livre *L*a Force de l'Union[16], « la rivière du Trieux a constitué de tout temps une frontière naturelle dans les Côtes du Nord et les mentalités ont comme été façonnés par cette barrière » (UCPT, p.35, 1997).

Pour autant, l'intégralité de ce territoire n'a pu être traitée. Le temps limité de l'exercice, mais aussi la volonté d'intégrer dans la réflexion les configurations sociales et spatiales microlocales pour saisir les rapports de force qui construisent l'espace social ont conduit à privilégier une échelle d'analyse plus restreinte. Ce travail de mise en perspective a donc été concentré sur Ploubazlanec, sans nier le fait que cette commune, qui connaît des dynamiques agricoles et sociales qui transcendent largement ses frontières administratives, n'est souvent que le reflet de dynamiques caractéristiques à une échelle plus vaste.

4- Une démarche d'enquête symétrique sur les deux terrains, mais singularisée

Une symétrie a donc été adoptée dans les méthodes mises en œuvre pour la collecte des données. Cette collecte visé à rassembler les discours, points de vue, représentations et mémoires des acteurs agricoles ou gravitant autour des enjeux associés des territoires étudiés.

[16] Livre réalisé par l'Union des Coopératives de Paimpol et du Tréguier (UCPT) pour relater son processus de construction

En partant de la notion de pacte territorial, des agriculteurs, des élus locaux et des acteurs qui apparaissaient centraux à travers les entretiens dans la place que peut avoir l'agriculture sur chacun des territoires.

Sur Bréhat, le caractère socialement vif de la question agricole et son actualité brûlante rendait nécessaire d'étendre le public enquêté à des résidents secondaires ou des individus engagés dans des mouvements associatifs. Sur Ploubazlanec, l'importance des travailleurs étrangers a conduit à la rencontre d'un salarié agricole d'origine polonaise. La découverte de l'importance symbolique et l'attachement au Coco de Paimpol, ou encore le poids économique d'une entreprise de plants sur le secteur a entraîné l'organisation d'entretiens avec des acteurs centraux pour ces enjeux et dynamiques. La démarche ethnographique, au cœur de ce travail d'enquête a permis la rencontre d'acteurs moteurs du territoire sur les questions agricoles décrivant les configurations actuelles du territoire, ces évolutions et les facteurs de transformation qu'ils perçoivent. Ainsi, la description des processus historiques par les acteurs a été lue sur deux niveaux.

J'ai d'abord été particulièrement attentifs au rapport de ces acteurs à l'histoire du territoire, aux manières de s'en saisir comme moyen de légitimer une continuité ou au contraire effectuer des séquençages et marquer des ruptures. Ces témoignages ont également permis de décrire les trajectoires historiques du territoire en tant que telles.

5- Réalisation des entretiens, récolte des autres matériaux

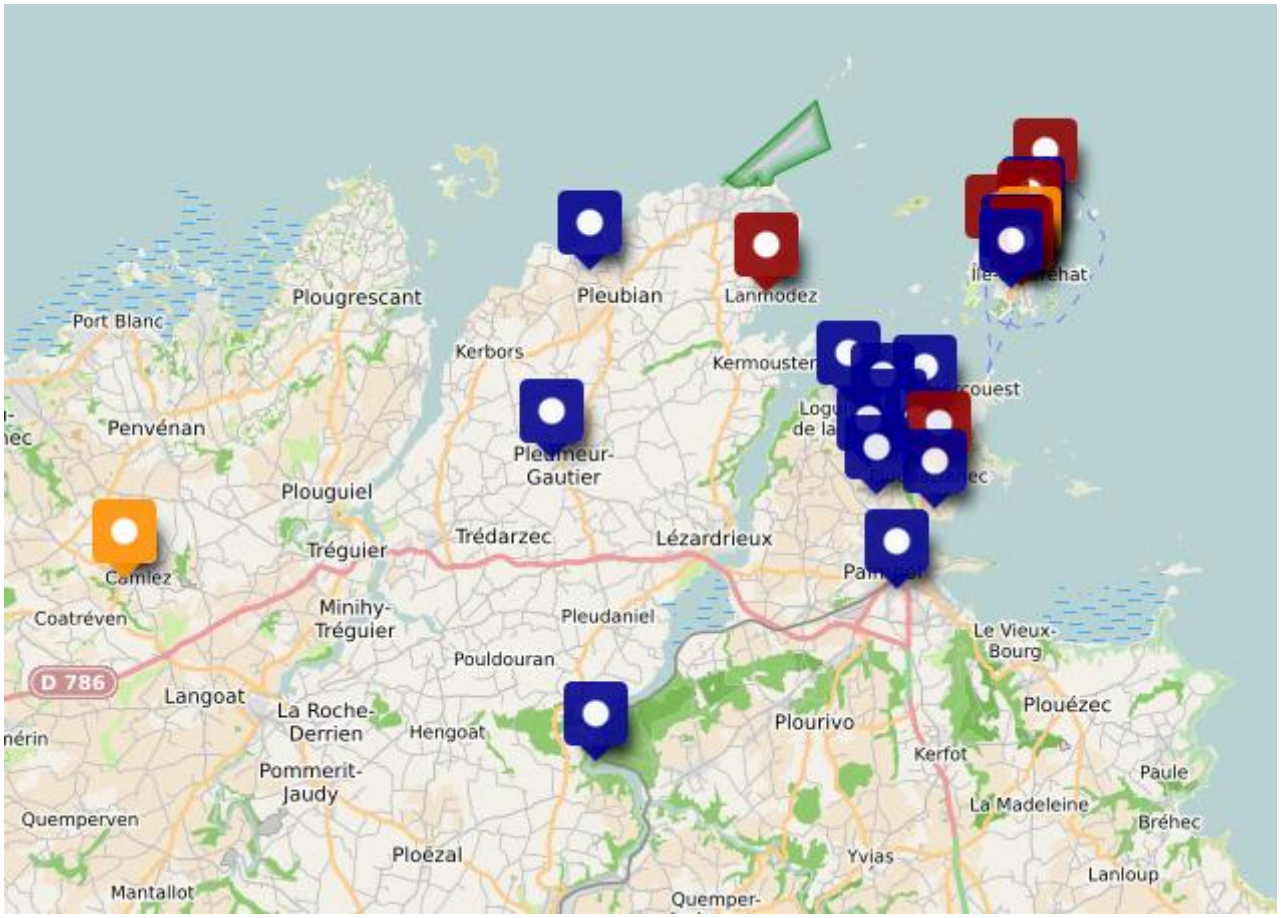

Illustration 3: Répartition des entretiens et participation à des réunions publiques réalisés sur l'ensemble du terrain. Source : Openstreetmap

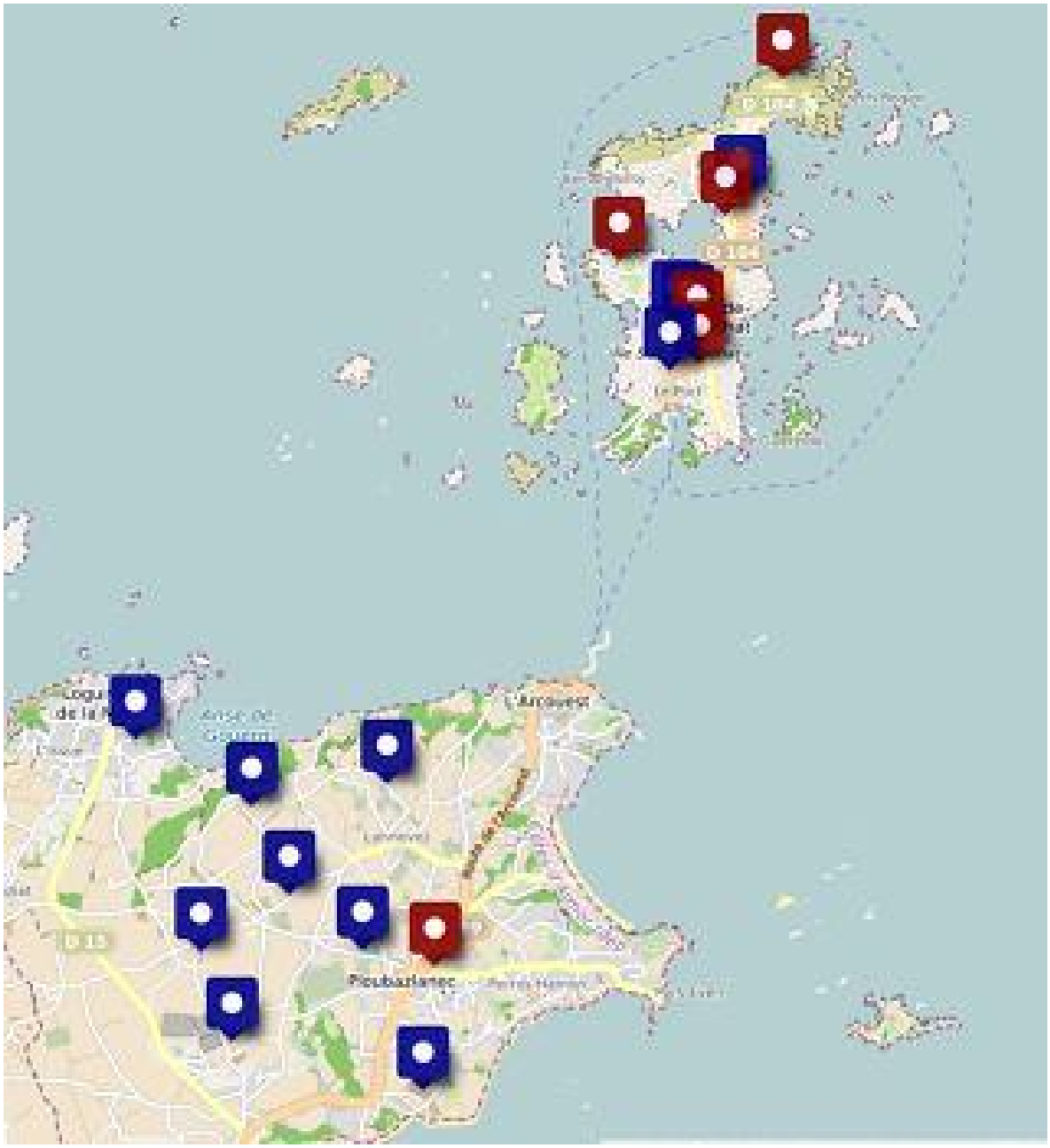

Illustration 4: Carte des entretiens plus spécifiquement réalisés sur les territoires de Paimpol et Ploubazlanec. Source : openstreetmap

Ainsi, 26 entretiens ont été réalisés ou co-réalisés[17], 8 ont concerné la commune de Ploubazlanec, 10 Bréhat, 6 étaient situés ailleurs sur le territoire étudié du Trégor-Goëlo, et 3 ont été faits hors des limites géographiques du terrain.

[17] Dans la première phase du stage, j'ai accompagné Sandrine Dupé, chargé de l'étude sur le terrain du Goëlo, durant trois entretiens.

Ces entretiens semi-directifs laissaient une grande latitude à la longueur de l'échange, selon les contraintes et l'envie des enquêtés. Ils ont ainsi duré entre 20 minutes[18] et 8 heures, la durée médiane étant d'approximativement 2 heures. A part pour trois d'entre eux, ils ont tous fait l'objet d'une retranscription intégrale, et ont par la suite été indexés sur une base de données du projet de recherche Parchemins. Les groupes sociaux sur lesquels l'étude s'est focalisée étant circonscrits géographiquement, et marqués par l'importance de l'interconnaissance, l'anonymisation a été accrue en ne différenciant pas le genre des enquêtés, qui sont tous évoqués au genre masculin.

Afin de suivre une modeste démarche immersive, les périodes d'entretien ont été regroupées, dans la mesure du possible, sur des temps courts afin de pouvoir être hébergé sur place et d'alterner entre observations et entretiens. Ainsi, deux séjours ont été réalisés sur Bréhat – de 4 et 2 jours -, un de 4 jours sur Ploubazlanec[19]. Ils ont été l'occasion de nombreuses marches sur les zones côtières, afin de matérialiser les discours que les acteurs portaient sur ces espaces et leurs évolutions. 250 photos ont été réalisées, et sont en cours d'indexation sur la base de données Parchemins. Dans le but de permettre la projection du lecteur sur les espaces, représentations et images évoqués dans le propos, certaines de ses photos seront utilisées dans un but illustratif.

Compte-tenu de la modestie de la littérature concernant l'histoire des territoires d'étude et le manque de temps pour réaliser un travail d'archives conséquent n'ont pas permis d'enrichir, je me suis également appuyé sur des ouvrages, réalisés par des historiens amateurs, passionnés par le territoire. Leur volonté affichée de tendre vers la rigueur du travail d'historien, comme le point de vue situé qu'ils formulent en font des objets de littérature grise au statut particulier.

Enfin, d'autres matériaux ont été utilisés. Des articles de presse complètent ou illustrent certaines démonstrations, sans qu'une recherche thématique détaillée n'ait été réalisée. Des articles issus des bulletins d'information municipale ont aussi été utilisés.

Bien que ces matériaux aient été transformées en « traces objectivées de morceaux réels tels qu'ils ont été sélectionnés et perçus par le chercheur » (Olivier de Sardan, 1995 : 76), [ils] laissent à voir au lecteur le réel de référence duquel elles ont été extraites » (Dupé, 2015).

[18] Un seul entretien n'a duré que 20 minutes, pour des contraintes horaires strictes.
[19] Ploubazlanec étant situé sur le continent, les allers-retours y étaient facilités.

G- Limites et contexte

Il apparaît, avant de détailler le propos de l'analyse, central, de revenir sur les limites que cette étude a pu rencontrer. Cette volonté de « mettre en perspective des territoires » a largement été conditionnée par la démarche du projet Parchemins et son ambition, dont la temporalité dépasse le cadre de ce stage[20]. La volonté de comprendre le territoire, et l'insertion de l'agriculture qui s'y fait jour a rendu la tâche pleinement interdisciplinaire et passionnante, mais aussi très vaste. Ré-affirmer la modestie de ce rendu me paraît ainsi essentiel.

Enfin, il semble que le projet Parchemins a constitué à la fois une force, et un avantage dans ce travail.

Ce cadre de recherche, interdisciplinaire et relativement innovant, s'inscrit dans une volonté de partage des données récoltées, modalité s'inscrivant dans l'axe de recherche 2 du projet : « Produire, valoriser et publiciser des données qualitatives inédites »[21]. Ce projet de recherche a pour ambition de faciliter le partage des données ethnographiques collectées sur les 5 terrains d'étude. Cela s'inscrit à la fois dans des enjeux éthiques de diffusion de la recherche, et dans des enjeux d'analyse transversale et collective, au sein du projet. Cela implique de « coder », ou indexer les données collectées, à l'aide de mots-clefs définis collégialement, au sein du projet, mais aussi de rendre accessibles les données collectées par les autres enquêteurs, dans des conditions garantissant l'anonymat des personnes enquêtées. Si cette démarche s'est avérée relativement chronophage, les clefs d'analyse communes, et l'inscription de ce projet dans les réflexions sur le partage des données collectées m'ont permis d'enrichir mon analyse de deux entretiens réalisés par Sandrine sur notre terrain commun.

Dans le cadre du troisième axe du recherche du projet, « Créer des espaces de rencontre et d'interaction mobilisant dans la durée des acteurs impliqués »[22], un retour auprès de certains acteurs a été réalisé.

Ainsi, sur la base d'un entretien, et en collaboration avec un photographe paimpolais, une exposition photo couplée d'enregistrements sonores a été réalisée dans le cadre des « Rencontres de Kervic », qui ont eu lieu du 8 au 10 juin, dont le thème était « l'agriculture côté littoral »[23]. Ce

---

20 Le projet s'étend d'octobre 2017 à octobre 2019.

21 http://www.parchemins.bzh/index.php/presentation-du-projet/axes-de-recherche/axe-2/ [consulté le 18 juin2018]

22 http://www.parchemins.bzh/index.php/presentation-du-projet/axes-de-recherche/axe-3/ [consulté le 18 juin2018]

23 Cet événement a été décrit plus en profondeur sur le site du projet Parchemins : http://www.parchemins.bzh/index.php/atelier/rencontres-de-kervic/ [[consulté le 18 juin2018]

travail, en apparence éloigné de la réalisation d'un mémoire de fin d'études m'a pris beaucoup de temps. Mais particulièrement enrichissant, il a intégré pleinement le processus de réflexion et d'analyse qui a accouché du suivant travail. Certaines pistes sonores créées dans ce cadre ont été jointes à ce mémoire et permettent d'illustrer certaines des analyses.

E-Annonce de plan :

Les trajectoires de spécialisation que connaissent Bréhat et Ploubazlanec sont singuliers : l'analyse de l'insertion de l'agriculture sur ces territoires littoraux conduit donc à une analyse en deux parties, traitant un territoire puis l'autre.

Tout d'abord, c'est l'insertion territoriale de l'agriculture sur Ploubazlanec qui sera interrogée. Après avoir adopté une perspective historique pour comprendre les mutations de l'agriculture depuis l'après guerre, (A). il convient de tenter d'appréhender la relation au littoral et l'insertion des agriculteurs dans des projets territoriaux, à travers la notion de pacte territorial. Enfin, les dynamiques d'écologisation, en tant qu'elles participent à transformer les rapports de force entre les acteurs du territoire (C) seront soulevées. La focale sera portée sur Ploubazlanec, sans que celle-ci soit exclusive, car les changements notés sur la commune dépendent en grande partie de dynamiques dont les effets ne se jaugent pas seulement à l'échelle municipale.

Ensuite, la deuxième partie concernera Bréhat. La réflexion sera guidée par une réflexion similaire. Après avoir tenté de caractériser l'évolution du secteur agricole sur l'île, dans sa dynamique historique (A), la seconde partie de l'exposé traitera de l'adaptation des agriculteurs à l'insularité, à travers la notion de pacte territorial. Cette notion permet également permet également d'approfondir les relations entre les différents groupes sociaux sur l'île, et les différents projets de territoire qui en émanent et y forgent des rapports de pouvoir importants (B).

Enfin, dans un troisième temps, les interactions contemporaines qui tendent à conduire à des hybridations, à explorer les négociations et alliances territoriales qui se font jour seront analysées (C).

I- Evolution de la place de l'agriculture sur le littoral dans le Goëlo : l'exemple de Ploubazlanec

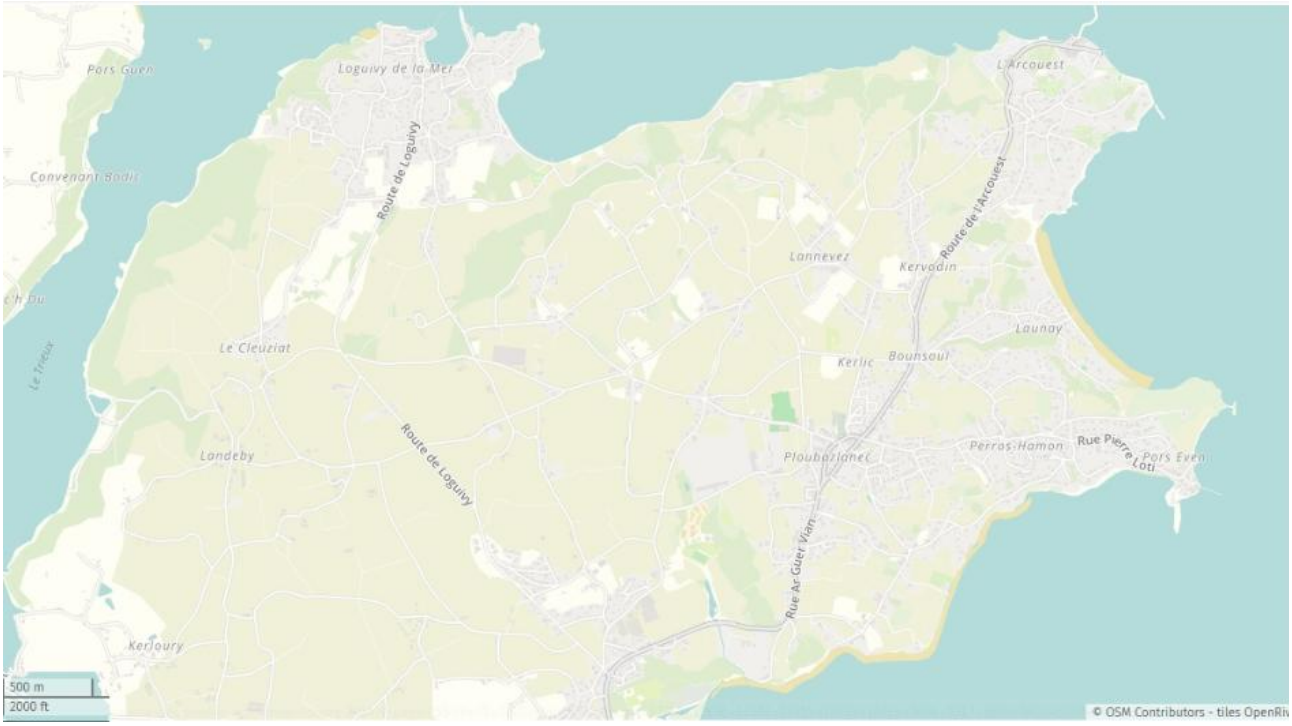

Illustration 5: Carte de la commune de Ploubazlanec. On y distingue les principaux quartiers qui la composent sur sa façade littorale : l'Arcouest à la pointe nord, Pors-Even à l'est, et Loguivy de la Mer au nord ouest. Crédit : Openstreetmap

Afin de comprendre les modalités de la restructuration de l'agriculture sur la commune après la seconde guerre mondiale, il apparaît nécessaire de s'intéresser à la structuration de son économie avant cette période, afin de pouvoir caractériser les éléments constituant rupture ou continuité.

Le travail d'historien amateur que Gordon Carter a effectué sur la commune de Ploubazlanec en 1987 permet de détailler des usages locaux, qui peuvent différer d'une commune à l'autre sur le territoire. Cependant, ces communes littorales sont marquées, avant la seconde guerre mondiale, par des économies mixtes importantes, structurées autour de l'agriculture et de la pêche.

La figure du marin-cultivateur illustre le caractère hybride de l'économie, et dans certains villages, les hommes partageaient leur temps, selon les saisons, entre leur ferme et leur famille, et les campagnes de pêche vers l'Islande, qui dure de 1850 à 1924, « L'hiver au foyer, l'été au loin » (Carter, 1987, p.144). Le goémon est également caractéristique de cette hybridité des économies, de

même que la proto-industrialisation associée aux cultures de lin et de chanvre, qui structure un artisanat local fort au XIXème siècle, destiné à la marine à voile et donc fortement orienté par la maritimité du territoire.

D'un point de vue strictement agricole, le territoire est alors caractérisé par une forte production vivrière, marquée par la polyculture-élevage. La pomme-de-terre primeur s'exporte à Paris par le train[24] et vers l'Angleterre par bateau, à partir de la seconde moitié du XIXème siècle. L'ouverture du territoire par les exportations permet de transformer les avantages pédoclimatiques de l'espace en ressources fortes. Les sols y sont réputés très fertiles, profonds et limoneux (Carter, p.133, 1987). La proximité de la mer exerce une activité régulatrice importante sur les températures et garantit une douceur qui limite les gelées. Ces caractéristiques favorisent la précocité des cultures, et offrent, dans le cadre d'économies ouvertes, un avantage comparatif pour les agriculteurs locaux.

Après la seconde guerre mondiale, le tournant modernisateur va tendre à restructurer l'agriculture locale, à la spécialiser autour de la production légumière et à favoriser son organisation à une échelle qui dépasse celle du canton ou de la commune. L'Union des Coopératives de Paimpol et du Tréguier - UCPT – se développe à partir de 1974 en tant qu'organisation de mise sur le marché des légumes primeurs, et fédère progressivement les producteurs légumiers du territoire, qui sortent de la polyculture-élevage et se spécialisent.

Corentin Canévet, géographe, évoque à l'échelle de la Bretagne *« une véritable révolution qui a littéralement emporté l'ancienne économie paysanne et bouleversé le système de polyculture-élevage au profit d'un système agro-industriel* » (Canévet, p.8, 1992).

Ces bouleversements qui nécessitent d'être décrits induisent nécessairement la construction d'un nouveau rapport au littoral, et une évolution de l'insertion de l'agriculture dans le territoire.

Il convient dans un premier temps d'adopter une perspective historique pour comprendre les mutations de l'agriculture dans le territoire depuis la fin de la seconde guerre mondiale (A).

Dans un second temps, la notion de pacte territorial permet d'appréhender les relations que les agriculteurs entretiennent avec le littoral et les projets de territoire dans lesquels ils s'insèrent (B). Enfin, il conviendra de considérer comment les dynamiques d'écologisation participent à transformer les rapports de force entre les acteurs du territoire (C). La focale sera portée sur Ploubazlanec, sans que celle-ci soit exclusive, car les changements notés sur la commune dépendent

[24] La ligne Paimpol-Guingamp, qui permet ensuite de rejoindre Paris entre en service en 1894.

en grande partie de dynamiques dont les effets ne se jaugent pas seulement à l'échelle municipale. Ainsi, aborder Ploubazlanec, c'est aborder une grande partie des dynamiques des territoires du nord du Goëlo et de la Presqu'île de Lézardrieux, qui connaissent des trajectoires similaires.

A- Les mutations agricoles du territoire : la structuration de la filière du légume frais

L'évolution de la place de l'agriculture sur Ploubazlanec doit être entendue à l'aune de l'intégration progressive des exploitants dans une agriculture très intégrée à l'économie de marché. Après la seconde guerre mondiale, l'agriculture s'organise progressivement à une échelle régionale, afin de s'adapter à l'extension des marchés et aux naissances des systèmes agro-industriels. Les productions se spécialisent, les exploitations s'agrandissent, se mécanisent, se technicisent et se dualisent sur le territoire. L'intensification et le productivisme conduisent à des transformations sociales radicales à l'échelle locale, qui recomposent le rapport des producteurs au littoral.

1- La modernisation de l'après-guerre, un changement d'échelle, de la fin de la seconde guerre mondiale aux années 1980

Les organisations de producteurs qui se constituent à l'après-guerre fédèrent les exploitants du Trégor et du Goëlo, l'UCPT est mise en en 1974. Un marché unique avec les agriculteurs adhérents aux coopératives légumières de de Saint-Pol-de-Léon et de Saint-Malo est mis en place.

La « Bretagne légumière » en tant que figure émerge : l'abandon progressif du modèle de la polyculture-élevage entérine la spécialisation des agriculteurs de trois zones de la frange littorale de la Bretagne nord dans le légume frais.

a- La construction d'une organisation légumière régionale

La structuration des agriculteurs par la mise en place de coopératives à la fin de la seconde guerre mondiale est présentée comme une nécessité, afin de monter dans le train de la modernité : la rhétorique du « *retard breton* » caractéristique des années 1950 et 1960 (Déléage, Sabin, p.669, 20 l2) est omniprésente. Il est intéressant de noter que ce discours est repris a posteriori par l'UCPT pour justifier les transformations de l'agriculture locale en Bretagne : « *l'énorme retard en*

équipements obérait sa croissance économique. L'électrification ne concernait que les villes […] La prise de conscience des retards accumulés entraîna un mouvement de réveil spectaculaire, qui allait faire de la Bretagne une région pilote et, plus tard, un modèle envié, voire copié. » (UCPT, p.17, 1997).

De manière générale, le discours moderniste, et les choix socio-techniques prennent corps à une autre échelle que celle du Goëlo. La planification, l'industrialisation et les prémices de la construction européenne, dynamiques de l'après-guerre, trouvent un écho au sein d'une élite politique et économique bretonne, qui constitue le Comité d'étude et de liaisons des intérêts bretons, le Célib. Cette démarche régionaliste se veut pragmatique : elle est marquée par une volonté modernisatrice de la Bretagne, afin de « *transformer son image, qu'elle ne soit plus perçue comme archaïque, retardée, etc. Mais aussi pour maintenir la population bretonne sur place et faire revenir ceux qui étaient partis* » (Sainclivier, p.112, 2004). Ce comité participe notamment activement à la négociation du « plan routier breton » en 1968, qui programme la création de routes à quatre voies gratuites et entérine aussi la construction du port en eau profonde de Roscoff, afin de permettre aux agriculteurs d'atteindre le marché britannique.

Ces avancées obtenues à l'échelle nationale sont complétées par une structuration progressive du secteur légumier en Bretagne, et par l'émergence de la « Bretagne légumière » : l'Union des producteurs de légumes frais est présentée comme une impérieuse nécessité afin d'intégrer et d'alimenter un modèle agricole modernisé. Elle est permise par la structuration à l'échelle locale des coopératives.

L'UCPT est créée en 1974. Son but est d'assurer la mise sur le marché de la totalité des productions légumières de la zone du Goëlo et du Trégor, et de fédérer les coopératives qui y travaillent, afin d'obtenir l'établissement journalier d'un prix résultant d'une saine confrontation de l'offre et de la demande. En effet, ces prix n'étaient pas garantis par les rapports de force inégaux entre producteurs et acheteurs qu'instaurait le marché de gré-à-gré.

L'UCPT met du temps à se mettre en place. En 1985, soit 11 ans après sa création, elle ne pèse « que » 70 % de la production, ne fédérant pas l'intégralité des producteurs de la zone. L'union des producteurs est réalisée en 1992 avec le rachat de la dernière coopérative légumière concurrente du territoire.

En plus de permettre de fixer un prix unique, cette union est vécue comme une victoire symbolique et politique sur des séparations culturelles historiques, notamment entre le Goëlo et le Trégor historique : bien que des différences culturelles sont revendiquées, la rivière du Trieux, séparation

géographique et historique entre le Trégor et le Goëlo, n'empêche pas la formation d'une solidarité territoriale qui transcende ces différences.

La coopérative Terres de Saint-Malo, l'UCPT et la Sica de Saint-Pol-de-Léon sont reliées par un système de vente commun par la système du marché au cadran synchronisé[25], le cadran devenant le symbole de cette organisation régionale entre ces différentes coopératives. Afin de structurer l'action à un niveau régional, le Cérafel, comité économique, est créé en 1962. Il a « *depuis ses origines pour vocation fondamentale de renforcer la solidarité entre les groupements de producteurs, par des réunions régulières des sections produits* [26]»[27]. Cette mise en commun des forces, entre les groupements de producteurs permet à la « Bretagne légumière » de développer des outils afin de pouvoir s'adapter et de peser face à la progressive extension des marchés.

[25] Le cadran vise à vendre la production à des expéditeurs, qui en assurent ensuite la commercialisation. La production de l'ensemble des producteurs membres de ces organisations est donc centralisée sur un même marché. A Paimpol, Le marché au cadran représente 90 % des mises en vente de l'UCPT.

[26] Les réunions section produits rassemblent les exploitants d'un même produit. Ces réunions sont régionales.

[27] UCPT (1997), *La Force de l'Union, Union des coopératives de Paimpol Tréguier*, p.57.

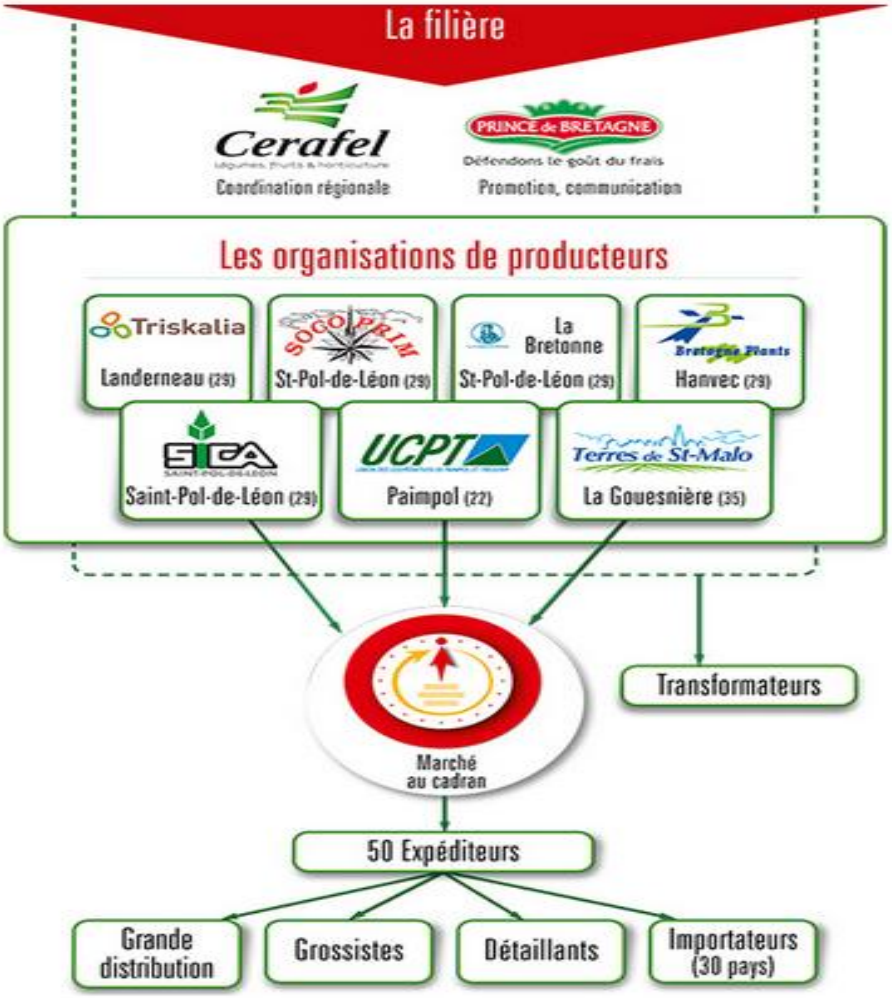

Illustration 6: Organigramme de la filière Prince de Bretagne. Source : terre-de-saint-malo.com/organisation-regionale.php [consulté le 10 juillet]

Ainsi, en plus de gérer le marché et d'édicter des règles communes pour tous les producteurs, le Cérafel prend un rôle de gestion d'une politique marketing, à travers le développement de la marque *Prince de Bretagne* en 1970. Il coordonne également les évolutions techniques des groupements de producteurs adhérents, en mettant en place des stations de recherches appliquée, de créations variétales, etc. C'est aussi par le Cérafel que les producteurs sont actionnaires majoritaires du groupe Brittany Ferries, qu'ils ont participé à créer dans les années 1970 pour que le port en eau profonde construit à Roscoff devienne un point d'écoulement des productions vers le Royaume-Uni.

L'UCPT se définit comme « *un maillon d'une vaste organisation régionale, créée, enrichie, développée par deux générations d'agriculteurs depuis un demi-siècle*. »[28]. Ces changements et cette structuration de l'agriculture passent également par des modifications substantielles dans les productions et la structure des fermes sur le territoire.

[28] Source : http://www.ucpt-paimpol.fr/organisation_bretonne_legumiere [consulté le 20 juillet 2018]

Illustration 7: Les trois zones legumières vendant leurs légumes sou la marque Prince de Bretagne, tel que le représente la marque pour une campagne promotionnelle. Source : site web de Prince de Bretagne

b- Les productions, marquées par une dynamique de spécialisation

Cette mise en réseau entre des territoires littoraux du nord de la Bretagne, bien qu'elle n'altère pas l'intégralité des spécificités agricoles locales, conduit à une certaine harmonisation dans les types de production du territoire d'étude. Ces transformations sont accompagnées d'un progressif abandon de la polyculture-élevage, jusqu'alors caractéristique du territoire étudié. D'après les entretiens menés sur le secteur, il apparaît que les animaux d'élevage disparaissent massivement dans les années 1980. Certains agriculteurs les maintiennent jusque dans les années 1990, sans objectif de rentabilité économique, mais plutôt dans une volonté de rotation avec les légumes. Plusieurs raisons sont avancées.

Un agriculteur basé à Loguivy-de-la-Mer, village de Ploubazlanec qui connaît des fortes dynamiques de résidentialisation et d'attractivité touristique, avance les difficultés créées par la

cohabitation avec le monde non agricole. « *Y'avait des maisons tout autour [des pâtures], fallait qu'on passe avant pour mettre des fils, et les gens savaient pas qu'on n'était pas passé donc enlevaient les fils, les vaches allaient sur les jardins. [...] C'était plus possible en fait »* (avril 2018).

A l'époque de la structuration de la filière du lait en Bretagne, la petite taille des exploitations garantit difficilement le dépassement du seuil de rentabilité économique. Selon un agriculteur qui a vécu cette période de transition, « *Les laiteries ont décidé qu'il y avait trop peu de lait ici, si vous voulez, et qu'ils ont arrêté le ramassage.* »[29] (novembre 2017)

Pour un serriste[30] de Ploubazlanec, ces évolutions répondent à une logique de spécialisation interne à chaque exploitation et de développement de productions « *leader* », comme il le formule : « *Chacun fait une ou deux productions leader en fait, donc forcément même le voisin à côté ne [la] connaît pas, chacun a son taff en fait, chacun a sa spécialisation. C'était une obligation pour avoir des prix de revient bas* » (mai 2018).

Le territoire se spécialise dans la production de légumes frais. Un triptyque de productions émerge et le caractérise pendant une quarantaine d'années. Sur le département, 32 millions de têtes de choux sont produites en 1974, ainsi que 35.000 tonnes de pommes-de-terre primeurs, qui s'insèrent dans une longue tradition d'exportation évoquée précédemment. Ces deux productions forment la rotation de nombreux agriculteurs, comme l'énonce un agriculteur du territoire : « *la rotation c'est chou-fleur patate, c'était ça pendant un demi-siècle* » (avril 2018).
Le Coco de Paimpol[31], dont l'histoire est plus lointaine y occupe une place à part. L'histoire locale raconte qu'il serait arrivé sur le territoire en 1928, grâce à un marin qui l'aurait ramené d'Amérique latine. D'abord cultivé dans les jardins, il s'exporte ensuite à partir de l'après-guerre. 3,500 tonnes ont été ramassés en 1974. Malgré son coût de revient élevé (du fait que sa récolte ne soit pas mécanisable, l'attachement à la pratique est marquée sur le territoire. En témoigne la mobilisation d'un petit groupe d'agriuculteurs pour obtenir la première appellation d'origine contrôlée -AOC- pour un légume en France, en 1998.
Le Coco de Paimpol trouve aussi un intérêt fort pour la rotation des cultures : comme l'exprime un agriculteur, ça « *permettait de casser un peu le cycle Chou-fleur – pomme-de-terre* » (mai 2018).

---

29 Propos recueillis par Sandrine Dupé
30 Les serristes sont les producteurs de légumes sous serre.
31 *Phaseolus vulgaris* L. 'Coco' (Type Paimpol)

Il convient également d'évoquer la production d'artichauts, bien qu'elle se développe de manière plus importante dans le Trégor. 7.000 tonnes sont produites dans les côtes d'Armor en 1974 (UCPT, p.62, 1997).

La spécialisation dans la culture légumière est aussi rendue économiquement nécessaire par la concentration d'exploitations de taille modeste sur le territoire, comme le décrit un agriculteur : « *on est des petites structures, donc forcément obligé d'avoir un maximum de productivité au m²* » (mai 2018). Dans les années 1980, la commune compte, selon un autre exploitant, « *40 exploitations, peut-être plus même* » (mai 2018).

2- Les orientations technico-économiques des exploitations, reflet des mutations du territoire (à partir des années 1980)

La dynamique de croissance ininterrompue que connaît le « modèle agricole breton » (Canévet, 1992) jusque dans les années 1980 se tasse progressivement et les perspectives de développement pour les agriculteurs s'en trouvent modifiées. Ils optent alors pour différentes stratégies. L'agriculture locale connaît une dynamique d'agrandissement des exploitations – dans un but d'augmentation de la rentabilité par l'augmentation des volumes produits -, et diverses stratégies de diversification sont portées par l'organisation de producteurs, notamment par la construction de serres, d'abord multichapelles, puis serre verre à partir des années 1990. La concentration des exploitations fait émerger une dualisation des exploitants sur le territoire.

a- Agrandissement et diversification progressive des exploitations et des productions

Les années 1980, 1990 correspondent à des années difficiles, où beaucoup d'exploitants arrêtent leur activité. Un ancien-président de l'UCPT déclare que l'organisation « *a perdu à peu près 25% de producteurs en 1990 et 2001* »[32] (décembre 2017). Les aléas climatiques et la conjoncture sont défavorables. Les dévaluations des monnaies par des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne qui font suite à la crise monétaire de 1992 jouent en la défaveur des producteurs de légumes costarmoricains.

La concurrence s'accroît : le développement des cultures bâchées déprécie la valeur des récoltes précoces de la zone littorale. Le triptyque des productions évoqué précédemment se modifie progressivement, certaines de ces productions sont régulièrement très peu rémunératrices. Le chou et les pommes-de-terre primeurs sont particulièrement touchés par ces difficultés. Afin de

[32] Témoignage reccueilli par Sandrine Dupé

compenser les pertes économiques, les agriculteurs embrassent les agriculteurs embrassent des stratégies différentes, qui visent à diversifier les modes de production, et les productions.

La stratégie d'agrandissement permet de lisser les coûts de production sur des volumes de production plus conséquents. Comme l'évoque un agriculteur du territoire, l'agrandissement des exploitations est dicté par une logique de « *rentabilité à trouver sur les volumes* » (mai 2018). Cependant, la densité des exploitations sur le territoire reste importante, difficilement compatible avec la dynamique d'agrandissement des exploitations. La proximité du littoral est alors introduite comme une limite pour l'extension des exploitations, comme le décrit un agriculteur paimpolais : « *comme on est face à la mer, et que la terre ne se multiplie pas, il y avait énormément de pression foncière* »[33]. Pour un autre agriculteur, il est alors de coutume d'aller exploiter les terres ailleurs dans les années 1980 : « *L'idée c'était d'aller louer à Plouézec, Plourivo, Yvias. Quasiment 90 % des producteurs de la commune avaient de la terre à l'extérieur.* » (mai 2018).

Certains jeunes qui souhaitent s'installer prennent alors le virage des cultures sous abri, comme en témoigne le parcours d'un agriculteur rencontré qui monte une des premières serres du territoire du Goëlo au début des années 1980 : « *On avait une exploitation classique d'une quarantaine d'hectares dans une zone côtière, où y'avait... une grosse pression sur le foncier. Et du coup, on s'est diversifié en montant une première serre dans laquelle on faisait des tomates.* » (mai 2018). En 1982, les serres représentent 7 hectares sur le territoire de l'UCPT. Les événements climatiques exceptionnels, comme la tempête de 1987, participent également à l'évolution des modes de production.

[33] *La naissance des serres et de l'UCPT,* Ouest-France,5 février 2014 : https://www.ouest-france.fr/bretagne/paimpol-22500/la-naissance-des-serres-et-de-lucpt-1911379 *[consulté le 25 mai 2018]*

Illustration 8: ’armée est venue prêter main-forte aux maraîchers de la région paimpolaise. Les militaires ont mis 120 hommes à disposition du département, une bonne moitié participe au déblaiement des serres. | Philippe Chérel / Archives Ouest-France

L’UCPT, insérée dans une logique d’innovation, désire améliorer la productivité sur le territoire, qui comprend tant l’insertion de nouveaux produits sur le territoire que l’amélioration des variétés existantes. Elle y met d'importants moyens financiers notamment en créant la station expérimentale de Pleumeur-Gautier, qui ouvre en 1986. Initialement centrée autour des cultures sous abris, elle est un support technique pour les producteurs.

Le développement des serres conduit au boom de la production de tomates sur le territoire. La production de tomates vrac explose et passe de 2006 tonnes en 1985 à 12 859 en 1995.

Artichaut Camus	kilo	4 [illegible]	5 [illegible]	8 [illegible]
Artichaut violet	tête	0	0	7 [illegible]
Chou-fleur	tête	33 [illegible]	38 [illegible]	54 [illegible]
Pomme de terre	kilo	38 [illegible]	54 [illegible]	43 [illegible]
Haricot	kilo	3 [illegible]	5 [illegible]	[illegible]
Tomate vrac	kilo	0	2 [illegible]	12 [illegible]
Tomate grappe	kilo	0	0	[illegible]
Laitue	tête	0	2 [illegible]	5 [illegible]
Brocoli	kilo	0	0	2 [illegible]
Iceberg	tête	0	0	5 [illegible]

Illustration 9: L'évolution des volumes de légumes produits par les producteurs de l'UCPT entre 1975 et 1995 marque bien les stratégies de diversification des producteurs et l'arrivée des serres.

La diversification s'effectue également par les agriculteurs qui cultivent le plein champ. Un agriculteur du secteur travaille cette année 10 productions différentes en plein champ, allant de la pépinière au Coco de Paimpol : « *on essaie de se diversifier, il y a toujours quelque chose qui ne marche pas. Pour éviter de faire un gros trou, comme dans les années 85-90*[34] (mars 2018). Une section « légumes anciens »[35], regroupant les différents producteurs dont les produits sont commercialisés sous la marque Prince de Bretagne, a été développée il y a une dizaine d'années par le Cérafel. Ces stratégies de diversifications, si elles modifient les traditions culturales, permettent de répartir les risques.

De même, cette diversification des risques illustre un changement vis-à-vis pour les coopératives, structurées autour de la mise en marché : pour écouler la production avec certitude, les contractualisations se développent - notamment pour la pomme-de-terre - et ne passent pas par le marché au cadran.

b- La dualisation des exploitations

Ces stratégies de diversification sont adoptées par l'ensemble des producteurs. Si en moyenne les exploitations font, selon un ancien vice-président de l'UCPT, environ 40 ha (décembre 2017)[36], une dualisation progressive s'opère entre les producteurs dits de plein champ et les agriculteurs nommés serristes.

Pour reprendre le cas de Ploubazlanec, sur les 18 exploitations en activité que compte aujourd'hui la commune, « *9 ou 10 ont des serres* », selon un de ces agriculteurs. Celui-ci considèrent que ce sont « *deux métiers différents* » (mai 2018), le fossé étant notamment marqué par les différences de revenus importantes. Selon un agriculteur enquêté, il se dit chez les acteurs agricoles du territoire, qu'en termes économiques, « *un hectare de serres, ça équivaut à 50 hectares de plein champ*s »[37] (mars 2018).

Dans les typologies effectuées par les agriculteurs de la commune, les « très gros » sont distingués. Bien que leurs situations respectives soient différentes, ils partagent plusieurs caractéristiques communes, comme la constitution en Groupement agricole d'exploitation en commun -GAEC-, la

[34] Ces années sont marquées par des mauvaises récoltes, une difficile conjoncture économique, et une mise en concurrence importante avec d'autres pays européens. La réforme de la Politique agricole commune de 1992 est accusée de conduire à une « délocalisation des productions légumières » (UCPT, p.88, 1997)

[35] A l'UCPT, cette catégorie regroupe différentes productions, topinambour, rutabaga, courges, cerfeuil tubéreux, ocas du Pérou, crones, panais, navet, betterave.

[36] Entretien réalisé par Sandrine Dupé.

[37] Cet entretien n'ayant pas été enregistré, la retranscription est approximative.

possession d'un nombre d'hectares de serres important, couplée à une importante production de plein champ. La plus grosse exploitation de la commune compte ainsi 7 ha de serres, 150 hectares de plein champ[38] et emploie 45 ETP. A titre de comparaison, un producteur interrogé dit de plein champ, installé sur 40 ha n'emploie qu'un salarié permanent, et des saisonniers pour les récoltes.

Illustration 10: Lors d'une balade avec un agriculteur de la commune, il me montre cette parcelle. Directement en bord de mer, elle vient d'être abandonné par un agriculteur, la parcelle s'enfriche. On voit encore de têtes d'artichauts au fond du champ. Mai 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

La mécanisation de l'agriculture a conduit à cet agrandissement : progressivement, les petites parcelles ayant échappé au remembrement sur la frange littorale, et autrefois cultivées pour la pomme-de-terre primeur sont délaissées.

A Ploubazlanec, la mécanisation concentre les exploitations sur « le Plateau », correspondant aux terres intérieures, et on note un progressif abandon des parcelles littorales, dont la valeur agricole était liée à l'essor des pommes de terre primeur. Le conditionnement des productions au champ[39] entraîne un travail de manutention important au sein de la parcelle, qui tend également à complexifier le travail des petites parcelles. Un agriculteur qui dispose d'une surface en plein

[38] La plus grosse exploitation du secteur de l'UCPT compte 15 ha de serres.
[39] Depuis 1975 dans le cas du chou par exemple.

champ relativement importante sur Ploubazlanec reconnaît arrêter progressivement de mettre en culture ses parcelles faisant moins d'un hectare. A l'inverse, certains agriculteurs en plein champs continuent à travailler sur un parcellaire très morcelé, notamment du fait de l'absence de remembrement sur la frange littorale, réservée aux pommes-de-terre primeurs et qui a connue une pression foncière importance. Un des agriculteurs rencontré travaille une cinquantaine de parcelles différentes, allant de 12 ares à 12 hectares.

La spécialisation pour la production sous serre fonde aussi un rapport singulier aux végétaux, radicalement différent du plein champ, comme l'exprime un serriste : « *en serre, t'as une maîtrise... A part la lumière qu'on maîtrise pas, le reste on maîtrise tout, tous les imports d'engrais, le* CO_2*, le chauffage...* » (mai 2018).

Illustration 11: Les serres marquent le paysage de la commune. Ici, une multichapelle sur le Plateau. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Les serristes marquent une différence avec « les mondes agricoles »[40] (Hervieu, Purseigle, 2013), que Hervieu et Viard définissent comme « une société de l'aléa » (Hervieu, Viard, p.26, 2001). L'arrivée

[40] Cette notion permet d'exprimer la fin de l'unité du monde paysan, et la cohabitation de différents modèles aux structurations économiques et sociales variées.

de la cogénération qui permet de produire de l'électricité et de chauffer les serres depuis une même installation[41] et de panneaux solaires sur les toits, chez certains serristes, accentue ces différences professionnelles, et garantit une source de revenu stable : « *on n'est plus agriculteur […] c'est une sécurité qu'on n'a jamais eue en fait* » (mai 2018).
L'agrandissement des exploitations constitue un des facteurs explicatifs de l'importance croissante de la production de céréales sur ce territoire de la Bretagne légumière : « *Maintenant certaines exploitations sont rendues à 50% de céréales. […] c'est juste de l'occupation du territoire, c'est tout*. » (mai 2018).

Le territoire est marqué par le vieillissement des exploitants, comme l'exprime un exploitant: « *Les derniers [jeunes] qui ont repris, c'est y'a… Je dirais 5 ou 6 ans, depuis y'a rien eu. »* (mai 2018). Dans ce cadre, l'importance croissante des céréales sur le territoire, et les dynamiques d'agrandissement sont critiqués par certains agriculteurs : « *Ça ne va pas aider les jeunes à s'installer.* » (avril 2018).

Cependant, ces nouveaux assolements sont également mis en place pour compenser la rareté des ouvriers locaux disponibles. Les cultures manuelles sont remises en question : « *J'ai abandonné les chou-fleur, brocoli, j'ai abandonné y'a trois ans, par faute de fiabilité de la main d'œuvre. Et autrement, je fais, ben je fais de la pomme-de-terre parce que c'est mécanisable, […] Mais tout ce qui est culture manuelle, c'est compliqué.* » (mai 2018).

3- L'hypothèse de la dé-territorialisation de l'agriculture locale

Ces évolutions, qui marquent des changements importants pour l'agriculture locale conduisent à un questionnement sur la déterritorialisation du modèle agricole légumier dominant sur le territoire d'étude.

Cette réflexion sur la dé-territorialisation de l'agriculture suppose un affaiblissement, pour les agriculteurs, de l'ancrage dans le territoire littoral. Le littoral, autrefois structurant pour les modes d'organisations agricoles et les sociabilités locales perdrait de son influence, dans les pratiques et les représentations des acteurs agricoles.

[41] La vente de l'électricité issue de la cogénération offre aux agriculteurs concernés une source de revenu substantielle.

Pour Laurent Rieutort, géographe, la dé-territorialisation s'intègre dans un contexte de mutations profondes de l'agriculture française de l'après-guerre. Les polycultures traditionnelles sont abandonnées : « Les « campagnes paysannes » sont remplacées par des « bassins de production », espaces spécialisés dans un petit nombre de spéculations et polarisés par les industries d'amont et d'aval, les services, le grand commerce. » (Rieutort, p.36, 2009). Ces mutations techniques, par la mécanisation, politique avec l'influence croissante des échelles nationales et internationales sur les orientations des productions et économique avec la construction de filières agroalimentaires.

La territorialisation des productions, de leur transformation et de leur commercialisation est remplacée par le modèle « agroindustriel qui se caractérise par une industrialisation de l'agriculture et par une consommation de masse, en partie hors foyer » (Rieutort, p.37, 2009).

Ainsi, la notion de dé-territorialisation renvoie à une réflexion systémique, et rassemble des enjeux économiques, spatiaux, symboliques, idéels, sociaux, comme autant de dimensions qui participent à la construction des territoires. Elle permet d'interroger la superposition entre un territoire local, comme support des activités agricoles, et un territoire d'usages, de pratiques, de représentations. Pour évoquer l'insertion territoriale de l'agriculture, il convient alors d'évoquer différents aspects, concernant l'évolution de la place de l'agriculture sur le territoire littoral local[42].

Il convient d'évoquer l'adaptation des agriculteurs au sentiment d'accélération du modèle agricole en place sur le territoire, et la perte associée de la capacité à s'auto-définir en tant qu'acteur de manière autonome. Ensuite, Les éléments témoignant de l'effacement progressif du littoral en tant que milieu et territoire des pratiques agricoles complètent le propos.

a- L'agriculture locale, « une grande parcelle, dans un paysage de productions mondialisées »[43]

Le sentiment que décrivent les agriculteurs du territoire d'une accélération de l'agriculture et d'une modification radicale des pratiques agricoles depuis l'après-guerre traduit les bouleversements qu 'a connu l'agriculture locale. .

Le découplage entre lieu de production et lieu de consommation n'est pas nouveau sur un territoire rapidement caractérisé par l'exportation par sa façade maritime. Cependant, il est ici renforcé par un sentiment de « perte de contrôle » décrit par un certain nombre d'agriculteurs sur leur activité. Les

[42] Si la notion du « local » ici évoqué paraît large, elle concerne en réalité l'échelle de la commune, de la zone d'exercice de l'UCPT, celle du Goëlo qui, par leur dimension historique, politique ou institutionnelle, servent ou ont servi de cadre de référence aux pratiques agricoles et aux sociabilités associées à l'échelle locale en y intégrant une idée du littoral.

[43] Entretien réalisé par Sandrine Dupé avec un agriculteur de l'UCPT (décembre 2017)

évolutions sont présentées comme contingentes et exogènes, constituant alors une perte d'autonomie, l'autonomie étant entendue au sens du philosophe Cornelius Castoriadis, en tant que la capacité à s'autodéfinir, se donner ses propres lois, permettant à un groupe social d'entretenir un rapport réflexif avec lui-même (Castoriadis, 1975). Ce sentiment de perte de contrôle se structure notamment autour de l'internationalisation des dynamiques agricoles.

La structuration des agriculteurs de l'UCPT, autour du symbole du marché au cadran - mis en place afin de sortir d'une logique commerciale vécue comme inégale et basée sur l'arbitraire -, n'en fait pas moins une entité profondément floue et abstraite pour les agriculteurs. Pour un producteur, « *le marché, c'est spécial, c'est des effets de mode* » (avril 2018).

L'orientation de ces marchés, très européenne et lointaine, nourrit cette abstraction. Lors des entretiens réalisés, les agriculteurs s'extraient systématiquement de l'échelle locale et évoquent la concurrence européenne et mondiale. Un agriculteur de Ploubazlanec confie l'importance de suivre de l'actualité géopolitique : « *Je m'intéresse beaucoup à la crise actuelle en Russie par exemple. Ça détermine notre accès au gaz, pour chauffer nos serres.* »[44] (mai 2018). Cette internationalisation est présente en aval de la production, par les processus de distribution et les marchés, mais aussi en amont, à travers le recours fréquent à la main d'œuvre étrangère. Un travailleur polonais rencontré lors de l'enquête parle de 200 ouvriers agricoles polonais présents lors de certaines saisons, dans les environs de Ploubazlanec[45].
Un Polonais installé sur le territoire se charge de faire venir ces travailleurs, leur loue des voitures et des maisons, dans les communes rétro-littorales. Ces travailleurs sont marqués par leur présence discontinue à l'année. Ils viennent en France faire les saisons agricoles et rentrent ensuite chez eux, ne développant pas d'autres liens qu'économiques au territoire. Un agriculteur interrogé évoque le cas d'un de ses salariés polonais : « *il est là pour le pognon. Et il s'en cache pas hein* » (mai 2018). Un travailleur polonais, installé sur le territoire, évoque un retour prochain en Pologne, motivé par l'ouverture de nouvelles perspectives économiques.

Les observations de la sociologue Françoise Bourquelot sur la main d'œuvre étrangère dans les serres réalisées en 1994 restent encore aujourd'hui pertinentes pour expliquer, sur le territoire d'étude, le recours massif aux travailleurs étrangers que seule la flexibilité de la main d'œuvre étrangère peut garantir : « L'ajustement du volume de la main-d'œuvre aux pointes de production

[44] Cette entretien n'ayant pas été retranscrit, les citations sont approximatives.
[45] Ce chiffre n'intègre donc par les autres travailleurs étrangers : de nombreux Roumains viennent également sur le territoire.

est complexe et suppose une grande disponibilité des hommes, dans le temps et dans l'espace » (Bourquelot, p.146, 1994). Cette tendance est regrettée par les agriculteurs enquêtés, le recours aux travailleurs étrangers étant présenté comme une option pragmatique, souvent par défaut.

Un agriculteur évoque que « c'est malheureux, mais on arrive à être obligé de prendre la main d'œuvre étrangère qui s'est développée pas mal ici, des polonais, des roumains. [...] en saison, en coup de bourre, c'est facile quoi. » (mars 2018). Une tendance qui s'est accentuée « *depuis une bonne dizaine d'années* » selon un agriculteur de Ploubazlanec. (avril 2018).

Ces dynamiques d'internationalisation modifient l'ancrage de l'agriculture sur le territoire, et sont intégrées au sein d'une logique d'adaptation à l'évolution des conditions du marché, que les agriculteurs interrogés mettent en avant. Cette nécessité d'adaptation permanente est internalisée par les agriculteurs, qui restructurent leur identité professionnelle. Centrer l'identité professionnelle autour de l'adaptation suppose que les agriculteurs soient de façon permanente dans des processus de rattrapage, visant à rester compétitifs face aux fluctuations de la conjoncture. Cette adaptabilité interrogent l'insertion des agriculteurs dans des projets de territoire, et le rapport au littoral qui s'y construit.

b- L'agriculture, le dos tourné à la mer ?

Comme l'explicite un agriculteur local, ces adaptations sont intégrées dans les représentations de l'identité professionnelle: « *On s'adapte à tout, hein, de toute façon, c'est le métier d'agriculteur, toujours s'adapter de toute façon.* » (avril 2018). La modernité, caractérisée par l'accélération (Hartmut Rosa, 2012) exige un repositionnement permanent qui vise à rester intégré dans le jeun économique. Lors de l'Assemblée générale d'une station de conditionnement appartenant à l'UCPT au printemps 2018, un ancien haut responsable exprime cette idée et la présente comme la ligne rouge de l'identité de l'organisation : « L*a première génération [des administrateurs de l'UCPT,] ils ont été chercher le premier cadran en Hollande, c'était une révolution. Une révolution, faut toujours l'animer, l'alimenter, pour qu'elle reste au max dans l'air du temps, et les modes de consommation...* »[46] (avril 2018).

[46] Cette discussion informelle n'ayant pas été enregistré, la retranscription n'est pas littérale.

Cette adaptation à l'évolution du modèle agricole local, intégré dans une dynamique d'accélération consubstantielle à la modernité, a des conséquences sur le rapport des agriculteurs au littoral. La proximité maritime qui structurait les sociétés locales voit son influence diminuer.

Ainsi, comme évoqué en introduction, des hybridations terre-mer ont marqué la construction des territoires, consacrant notamment la figure du marin-cultivateur, partageant son temps entre les campagnes de pêche au large, et le travail de la terre.

La situation actuelle semble être caractérisée par une segmentation. Le goémon n'est plus utilisé comme amendement, marquant une rupture avec les pratiques des générations précédents, comme le met en avant un agriculteur de Ploubazlanec : « *maintenant on a tellement de choix en produits…. Compost, déchets verts, des composts urbains... On va plus se casser la tête à chercher du goémon. Mais mon père allait chercher du goémon. Toutes les fermes allaient chercher du Goémon.* ».

Les pêcheurs et les agriculteurs apparaissent également éloignés socialement. Pour un exploitant de Ploubazlanec, ces deux univers « *se connaissent très mal. Fin, moi j'ai des potes qui sont marins pêcheurs, mais c'est assez rare en fait, c'est deux mondes complètement différent.* » (mai 2018). La spécialisation des professions conduit un agriculteur à établir une différence nette sur cette base-là : « *professionnellement c'est pas du tout pareil quoi. Nous on plante, on fait grandir la plante, et on récolte après quoi. Eux, ils vont [chercher les productions directement] à la mer* » (mars 2018).

De plus, le littoral en tant que milieu, par les avantages pédoclimatiques qu'il offre, perd de son influence. La proximité n'est plus un avantage pour la production agricole. Des territoires moins avantagés d'un point de vue climatique peuvent compenser ce déficit par l'amélioration technique, comme le formule un agriculteur interrogé : « M*aintenant avec le bâchage, les voiles de protection là, ça fait perdre un peu à la zone littorale quoi […]. Ca a fait perdre en fait les parcelles qui étaient très bien placées naturellement en bord de mer quoi.* »[47] (mars 2018). L'abandon des petites parcelles en bord de côte, évoqué précédemment est renforcé par l'étiolement de cet avantage.

La proximité du littoral en Bretagne, parce qu'elle suppose un éloignement avec les principaux flux routiers, se mue alors en contraintes, pour certains agriculteurs, qui insistent sur l'enclavement du territoire : « *le problème c'est qu'on est loin de partout, on doit tout envoyer à l'autre bout de la France...* » (avril 2018).

[47] Entretien réalisé par Sandrine Dupé

Ensuite, le littoral, en tant que territoire sur lequel est projeté des représentations associées à ces fonctions récréatives et d'agrément participe à la reconfiguration de la place des agriculteurs sur ce territoire. Les nouveaux usages des littoraux consacrent la qualité paysagère du territoire étudié : ces usages récréatifs sont séparés du travail agricole dans le discours de nombreux agriculteurs locaux.

Un exploitant de Ploubazlanec évoque cette séparation, en décrivant son conflit avec une ancienne salariée, occupée à regarder la mer : « o*n lui a expliqué deux ou trois fois qu'elle était payée pour travailler, pas pour regarder la mer, elle avait un peu de mal à comprendre. Du coup après elle est venue avec nous planter les choux*[48]. » (avril 2018).

La place des résidents secondaires sur le territoire est un témoin de l'importance de ces représentations que catalysent de manière générale les espaces littoraux, et donc de l'importance des conflits d'usage qu'ils peuvent faire émerger. En 2016, la commune comptait 35,9 % de résidents secondaires[49].

En plus des résidents secondaires, les néo-résidents prennent également une place importante dans l'espace local de la commune selon un élu : « *C'est des personnes entre 50, 55 ans dont les enfants peut-être ont fini leurs études, qu'ils peuvent investir dans une résidence, et voilà, mais qui vont venir à la retraite à 60 ans, et qui vont venir là habiter en majorité* » (juin 2018). Selon un agriculteur, « *ils ne veulent pas être emmerdés* » (mai 2018) et participent à rendre étanches les différents usages du territoire. La segmentation de l'aménagement du territoire breton, entre un littoral attractif dédié à la réception des visiteurs et une Bretagne intérieure productive et agricole (Canévet, 1992) semble donc se rejouer à une plus petite échelle.

B- Penser les transformations agricoles dans l'évolution du territoire

L'agriculture locale s'intègre à la Bretagne légumière, fortement insérée dans un ordre économique mondialisé. Le poids économique, symbolique et spatial de l'agriculture dans la région conduit, dans certaines dimensions, à une auto-structuration de la filière liée aux évolutions macroéconomiques sur lesquelles l'ancrage local semble avoir peu de prise.

---

48 Les choux sont une culture de plein champ, mais cultivés sur des parcelles plus éloignées du littoral dans le cas de cet agriculteur.

49 Source : Insee, 2016. Les agriculteurs enquêtés donnent des chiffres allant jusqu'à 40 %.

Les trois principaux secteurs économiques de la commune, que sont la pêche, l'agriculture et le tourisme se développent simultanément, de manière relativement autonome. Cette étanchéité conduit à une certaine absence de dialogue entre les différents groupes sociaux en présence sur le territoire. Les situations oscillent entre une ignorance mutuelle notamment basée sur une spatialisation différenciée des usages du territoire, et des conflictualités symboliques. Une cohabitation entre différentes territorialités, portées par différents groupes sociaux, qui dialoguent peu se note.

La question de l'insertion territoriale, pour tenter d'appréhender les négociations et arrangements locaux, doit introduire la place croissante des nouveaux résidents du territoire, reflet de l'attractivité des zones littorales pour des usages non productifs.[50]
La segmentation des usages induite par la spécialisation et l'intensification de l'agriculture n'est pas figée, et plusieurs dynamiques qui coexistent, entre déterritorialisation partielle, maintien d'un rôle structurant des activités agricoles dans le territoire, et tentative de reformulation de projets de territoire qui tentent de transcender cette segmentation.

1- Co-habiter avec d'autres usagers : l'agriculture locale marginalisée sur le territoire ?

Bien qu'une certaine segmentation des usages du territoire soit notée, des conflits d'usage apparaissent entre agriculteurs, résidents secondaires et touristes. Le poids du secteur tertiaire dans l'économie locale est le corollaire de l'importance du tourisme.
Ploubazlanec compte ainsi 9 restaurants, 6 hôtels, 2 campings, de nombreuses maisons d'hôtes. A titre de comparaison, afin de montrer l'importance de ce secteur pour Ploubazlanec, la commune de Paimpol, qui comptait 7199 habitants au recensement de 2015[51], compte le même nombre d'hôtels.

Si les rapports entre ces groupes sociaux ont été brièvement évoqués dans la partie précédente, il s'agit ici de donner une profondeur historique à leur arrivée sur le territoire, pour pouvoir penser comment les rapports de force entre territorialités peuvent s'orchestrer. Un agriculteur de

[50] La pêche et les activités aquacoles, qui représentent toujours un des trois secteurs économiques les plus importants sur le territoire selon un élu (juillet 2018) ne sera pas plus évoquée pour plusieurs raisons. Bien que des acteurs évoquent quelques contraintes environnementales associées à la proximité des ostréiculteurs – interdiction d'épandage sur une bande de 500 mètres en bordure de côte -, c'est la segmentation qui transparaît le plus dans les catégories de pensée des agriculteurs. Au contraire, la question des relations avec les résidents secondaires et les touristes apparaît plus structurante dans le reformulation des représentations associées au territoire.
[51] Insee, 2015. Pour rappel, Ploubazlanec comptait 2997 habitants au recensement de 2015.

Ploubazlanec raconte le passage de relations de voisinages basées sur l'interconnaissance à la prise d'importance des résidents : « C*'est toute la famille qui était dans le coin, le frère, la cousine, les grands-parents... Et là pratiquement y'a plus, toutes les maisons du quartier ont été cédées à des gens de l'extérieur* […] d*ans le temps c'était familial en fait, et maintenant y'a des gens qui sont dans le quartier je connais même pas* » (mai 2018).

A travers l'enquête réalisée sur le terrain, il apparaît que les résidents secondaires et les touristes prennent une place importante dans la façon dont les agriculteurs se représentent l'espace local. Pour saisir les transformations concrètes que cela engendre dans l'espace local, il s'agit dans cette partie de tenter de caractériser leur insertion dans le territoire d'un point de vue historique et de discuter dans quelle mesure ces résidents, qui représentent des catégories hétérogènes d'acteurs participent à ces transformations.

a- Le littoral, espace de villégiature : marqueur de nouveaux usages sur le territoire à partir du XIXème siècle

La commune attire aujourd'hui une forme de « *tourisme familial* » selon les mots d'un élu : « *on n'a pas de plage, ce sont des grèves. Donc les personnes qui viennent c'est pour la beauté des paysages parce que c'est encore sauvage. Il y a... Voilà, des sites qui sont remarquables c'est sûr, tous ces rochers […] C'est du tourisme familial presque.* » (juillet 2018).

La dynamique enclenchée par la première génération de résidents secondaires qui s'installe sur le territoire au début du XXème siècle participe à l'émergence de nouvelles formes de tourisme. Ploubazlanec sort alors en partie d'une simple logique de gestion du flux d'estivants, en partance pour l'île de Bréhat, bien que cette tendance demeure marquée[52].

Bien que la situation ne lui soit pas propre, Ploubazlanec illustre l'émergence des nouveaux usages de l'espace associés au littoral, et des différentes catégories qui peuvent les composer. Au début du XXème siècle, une communauté de professeurs de la Sorbonne s'installe sur la pointe de l'Arcouest. Le phénomène est lancé par Charles Seignobos, physiologiste, et Louis Lapicque, historien, qui « *découvrent* » (Carter, p.159, 1987) l'endroit. Ils sont rapidement rejoints par d'autres, comme la physicienne Marie Curie ou l'écrivaine Camille Marbo. Ces intellectuels se rassemblent autour d'idéaux communs, marqués par une forte conscience laïque et un ancrage politique à gauche. Dans

[52] La mairie rénove actuellement la place du bourg, comme en témoigne un élu : « on veut complètement changer notre centre bourg, que y'ait du stationnement pour s'arrêter, qu'on voit que y'a des choses à faire […] Y'a certains jours, entre 6 et 7000 passages. On en choperait que 1000 qui s'arrêteraient, ça serait bien [rires] » (juillet 2018).

un discours prononcé à Ploubazlanec en 1946, Frédéric Joliot décrit l'endroit comme « *un havre de bonheur où après chaque année d'un dur labeur je viens puiser des forces nouvelles* » (Sacquin, p.15 , 2009). L'Arcouest, à la pointe nord de Ploubazlanec, apparaît comme un cadre, propice à la tranquillité et la pratique de « l*'entre soi universitaire, des personnes qui se plaisaient à passer du temps ensemble, y compris pendant leurs vacances* »[53], comme l'exprime Edouard Launet qui a consacré un livre sur le sujet[54]. L'Arcouest est « *un refuge* », une « *suspension* »[55], marquant les représentations que secrète cet espace, incluant son esthétisation. Ces résidents secondaires se mélangent alors peu à la population locale.

Ces résidents secondaires ont des héritiers toujours présents sur le territoire. Ils prolongent l'esthétisation et la patrimonialisation qui entouraient l'ancrage à l'Arcouest. Ainsi, Paule Lapicque, la fille de Louis Lapicque, physiologiste et personnage central de Sorbonne-plage, a légué à Bretagne Vivante les propriétés que son père avait constituées sur la commune. L'association en a fait une réserve, ainsi qu'un écolo-gîte. Pour l'ethnologue Guy Prigent : « La préservation d'une partie de cet environnement rural et maritime aurait certainement séduit les convictions scientifiques et politiques de ces tenants de 'Fort la Science'»[56]. Ce legs participe à une continuité de l'action de cette communauté de l'Arcouest qui ré-ancre l'attachement à ce patrimoine maritime, en le protégeant à travers une préservation environnementaliste de l'espace. L'association participe aujourd'hui modestement à la dynamique agricole du territoire, suivant les recommandations de Paule Lapicque : « étudier et préserver les milieux naturels, mener en culture biologique les 2,5 ha de terres cultivables et sensibiliser les publics aux questions écologiques. »[57]

Les résidents secondaires doivent être considérés comme une composante parmi d'autres (Dubost et al., p.6, 1997) dans la construction des dynamiques des espaces ruraux. Ces premiers résidents secondaires ont été rejoints par les « *nouveaux résidents* » selon la typologie faite par un élu municipal de Ploubazlanec (juillet 2018). « *L'ancien* » résident secondaire, est une figure ancrée sur le territoire et dont l'habitation devient une maison de famille. Ces personnes sont relativement effacées tout en ayant le soucis de préserver des relations en bons termes avec le voisinage et les notables locaux. Les « *nouveaux* » résidents viennent souvent d'un environnement urbain et

---

53 Extrait d'émission radio à propos de son ouvrage *Sorbonne-plage*.
Source de l'émission radio : Sorbonne-plage, La marche de l'Histoire, France Inter, 31 mai 2016.

54 Ibid.

55 Ibid.

56 Source : http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/inventaire/ploubazlanec/Geoviewer/Data/html/IA22010937.html [consulté le 1à août 2018]

57 Présentation de la Réserve Paule Lapicque, https://www.bretagne-vivante.org/Agir-ensemble/Nos-reserves-naturelles/Reserve-Paule-Lapicque [consulté le 18 août 2018]

viennent passer leur retraite sur le territoire, et souhaitent, comme l'exprime un élu ploubazlanécois « *les avantages de la campagne sans ses inconvénients* » (juillet 2018).

b- « A*u début tu fais de la résistance, et puis [...] tu lâches »* [58]*:* les conflits d'usage, moteur d'un repositionnement de l'agriculture sur l'espace local

Ces nouvelles catégories sociales présentes sur le territoire conduisent à des situations de proximité forte entre activités agricoles et les autres usages du territoire. Ainsi, la construction de multiples résidences en bord de mer a conduit à l'enclavement de certaines parcelles, encore cultivées autour d'habitations.

[58] Citation extraite d'un entretien avec un agriculteur, mai 2018.

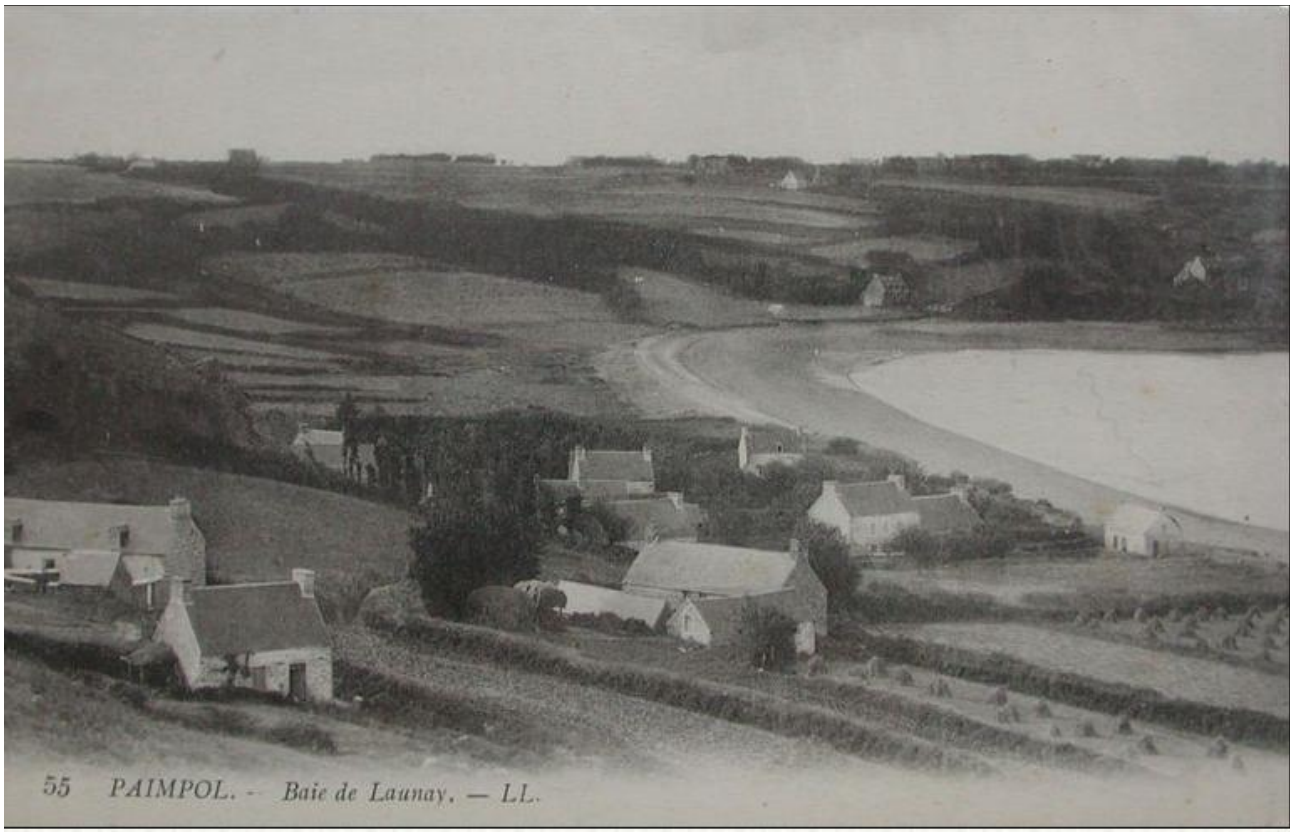

Illustration 12: La Baie de Launay, sur la commune, illustre bien l'urbanisation littorale. Ici, la baie au début du XXème siècle. Source : site internet du service régional de l'inventaire des Côtes d'Armor [consulté le 5 août 2018]

Illustration 13: L'urbanisation de la baie du Launay est aujourd'hui très marquée, par rapport à la photo précédente. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Cette situation conduit à l'adaptation des pratiques des agriculteurs en fonction du rythme quotidien et saisonnier des résidents. Un agriculteur d'entre eux évoque la proximité immédiate d'une de ses parcelles, avec un établissement qui organisent des mariages, conduisant à une adaptation de ses jours de travail : « q*uand on épand, on essaie de faire plutôt lundi, mardi, que... Jeudi ou vendredi quoi [jours des mariages]* » (mars 2018).

Si de nombreuses situations conduisent à des postures de dialogue, où les agriculteurs composent avec le voisinage, des pratiques agricoles, érigées en symboles d'une agriculture productiviste demandent une attention particulière aux agriculteurs, vis-à-vis de la conflictualité en puissance qu'elles catalysent. Plusieurs agriculteurs évoquent ainsi le cas de l'usage du pulvérisateur : « *Les*

gens dans le coin, si t'arrives avec un pulvé ici, c'est compliqué, t'as intérêt à venir tôt le matin ou tard le soir quoi » (mai 2018).

Des pétitions lancées par des collectifs et ensuite envoyées à la municipalité circulent sur la commune de Ploubazlanec. Elles concernent les nuisances induites par engins électroniques effaroucheurs d'oiseaux pour éloigner les choucas des cultures, ou par les fumées, en provenance de serres sur la commune. Si les engins effaroucheurs représentent des nuisances sonores, les fumées et les particules qui en émanent alimentent des craintes sur la nocivité du dépôt de la pellicule de suie, qui en émane. Une habitante concernée par ces dépôts déclare à l'hebdomadaire Presse d'Armor qu'elle « se demande ce qu'on y brûle, ce ne peut pas être que de la paille... ».[59] Ces craintes apparaissent comme un exemple de la confrontation progressive de l'agriculture aux conséquences globales de ses actions (Billaud, p.153, 2004). Cette confrontation tend à politiser « des objets multiples (pollution, déchets, bruit, eau, etc.) qui sont l'objet d'un travail politique qui envahit l'espace du quotidien. » (Billaud, p.116, 2004) : les pulvérisateurs ou les fumées sont ainsi très chargés symboliquement. La proximité du littoral, et sa valeur d'espace emblématique tendent à renforcer ces processus. L'expérience des changements environnementaux locaux se pensent dans le contexte global d'écologisation et crée des tensions épistémiques (Levain, p.14, 2014).

Pour un ancien agriculteur, ces pétitions et ces plaintes illustrent un éloignement des réalités sociales des conditions du métier d'agriculteur des habitants vivant sur la commune. Des plaintes concernant les odeurs suite à des épandages en sont l'illustration : « *Il n'y a pas de connaissances avec les personnes qui vont, voilà, se plaindre, l'odeur c'est toujours du lisier, il ne font pas de différences entre le fumier, le lisier, ou du compost* » (juin 2018). Au-delà de cette distance cognitive, des agriculteurs regrettent l'étiolement de l'interconnaissance, qui permettait auparavant une résolution des conflits sans intermédiation.

Un agriculteur de la commune cultivant ses légumes en plein champ a rencontré des problèmes lorsqu'il épandait un produit qu'il dit être « bio » lors d'une récente campagne de choux : « *La mairie a reçu un courrier quoi. Du coup j'ai été voir les gens, leur expliquer qu'est-ce que c'était. […] Je leur dis "mais au lieu d'appeler la mairie, appelez-moi je vous aurais expliqué direct".* » (mai 2018).

[59] « Un collectif de riverains mobilisés contre les fumées », La Presse d'Armor, mercredi 4 juillet 2018

Les intérêts antagonistes de certains groupes sociaux sur le territoire conduisent à des rapports de force marqués, qui illustrent la difficulté à dialoguer. Un élu relate certains propos qu'il recueille de la part de résidents non agricoles : « *Ils me disent ils n'ont qu'à aller ailleurs. Mais ça c'était des exploitations qui ont évolué bien sûr, c'est plus la petite ferme […]. Elles ont évolué et elles ne peuvent évoluer que là où elles sont installées.* » (juin 2018).

Il apparaît que ces conflits d'usage sont une des multiples raisons motrices de l'abandon des parcelles littorales et du repli vers le Plateau, où la promiscuité avec les résidents secondaires et néo-résidents est moins marquée. Dans une certaine mesure, les agriculteurs entrent dans une stratégie de l'exit et de l'évitement, comme le formule un agriculteur du territoire : « *[Les résidents secondaires] veulent pas être emmerdés, ils veulent pas voir de pulvé devant chez eux. Au début tu fais de la résistance, et puis petit à petit tu te dis "ouais c'est peut-être eux qui ont raison, et tu lâches quoi* » (mai 2018).

Cette co-habitation et cette perte de prise sur le territoire suggèrent une dé-centralisation de l'acteur agricole de l'espace social. Si les résidents secondaires n'en sont pas une cause unique, la baisse de la surface agricole utile, qui passe, selon l'Agreste de 1125 à 1027 ha entre 2000 et 2010 marque cette dépris[60]. Cette tendance, pouvant être intégrée dans une dynamique large de déterritorialisation des agriculteurs, est cependant mise en tension avec d'autres dynamiques visibles sur le territoire, qui reformulent une place d'importance pour l'agriculture.

[60] Le site internet de la municipalité décrit la commune comme ayant une surface totale de 1600 ha, dont la moitié environ est cultivée par les agriculteurs, sous-entendant une baisse encore plus importante de cette SAU. Source : http://www.ploubazlanec.bzh/vie-economique/lagriculture/ [consulté le 22 juillet]

Illustration 14: Un champ sur le Plateau. Le parcellaire y est beaucoup plus grand que sur la frange littorale Le 15 mai 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

2- L'agriculture, toujours structurante

Si les rapports de force avec les résidents non agricoles ainsi que l'évolution du modèle agricole hégémonique sur le territoire minorent la place des agriculteurs par rapport à la position qu'ils occupaient avant les dynamiques de spécialisation de l'agriculture, et de résidentialisation, les acteurs agricoles restent structurants dans l'identité territoriale, dans une place renouvelée.

Il convient ainsi de nuancer l'idée de dé-territorialisation : le territoire voit s'entre-chasser des territorialités différentes.

Malgré les rapports de force qui s'y nouent, et l'étanchéité entre les groupes sociaux, ceux-ci entrent en dialogue et participent à la construction permanente du territoire. Les agriculteurs maintiennent un cadre historique, politique et économique qui fait encore référence dans l'espace social local.

Il convient d'adopter une perspective dynamique qui interroge le repositionnement actif de l'agriculture dans le territoire, et la tension entre tradition-modernité dans la re-mobilisation de productions et pratiques historiquement ancrées dans l'espace local qui se patrimonialisent et servent aujourd'hui à labelliser le territoire, tant pour ses habitants que pour l'extérieur.

a- Le maintien de l'importance sociale, économique et symbolique des dynamiques agricoles

Ainsi, l'agriculture garde une place centrale dans l'espace local sur plusieurs points. Bien que le nombre de stations de dépôts[61] des productions ait largement diminué, elles maintiennent une logique de proximité pour les agriculteurs par la livraison, et maillent spatialement le territoire.

L'UCPT est aussi reconnue comme étant une coopérative à taille humaine, ainsi que le taux d'engagement des membres de l'organisation illustre. Sur les 600 membres que comptent l'UCPT, 170 à 180 producteurs exercent des responsabilités[62] au sein des différentes organisations reliées à l'UCPT – stations de conditionnement, station expérimentale, commissions produits, etc. – soit près d'un producteur sur 4. Ce taux d'engagement illustre le sentiment d'appartenance commune et la solidarité entre les agriculteurs que les exploitants enquêtés mettent en avant.

De nombreux réseaux de sociabilité se construisent autour de l'identité professionnelle agricole.
Ils se structurent aussi autour de la défense des productions. La confrérie du Coco de Paimpol, créée afin de défendre le produit connaît toujours un relatif succès.
Les motivations pour rejoindre la confrérie oscille entre le côté « *sympa* » (avril 2018) de l'organisation comme le formule un de ses membres et la volonté de « *défendre un peu le produit* » (mai 2018). L'esprit festif qui entoure les rencontres de la Confrérie[63] rassemble lors d'une fête qui se déroule tous les deux ans : en août 2018, étaient par exemple organisés les 20 ans de l'AOC.

---

61 Les stations de dépôts sont les entrepôts dans lesquels les agriculteurs viennent déposer leurs productions, avant la mise en marché.

62 Source : http://www.ucpt-paimpol.fr/commissions_producteurs [consulté le 12 juin 2018]

63 Les membres arborent, par exemple, des boutons en forme de coco sur leur vêtement. Le site internet du Coco de Paimpol : http://cocodepaimpol.free.fr/index2.htm [consulté le 13 juin 2018].

Aussi, le poids économique de l'agriculture est très important. Pour un élu local, à l'échelle de la commune « *les forces vives de la commune [...] c'est l'agriculture, la pêche et le tourisme* » (juillet 2018).

En plus de l'UCPT, un ancien agriculteur a créé, dans les années 1990 à Ploubazlanec, une entreprise de production industrielle de plants, et compte aujourd'hui 70 salariés. Il illustre bien cette adaptation à la pression foncière des années 1980 et des virages alors empruntés pour repenser la place de l'agriculture sur le territoire.

Illustration 15: Intronisation de Jean-Yes le Drian, ministre des Affaires étragères, et de Coco Michel, ancien footballeur de l'équipe d'En Avant Guingamp par la confrérie du coco de Paimpol, le 25 août 2018 sur le port de Paimpol. Crédit photo : Sandrine Dupé

L'UCPT est le premier employeur du Goëlo, et représente 3.000 ETP[64]. Ce poids économique est symboliquement reconnu par la présence de personnalités politiques aux événements-clé pour l'UCPT. Ainsi, lors de la célébration des 20 ans de l'AOC du Coco de Paimpol[65], Jean-Yves le Drian, Ministre des Affaires étrangères y était présent, reconnaissant l'importance de l'emploi agricole, mais aussi son poids symbolique.

64 Source : http://www.ucpt-paimpol.fr/chiffres_ucpt [consulté le 20 juillet 2018].

65 L'Appellation d'origine contrôlée, devenue depuis, par la normalisation européenne, l'Appellation d'origine protégée (AOP)

L'agriculture légumière bretonne devient un référentiel identitaire commun, mis en avant dans les discours des agriculteurs. L'histoire de la construction des organisations légumières, intrinsèquement liée à la nécessité d'exister sur un marché qui s'étend, participe à cette nouvelle identification territoriale. Cette mémoire de l'organisation collective des agriculteurs est portée par les agriculteurs, et la marque « Prince de Bretagne » est mise en scène par l'UCPT sur leur site internet comme « *le reflet de l'activité de toute une population de travailleurs de la campagne, qui mettent en commun leurs moyens pour faire vivre leur terroir* »[66]. L'adaptation de l'agriculture est alors insérée dans la continuité de l'histoire locale, notamment à travers la promotion des valeurs d'unité et de solidarité promues à travers cette narration. L'internationalisation de ce modèle agricole peut alors être analysée, non pas sous le seul angle d'un phénomène de déterritorialisation, mais également comme la proposition d'une nouvelle vision du territoire qui publicise à une autre échelle un ancrage renouvelé au territoire littoral local, asseyant ainsi la légitimité de l'agriculture sur le territoire.

Illustration 16: Les brochures de l'office du tourisme de Paimpol mettent en avant le Coco de Paimpol et les légumes dit "de terroir". Juillet 2018. Crédit photo : Sandrine Dupé

[66] http://www.dept-paimpol.fr/communication_productrice

Certaines productions de l'UCPT qui tendent à labelliser le territoire et acquièrent un statut d'emblème peuvent aussi y participer. Ainsi, un agriculteur de la Presqu'île de Lézardrieux[67] « *Les touristes quand ils viennent, ils demandent des choux-fleurs et des artichauts. [...] Ici, quand même c'est quelque chose* ». Plus encore que ces deux légumes, le Coco de Paimpol participe à la caractérisation du territoire. Comme le résume une élue local lors des célébrations des 20 ans de l'AOC, « *Le Coco a le goût de Paimpo*l »[68]. Le haricot demi-sec a également un intérêt touristique.

Les pratiques agricoles s'amendent à l'aune des évolutions des modèles agricoles. La territorialité associée, et l'intégration de la dimension littorale évolue plus qu'elle ne disparaît. Le cas du coco[69], en tant que culture installée sur le territoire depuis 90 ans, apparaît être une synthèse des enjeux que concentrent la place de l'agriculture sur le territoire.

b- le Coco, objet patrimonial comme marqueur du territoire et de ses évolutions

Le coco a été importé en 1928 par un marin issu de la région, et bénéficie d'une AOC depuis 1998 : il est le premier légume frais de France à avoir obtenu cette certification. La zone AOC, qui contient 84 communes a été définie « *par une commissions d'experts sur la base des usages […], ainsi que sur des critères géologiques, pédologiques et climatiques. La limite retenue est celle des 120m d'altitude* » (Macé, p.20, 2012), afin de conserver des températures tempérées.

[67] Comme évoqué en première partie, de nombreuses similitudes culturales existent entre le Goëlo et le Trégor, et l'UCPT est également représentée sur ce dernier territoire.

[68] Citation recueillie par Sandrine Dupé.

[69] L'appellation d'origine contrôlée déposée à l'INAO étant « Coco de Paimpol », il n'y a pas d'emploi de majuscule lorsque l'intitulé de l'appellation n'est pas écrit : coco désigne le haricot.

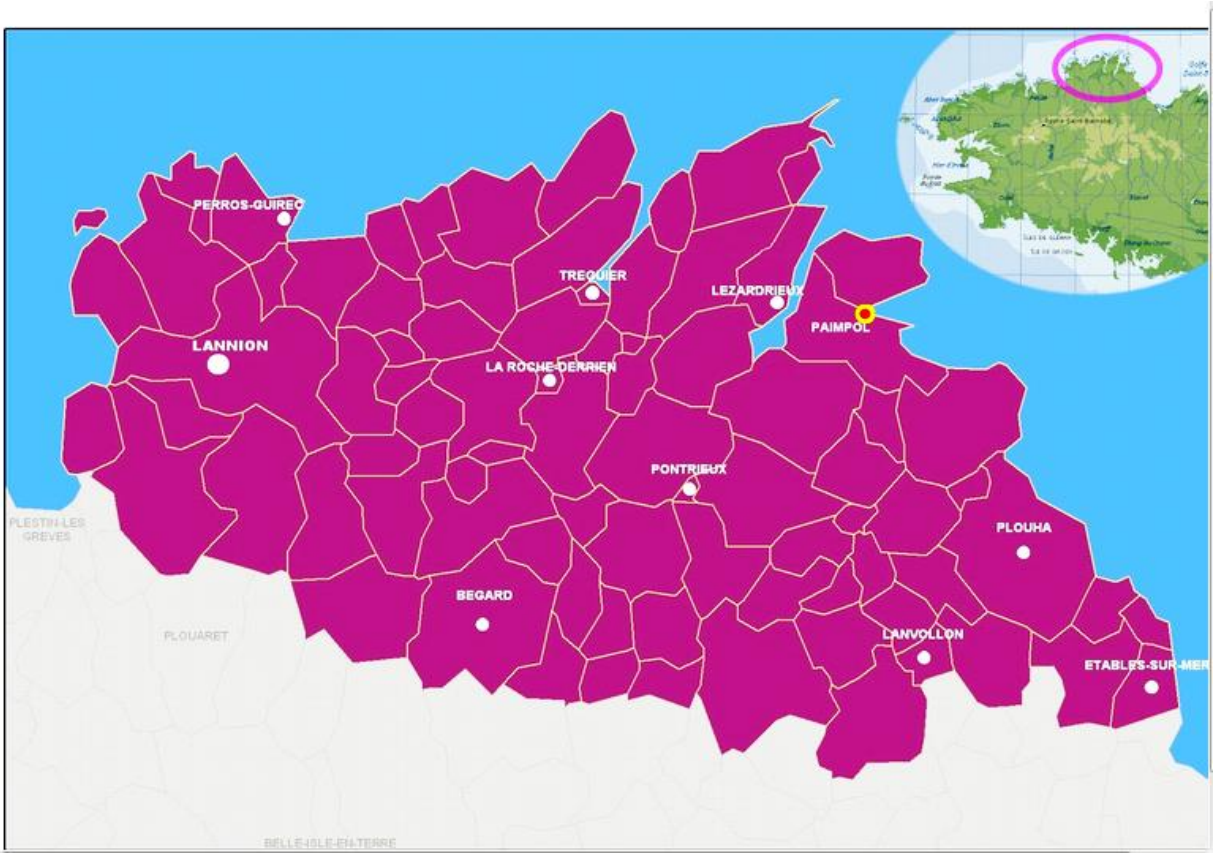

Illustration 17: Carte de la zone AOC. Source : site de la Confrérie du Coco de Paimpol [consulté le 12 juin 2018]

L'obtention de cette AOC, pour laquelle se sont impliqués de nombreux producteurs du territoire a permis d'associer officiellement la culture à un terroir, entendu comme milieu physique qui comprend la société locale qui l'habite. A partir des années 1980-1990, on assiste à un engouement pour les produits du terroir, en tant que garantie d'authenticité et de qualité (Delfosse, p.69, 2012). Par le coco, les acteurs agricoles se saisissent ainsi d'un héritage récent du territoire, participent à sa pérennisation et au maintien de cultures traditionnelles. Le coco exprime la jonction terre-mer, le territoire littoral comme espace d'interfaces, et l'histoire de son implantation locale témoigne des hybridations entre les domaines terrestres et maritimes, consacrées par la figure du marin-paysan. Le cahier des charges de l'AOC autorise l'utilisation de variétés fermières, non inscrites au catalogue, garantissant une autonomie vis à vis des semenciers pour cette culture, et perpétuant l'ancrage paysan de la culture.

Cet enchâssement de la culture du coco dans un terroir l'associe également à des sociabilités particulières autour du plumage[70], que raconte un exploitant de coco : « *Y'avait beaucoup de retraités, les petits enfants venaient aux champs avec eux, ils jouaient, ils faisaient un peu de coco. C'était la bonne franquette, et après tout l'argent gagné était redistribué dans les magasins de Paimpol pour faire la rentrée scolaire. […] Tout le monde trouvait son compt*e ». Les rapports de travail sont décrits comme étant basés sur la flexibilité et la convivialité. Étant payés au poids, les travailleurs organisaient, jusqu'à la campagne de ramassage 2017[71], leur temps sans horaires fixés par un contrat de travail : les retraités pouvaient aller « *relever les casiers* » (avril 2018), les jeunes pouvaient « *faire une pause à la plage* »[72] (juin 2018).

Le coco devient une culture emblématique du territoire, mais suit aussi les évolutions agricoles générales du modèle hégémonique. Pour un membre du syndicat du Coco de Paimpol, l'AOC a sauvé la filière en la professionnalisant : « Ça *s'est professionnalisé, les petits producteurs à mesure ont diminué, c'est vrai que y'a, avant y'a 25 ans, on va dire, on livrait en sacs dans des sacs de jute, là. Et quand on est passés à l'AOC on a fait faire des caisses plastiques qui sont identiques » (*mars 2018*).*

Le processus de consécration de la culture en tant que culture emblématique du territoire, participant à la construction et à la promotion d'un terroir passe par un renouvellement de l'organisation historique de la filière.
De même, l'aspect terroir, en tant qu' « *atout pour la commercialisation* » (Macé, p.5, 2012) permet d'assurer un certain niveau de demande et en fait une culture d'exportation, majoritairement distribuée dans le sud de la France : l'AOC est, depuis les années 1980, un outil du développement local (Delfosse, p.68, 2012), la position défensive de protection d'un produit se doublant d'une stratégie de développement de ce produit.

Afin de continuer à produire le coco, la culture entre dans le jeu d'adaptation de l'organisation, précédemment dépeint, pour rajeunir la cible des consommateurs du haricot demi-sec.

---

70 Le plumage désigne l'action de séparer les gousses des tiges et des feuilles.
71 Cette modification est évoquée plus loin dans le paragraphe.
72 Cet entretien n'ayant pas été enregistré, la retranscription est approximative.

Face aux nouvelles pratiques de consommation, les producteurs réfléchissent à de nouvelles modalités de commercialisation, notamment sous vide ou surgelé, comme l'exprime un producteur : « *Si vous trouvez des Cocos de Paimpol dans la petite barquette, tac, pour deux personnes, je vais dire surgelé ou sous vide, ou je ne sais quoi, prêt à fiouuu, vous ouvrez.* » (mars 2018). L'adaptation est également visible sur la question de la main d'œuvre : face aux difficultés rencontrées pour le recrutement de saisonniers évoquées précédemment, la robotisation est également à l'essai.

Si le coco est utilisé pour incarner une culture légumière traditionnelle, « on a plutôt affaire à une capture sélective et transformatrice de traditions par des réseaux modernisateurs »[73] (Mormont, 2009, p.147). La modernisation inclut la tradition autant qu'elle l'exclut, et les savoirs traditionnels sont également choisis en fonction de la valorisation industrielle qui peut en être faite. Le coco apparaît alors être une synthèse des enjeux autour de la place de l'agriculture sur le territoire, et de la place à accorder à des pratiques, et modes d'organisation agricoles hérités de périodes précédant les dernières dynamiques d'accélération. Ces pratiques s'apprécient actuellement à l'aune de la recherche d'authenticité et d'une valorisation des terroirs mais s'avèrent inadaptées à la marche modernisatrice visible sur le territoire, conduisant à des arbitrages et des reconfigurations dans le pacte territorial.

3- Une place sur le territoire reformulée ? Réflexion autour de deux enjeux symboliques

La place de l'agriculture sur le territoire littoral apparaît renouvelée plus qu'invisibilisée par les nouveaux usages du littoral et les transformations du modèle agricole.
Ce renouvellement est interrogé à travers deux enjeux symboliques qui participent à la caractérisation de l'insertion des acteurs sur le territoire et illustrent les tensions et les repositionnements des agriculteurs vis-à-vis des autres groupes sociaux en présence. La reformulation de la place des agriculteurs dans l'espace politique local, sous différentes formes, est un marqueur de l'investissement dans les processus de construction du territoire.

Ensuite, l'évolution de la place des parcelles littorale marque également cette place reformulée sur le territoire.

[73] Les tensions entre tradition et modernité sont exprimées dans les positions des acteurs agricoles. Depuis 2017, la rémunération des saisonniers au SMIC, sur la base de 120 kilos récoltés en sept heures a été mise en place, suite à des demandes syndicales – CGT, CFDT, CFE-CGT - auprès des ministères du travail et de l'agriculture. Cette réforme a été très mal accueillie par les producteurs, qui critiquent les complications administratives, et la destructuration d'un mode de récolte et des sociabilités associées.

Si l'enfrichement de ces parcelles, symboles d'une histoire collective marque un sentiment de perte de prise des agriculteurs sur l'espace, le maintien des mises en culture par certaines agriculteurs, ainsi que la place symbolique que lui confère notamment les supports de communication de Prince de Bretagne illustrent ces reformulations, et les tensions entre plusieurs dynamiques qu'elles contiennent.

a- Quelle place pour l'agriculture dans l'espace politique ?

L'évolution historique de la place des agriculteurs dans le conseil municipal marque le changement de la structure de la population locale. La répartition des élus entre pêcheurs et agriculteurs, caractéristique de l'après-guerre est aujourd'hui remise en question. L'actuel conseil ne compte plus que trois agriculteurs. Un élu évoque que « *les autres c'est des fonctionnaires, doit y avoir un artisan, trois pêcheurs* » (avril 2018). Le conseil municipal peut également apparaître ne pas être l'échelle adéquate pour envisager un changement dans le monde agricole. Un agriculteur du territoire évoque ainsi des ambitions politiques autour de mandats nationaux, « *pour pouvoir peser sur les décisions* »[74].

Les agriculteurs qui demeurent présents au conseil municipal voient dans leur rôle un intérêt pour l'ensemble de la profession, comme l'exprime un élu. « *On a aussi des écolos dans le conseil, donc là il faut réussir à... Tout faire comprendre.* » (avril 2018). La présence d'agriculteurs est alors présentée comme une nécessité, opérant le rôle de garde-fou par un exploitant: « S*i personne n'est présent dans un conseil municipal, si on laisse tout aller par, décider par des gens qui sont pas de la profession, on se fait bouffer hein.* » (avril 2018). Cette présence est à relier à la tradition locale de maire agriculteur : la maire actuelle, agricultrice à la retraite, effectue son deuxième mandat. De 1935 à 1989, Marcel le Guyader, un cultivateur, a également assumé cette fonction.

La place dans les décisions politiques locales peut également se jauger à l'aune de la place accordée à l'agriculture dans les processus narratifs mis en œuvre par la politique touristique, dans ce qui participe d'un « *marketing identitaire* » (Guermond, p.293, 2006). La géographe Baron-Yellès souligne la thématisation des stations touristiques littorales, qui se développent en tant que « lieu-produit » (Baron Yellès, p.708, 2005).
A Paimpol comme à Ploubazlanec, la maritimité du territoire est largement mise en scène.

[74] Cet entretien n'a pas été enregistré, la retranscription est donc approximative.

Elle passe notamment par l'héroïsation des Epopées d'Islande (Chappé, 1990), que l'œuvre de Pierre Loti Pêcheurs d'Islande parue en 1886 a rendues célèbres et la création de nombreuses infrastructures qui tendent à publiciser cette ancrage culturel : la statue « Veuve d'Islandais », installée face à la mer en 2017 représente des femmes de marins, priant pour le retour de leur mari de la Grande pêche. Le musée Milmarin également à Ploubazlanec « raconte la grande aventure maritime du territoire »[75]. Ce développement touristique, par la définition du territoire en tant que lieu-produit met en retrait l'agriculture de l'identité publicisée du territoire littoral, à destination des touristes.

Des éléments, associés à l'agriculture, participent à labelliser le territoire. La tendance d'intégration des agriculteurs « dans un système d'images, de valeurs et de mythes » (Rieutort, p.40, 2009) contribue à les resituer dans l'espace. Le coco s'intègre à la dynamique de patrimonialisation et permet de réaliser la jonction terre-mer. La Bretagne légumière devient une entité : des panneaux « Bienvenue en Bretagne légumière » sont disposés sur les routes touristiques.

Illustration 18: Panneau "Bienvenue en Bretagne légumière" posé par Prince de Bretagne à Pleumeur gautier, février 2017. Crédit photo : Sandrine Dupé

Tous les étés, l'UCPT organise des visites du marché au cadran, ainsi que des visites d'exploitation. Cette stratégie, au-delà de l'intégration modeste de l'agriculture dans les politiques touristiques locales, permet de légitimer la place de l'agriculture sur le territoire. Pour un des agriculteurs ouvrant sa ferme, ces visites sont l'occasion de discuter avec « *les gens du coin ou bien [des gens] qui sont en vacances* » qui y assistent et de faire comprendre les « *lois économiques que tu es obligé de respecter en fait* » (mai 2018).

La place que l'agriculture prend dans le tourisme local est modérée. L'intégration à cette dynamique d'ouverture dépasse la question des retombées économiques, elle permet aussi de ré-intégrer et visibiliser sa fonction productive.
Cette ouverture vise donc à communiquer, afin de dé-segmenter les usages du territoire pour minimiser la difficile communicabilité de l'expérience agricole et de faire comprendre les réalités de l'agriculture modernisée du territoire. Dans un autre registre, la question des parcelles littorales illustre également les repositionnements des acteurs agricoles.

b- La parcelle littorale, d'une valeur économique à symbolique

L'abandon de parcelles littorales, qui s'enfrichent , est regretté par de nombreux agriculteurs, mais décrit comme une évolution inéluctable du territoire, comme l'évoque un ancien agriculteur : « *Ca ne fait que commencer, y'a peu d'années que c'est comme ça, à Pors Even ça fait une dizaine d'années, quand un agriculteur en place est parti, lui il a toujours travaillé ces terrains-là, les terrains pentus, et la pente dans les deux sens, ça a pas été repris* » (juin 2018). L'apparition de la friche est due à la conjonction de plusieurs phénomènes. Ils sont internationaux, avec les mécanismes de concurrence internationale qui minorent l'intérêt pédoclimatique de la région, ils sont liés à l'évolution structurelle de l'agriculture, et à l'arrivée de la mécanisation. Enfin, ils sont le témoin des conflits d'usage qui se dévoilent sur les autres usages des espaces littoraux. En prenant l'exemple de Pors Even, port situé sur la commune, un ancien agriculteur explique les problèmes associés : « *Y'a les pétitions contre les ostréiculteurs avec leurs camions, mais si les terrains étaient travaillés en dessous, ça serait pareil avec du matériel agricole. Le matériel agricole n'est plus modèle réduit...* » (mai 2018).

La friche apparaît comme le symbole d'une perte d'emprise de l'agriculture sur le territoire : en effet, ces parcelles étaient anciennement largement dédiées à la culture des pommes-de-terre primeurs, culture emblématique du territoire. D'autant plus que les terres changent d'affectation. Le départ des agriculteurs de ces parcelles conduit souvent à l'arrivée de nouveaux occupants, dont beaucoup sont des résidents secondaires ou des néo-résidents[76].

A la logique d'adaptation au modèle agricole par l'agrandissement et la mécanisation, d'autres agriculteurs évoquent une logique d'adaptation au parcellaire, et aux petites parcelles du bord de mer. Les terres sont dotées d'une valeur symbolique et patrimoniale forte.
Françoise Bocher[77], ancienne exploitante de Ploubazlanec, évoque le rapport dynamique entre l'agriculteur et le milieu maritime, associés à cette forme d'agriculture, comme l'illustre la piste sonore « Ode à la mer »[78], dont la citation suivante fait partie : « O*n sait qu'elle est là, j'ai pas besoin de la voir tous les jours, quand je descends je la vois, mais elle est présente. C'est comme une personne en fait* » (avril 2018) Le morcellement du parcellaire, caractéristique des exploitations qui mettent des parcelles littorales en culture, entraîne notamment des formes de précarité économique importantes[79] d'autant que certains agriculteurs n'ont d'autre choix que de cultiver ce parcellaire.

Cependant, l'engagement dans ce modèle agricole est mû par un attachement à la terre qui transcende la seule dimension économique : le témoignage de Françoise Bocher évoque cette relation affective qui enchâsse l'agriculture dans un espace : « *Chaque parcelle à son nom, ça devient, c'est quelque chose… On leur attribue une valeur en fait. […] On donne des fois le nom de propriétaire, des fois le nom du coin où c'est... Ou des noms bretons, moi j'ai un champ qui s'appelle Runn, ça veut dire Landes* »[80] (avril 2018). Cette organisation de l'agriculture fonde des « paysages mémoire » (Rieutort, 2009), qui participe au sentiment d'appartenance au lieu.

---

76 Sans pour autant que de nouvelles constructions soient réalisées, ces espaces étant réglementés par la loi Littoral.
77 Le travail audio ayant été rendu public, les citations attribuées à cette agricultrice et utilisées dans le cadre de la constitution des pistes sonores n'ont pas été anonymisées.
78 Piste sonore créée dans le cadre d'une exposition réalisée sur Françoise Bocher, à partir de photographies réalisées par un photographe paimpolais. Voir le script en annexe. La piste a été envoyée par mail, en même temps que le mémoire. Durée : 2min21
79 Françoise Bocher, interrogée dans le cadre de la construction des pistes sonores a arrêté son exploitation.
80 Cette citation a été utilisée dans le cadre de la création d'une autre piste audio, « De la parcelle à l'espace de production » -durée : -. Le script est en annexe, et la piste sur la clef USB.

Ce maintien illustre ainsi l'hétérogénéité des structures d'exploitation sur la zone. Bien que de nombreuses parcelles littorales soient délaissées du fait des évolutions techniques agricoles, la parcelle littorale en tant qu'iconographie reste toujours très utilisée, comme sur le site de la mairie de Ploubazlanec[81], celui de l'UCPT[82] ou encore de Prince de Bretagne[83]. Ces clichés permettent le regroupement d'éléments nodaux du pacte territorial local. La proximité des cultures légumières avec la mer diffuse également l'image d'une agriculture respectueuse de la nature, que l'UCPT et les agriculteurs enquêtés défendent.

La question de l'écologisation de l'agriculture est particulièrement vive sur les espaces littoraux. Les différents positionnements vis-à-vis de cet enjeu dessinent de nouvelles territorialités et projections dans le futur.

C- Le littoral et l'écologie : ébauches des futurs possibles pour l'agriculture sur le territoire

L'écologisation des questions agricoles conduit à un processus de réinféodation de l'agriculture au territoire, par une demande de la société (Alix Levain, communication personnelle). Elle se traduit également dans les pratiques agricoles des acteurs sur le territoire. Dans ce modèle agricole ayant construit son avantage comparatif sur les spécificités pédo-climatiques dont jouit le territoire, La vulnérabilité face à l'aléa climatique met les agriculteurs en prise directe avec les enjeux associés au réchauffement climatique. Un agriculteur en plein champ du territoire explique ressentir concrètement ses effets, qui minorent cet avantage comparatif : « *Avec le réchauffement, donc, les un ou deux degrés supplémentaires, euh, ça nous avantage plus. […] depuis les années 2000, on sent qu'il y a un réchauffement, voire 2010, c'est encore plus flagrant, et on a vu des hivers […] moins rigoureux […] et donc cet avantage climatique, on l'a perdu* »[84] (décembre 2017).

L'écologisation, qui émerge en tant que « nouveau sens commun » (Kalaora, p.3, 2001) devient un thème face auquel les agriculteurs se sentent obligés de se justifier, comme le montre le témoignage d'un agriculteur ploubazlanecains : « J*e pense que depuis 15, 20 ans on respecte beaucoup de choses en fait ce qui est normal en fait, parce que la Terre elle est pas à nous hein. C'est nos enfants qui vont en bénéficier après, c'est emprunter, c'est tout* » (mai 2018) .

[81] http://www.ploubazlanec.bzh/, photo de couverture de la parge.
[82] http://www.ucpt-paimpol.fr/organisation-legumiere-des-cotes-armor, par exemple, la photo illustrant le bas de page.
[83] https://princedebretagne.com/fr, la photo servant de bannière.
[84] Entretien réalisé par Sandrine Dupé

Cette dynamique d'écologisation n'est pas prescriptive : elle entraîne des appropriations différentes dans les espaces sociaux localisés. Ces différentes appropriations tendent à caractériser, localement, la diversité « des mondes agricoles » (Hervieu, Purseigle, 2013).

Elles construisent également des insertions différenciées dans le territoire, et des projections différentes dans son avenir.

Afin de structurer la réflexion, deux positions caractéristiques sont définies : il convient de noter qu'elles ne catégorisent pas strictement les agriculteurs enquêtés, et que ces postures interagissent et s'hybrident. Cette proposition de séparation répond également à une volonté de clarté et d'intelligibilité.

1- Ecologiser pour s'adapter

L'appropriation des questions écologiques par les agriculteurs de l'UCPT, insérée dans la dynamique de concentration et d'accélération de l'agriculture locale précédemment décrite, est constituée de deux principaux éléments : la critique de l'écologisation, en tant que nouvelle norme, ainsi que la réappropriation de ses critiques, qui deviennent de nouvelles opportunités de développement pour l'agriculteur, dans un paradigme de modernité écologique.[85]

a- « D*ans les 5 ans à venir, il reste quoi ?* »[86] : pessimisme sur le devenir agricole de la commune

La dynamique d'esthétisation qui s'est dessinée à Ploubazlanec à partir de la fin du XIXème siècle , a participé à l'émergence des questions écologiques sur le territoire. Les néo-résidents et résidents secondaires sont des moteurs centraux de cette dynamique. Comme évoqué précédemment, c'est le legs de Paule Lapicque[87] à Bretagne Vivante,, qui a permis à l'association de constituer une réserve sur la commune. Elle s'est impliquée dans les prémices de l'agriculture biologique dans les années 1970, et était proche de Pierre Rabhi, paysan et militant écologiste, fustigeait une « *société de consommation et de gaspillage* »[88], et s'insérait pleinement dans ce que Micoud appelle la « globalisation écologique » (Mormont, p.153, 2009), c'est à dire la critique englobante d'un modèle de société servant de point d'appui pour agir localement.

---

85 La notion sera déifinie dans la seconde partie de ce point.
86 Témoignage d'un agriculture de Ploubazlanec (mai 2018)
87 Comme évoqué précédemment, elle est issue d'une famille historique de résidents secondaires.
88 « Paule Lapicque et Bretagne Vivante », le Journal de Ploubazlanec, n°82, août 2017

Les organisations dites environnementalistes présentes sur la commune participent à des conflits d'usage avec les agriculteurs. Les actions de la réserve de Bretagne Vivante, comme celle du Conservatoire du Littoral, sont critiquées par certains agriculteurs. Pour l'un d'entre eux « l*e Conservatoire ne fait rien, et laisse en friche* »[89] (juin 2018).

Ces espaces littoraux, déjà à l'état de friche agricole, ne changent donc pas d'état mais se transforment en friche naturaliste : « la conservation de la nature rogne l'espace agricole, et les « patrimoines » prétendent organiser l'espace et le développement […] s'ensuivent de nombreuses zones de conflits » (Mormont, p.155, 2009). Ainsi, l'agropastoralisme qui s'est développé dans la réserve Paule Lapicque de Bretagne vivante est raillé par un des exploitants agricoles de la commune : « *Y'a aucune cohérence […] Ils ont fait un parc à biquettes, et ça a coûté une blinde, une blinde. C'est fait par des paysagistes […] je suis allé voir l'autre jour, s'ils savent pas quoi faire de nos impôts...* » (mai 2018).

Bien que la mécanisation de l'agriculture et la dynamique d'agrandissement aient conduit à l'apparition de friches littorales qui ne naissent pas par l'action des associations environnementalistes, ce changement d'affectation des terres est le témoin, dans les discours, d'un sentiment de dépossession, comme l'exprime un agriculteur de la commune : « C*'est ce que je dis aux écolos, si vous voulez de la friche, vous allez en avoir hein.* » (mai 2018). L'écologisation est intégrée en tant que facteur de pression. Evoqué précédemment, le rôle de garde-fou que disent endosser les agriculteurs présents aux conseils face aux élus présentés comme « *écologistes* », est révélateur.

Ces représentations relativement défensives, s'insèrent dans le prisme d'une lecture pessimiste de l'agriculture sur le territoire. Marquée par une vision décliniste, elle conçoit une disparition progressive des agriculteurs, dans des territoires où les contraintes deviennent trop pesantes : « J*e pense que c'est enclenché, et... C'est comme ça, voilà. On est, je vous le dis, on était 40 exploitations, peut-être plus même… […] Je crois qu'il en reste une dizaine. Une dizaine, et sur cette dizaine là, dans les 5 ans à venir, il reste quoi ?* » (mai 2018).

Ce fatalisme et cette absence de perspective sont nuancés par la dynamique de modernisation écologique, qui ouvre~~nt~~ à une autre territorialité, orientant les modèles agricoles à haute intensité capitalistique vers le futur.

[89] Cette partie de l'entretien n'ayant pas été enregistré, la retranscription est approximative.

Selon un agriculteur interrogé, les serres participent à ce renouvellement, tant qu'elles maintiennent un niveau d'emploi important et un contrôle sur les pollutions *: « A l'avenir, je sais pas qu'est ce que... Si ça continuera à disparaître ou... Je sais pas. Heureusement que... J'ai dit tout à l'heure mais heureusement que y'a eu le développement en serre pour que les jeunes restent. » (avril 2018).*

b- La modernité écologique en tant qu'opportunité pour le développement agricole ?

L'écologisation en tant qu'opportunité nouvelle de développement correspond en fait à une nouvelle phase de modernisation, « sorte d'amendement et de correction par rapport aux limites de la première [modernisation], que l'on qualifiera de "modernité écologique" » (Billaud, p.116, 2004).

Le développement de l'agriculture biologique à l'UCPT répond pour de nombreux agriculteurs à l'effet d'opportunité qui y est associée. Dans la continuité de l'internalisation de la logique d'adaptation comme valeur centrale de l'identité agricole sur le territoire précédemment explicitée, la conversion en agriculture biologique est dans de nombreux cas présentée comme une porte de sortie économique. Dans le cas des serres de tomates, un serriste explique : « *Je pense que dans l'avenir […] celui qui n'aura pas de cogénération dans 5 ans je pense qu'il n'aura pas de solution que de faire du bio.* » (mai 2018).

D'autres démarches, alternatives à la culture biologique, se développent aussi et s'inscrivent dans un logique d'innovation. La démarche Nature et saveurs, lancée en 2018 par Prince de Bretagne, illustre cette écologisation des pratiques. Elles vise à s'insérer sur un marché, rassurer le consommateur, et faciliter la communication par la mise en place d'un label. Elle cherche également à garantir l'absence d'utilisation de pesticide de synthèse, ni en culture, ni après-récolte[90] sur les cultures de tomates. Enfin, elle permet la rémunération des efforts des producteurs par cette singularisation de la production à travers une une démarche de certification.

Pour ces producteurs, l'écologisation est pensée à travers le prisme de l'intensification écologique (Griffon, 2006) qui serait fondée sur l'utilisation, en lieu et place d'artefacts techniques ou d'intrants de synthèse, d'objets et de processus naturels. (Barbier, Goulet, p.201, 2013) Elle ne remet pas en cause le paradigme de l'adaptation. Certaines exploitations, suffisamment grandes, s'insèrent également dans une démarche d'agriculture de précision, qui cible l'amélioration les rendements par la connaissance de la variabilité des milieux, entre les parcelles et à l'intérieur des parcelles.

[90] https://princedebretagne.com/fr/le-label-100-nature-et-saveurs

La tendance à la concentration des exploitations sur le territoire conduit donc à une technicisation des « très gros »[91]. Le développement de la cogénération sur le territoire s'intègre également dans cette modernisation écologique : quatre exploitants se sont dotés du système sur la commune et une quinzaine sur l'intégralité du territoire que couvre l'UCPT selon un serriste équipé..

Les panneaux solaires que quelques serristes ont posé sur le toit de leurs infrastructures illustrent également cette tendance.

Cette modernité écologique conduit également, de fait, à une re-territorialisation de l'agriculture. En effet, en plus de la re-sédentarisation des agriculteurs locaux avec les serres[92], « l'acte technique tend à prendre de plus en plus en compte, grâce à de nombreuses innovations, les conditions écosystémiques locales » (Billaud, p.116, 2004).

Au-delà des perspectives de rentabilité économique que ces équipements permettent d'ouvrir[93] et des transformations du métier qui y sont associées, ils ouvrent la possibilité de visibiliser les efforts qui les agriculteurs du territoire disent avoir engagé pour la protection de l'environnement, en marquant une distance avec les excès attribués aux anciennes générations.. Les visites d'exploitations illustrent à leur manière la stratégie d'ouverture de l'organisation. Cette écologisation locale des pratiques répond aux craintes et demandes sociales locales, comme aux demandes émanant mais aussi des consommateurs. qui forment un cadre englobant. Elle ne modifie pas la structure du modèle agricole, ni la segmentation des usages, ni le rapport au littoral précédemment décrit. Mzoughi et Napoléone distinguent deux démarches agricoles autour de l'écologisation.

> « D'un côté, une réponse possible de l'agriculture aux injonctions politiques comme aux contraintes techniques consiste en un changement incrémental, par exemple, au niveau des intrants utilisés pour la protection des cultures. […] D'un autre côté, l'hypothèse alternative est […] qu'un reconditionnement du secteur est à réfléchir à partir d'un modèle borné par les contraintes naturelles et sociales » (Mzoughi, Napoléone, p.162, 2013)

---

91 Pour reprendre les grilles de lecture des acteurs du territoire eux-mêmes, évoquées plus haut.

92 Cet argument est d'ailleurs utilisé par la mairie de Ploubazlanec, qui met en avant qu' « Il faut aussi noter que l'agriculture sous serre créé six emplois à l'hectare. »http://www.ploubazlanec.bzh/vie-economique/lagriculture/

93 Un des agriculteurs équipés en cogénération interrogé évoque une production de « 1,2 méga d'électricité » , équivalent pratiquement à la production d'électricité nécessaire pour alimenter la commune.

Cette pluralité des démarches agricoles est également visible sur le territoire étudié. Des territorialités différentes existent chez les agriculteurs, qui ne peuvent être entendus comme une catégorie sociale homogène.

2- Relittoraliser l'agriculture pour renouveler un projet de territoire ?

Dans la dynamique d'écologisation décrite dans le point précédent, les autres usagers du territoire sont intégrés à la marge. L'écologisation des pratiques agricoles permet surtout l'adaptation à de nouvelles demandes sociales. Elle provoque également une mise à distance des critiques locales émises à l'encontre des pollutions induites par l'agriculture conventionnelle, source de conflits d'usage sur le territoire. La création d'une nouvelle territorialité structurée autour de la réinféodation au littoral fédère des réseaux qui se saisissent différemment de cette dynamique d'écologisation. : « A une écologie qui serait « subie » par les agriculteurs, sous l'effet des politiques publiques, est opposée en quelque sorte une écologie « vécue », associée à la pratique, aux savoir-faire et aux relations domestiques qu'entretiendrait les agriculteurs avec les objets de la nature. » (Goulet, p.62, 2010)

a- L'existence de projets territorialisés non inscrits dans le cadre agricole hégémonique

Entendre l'écologisation comme « une rupture plus profonde, supposant un véritable dépassement cognitif et normatif, que l'on qualifiera de "modernité réflexive" » (Billaud, p.112, 2004), conduit à repenser le paradigme agricole dominant sur le territoire. Ce changement conceptuel, intégré dans une territorialité, inclut également les autres usagers du territoire : « considérant les processus naturels en termes d'atouts, de facteurs favorisants, de synergie, de coopération, etc., et non plus simplement en termes de contraintes, facteurs limitants, concurrence, et autres éléments d'un vocable à charge négative » (Barbier et Goulet, p.204, 2013).

Les expériences d'exploitation correspondant à cette dynamique sont presque inexistantes à Ploubazlanec et Paimpol, et se développent plus « *à l'intérieur des terres* » (mars 2018) selon un exploitant. Cependant, certaines se déploient dans les environs de la commune. Ainsi, deux agriculteurs installés depuis 2014 sur 4 ha sur la Presqu'île de Lézardrieux développent un projet de maraîchage diversifié. 1,2 hectares est dédié au maraîchage, la production étant écoulée en vente directe ainsi qu'en Biocoop. Le reste de la surface est dédié aux céréales, ainsi qu'à de la prairie de fauche. Les agriculteurs produisent également des légumes anciens.

A terme, un projet touristique devrait être adossé au projet agricole, devenant agritouristique. Pour la première mouture de ce projet, un agriculteur investi dans le projet compte « *faire des circuits guidés avec les anciens éléments utilisés, les fours à goémon, les routoirs à lin* », afin de montrer « *l'évolution [du territoire] […] : il nous reste quelques vestiges de ce qui se faisait avant »* (mars 2018). La dimension patrimoniale de l'exploitation familiale, qui a motivée cette installation agricole, se double d'un attachement plus général au patrimoine local. Cette approche par le patrimoine irrigue la conduite de la ferme. Afin de réhabiliter des pratiques ancrées, du goémon est par exemple utilisé pour amender les terres, et l'achat d'un cheval de trait est évoqué.

Ce modèle d'exploitation repose sur l'ancrage local et l'insertion dans des réseaux territorialisés, pouvant permettre de visibiliser le projet. Ainsi, les porteurs de projet travaille avec l'office du tourisme et des pancartes sont disposées le long des routes menant à la ferme. Le projet rediscute la séparation entre les activités, les fonctions et les représentations du territoire, et construit une insertion dans le territoire différente de celle de la majorité des agriculteurs de l'UCPT. La structuration de l'activité et les réseaux qui leur sont associés sont particulièrement intéressants pour le développement de ce point.

Le projet se structure également autour de la recherche de « *lien* », qui acquiert une dimension totale. La volonté d'établir un lien direct avec les acheteurs se prolonge d'un nouveau lien à la nature, que présentent les agriculteurs : « C*e lien qu'on a toutes les deux à la nature... […] sur un site comme ça on n'a pas non plus des maisons partout, des fois on a des chevreuils et tout, y'a ces plaisirs là aussi...* » (mars 2018). Un agriculteur, qui pratiquait la vente directe sur Ploubazlanec, évoque les interactions avec l'environnement : « *On est proche de la nature, on évolue avec la nature* » (avril 2018).

Il est intéressant de noter que les agriculteurs insérés dans ce mode de production et de distribution, alternatif à l'UCPT[94] intègrent la dimension paysagère et esthétique du territoire dans lequel s'insère l'activité agricole.

[94] Il convient encore une fois de rappeler que en que l'UCPT est marquée par l'hétérogénéité des modes d'organisation des exploitations qui en sont membres.

Un agriculteur qui pratiquait la vente directe défend l'intérêt paysager des petites exploitations du bord de mer : « *Le légume, il a besoin de plein de producteurs, plein de gens. Parce que chaque producteur va faire sa culture d'une façon, et c'est un paysage* » (avril 2018). Au contraire, la plupart des producteurs enquêtés de l'UCPT mettent en avant que vivre au milieu de ces aménités les associent à la routine quotidienne et tend à les banaliser.

b- Des bases pour une nouvelle littoralité ?

La multifonctionnalité de l' agriculture est entendue au-delà du respect de l'écologisation du secteur agricole. Elle intègre la volonté de définir un cadre de vie commun, qui passent par la productions de nouvelles territorialités co-construites.

Ce mouvement, en gestation, qui conduit à des repositionnements permanents d'acteurs agricoles et institutionnels peut être qualifié de « re-littoralisation ». Le littoral est alors saisi sous l'angle des avantages pédoclimatiques qu'il offre, mais aussi du pouvoir attractif qu'il exerce sur différentes catégories sociales - touristiques ou résidentielles -. La « re-littoralisation » tend à prendre en compte ces différentes fonctions et usages pour tenter de formuler une nouvelle littoralité que l'on peut qualifier de mixte, dans le sens où elle amorce les bases d'un projet de territoire tendant à atrophier les segmentations des usages et des fonctions précédemment décrites.

Cette « re-littoralisation » de l'agriculture est entendue à l'image de ce que Rieutort entend en évoquant la re-territorialisation de l'agriculture (qui insiste sur la nouveauté de la relation, qui s'écarte d'un simple ancrage dans une vision passée du territoire) : « Des nouveaux référentiels de production, de nouveaux objectifs et un nouveau lien au territoire » (Rieutort, p.11 , 2004). Ses modalités se construisent sur la base de relations affinitaires entre différents acteurs locaux, qui ne sont pas forcément professionnelles. Elles se constituent de manière dynamique, et intègrent donc des acteurs non agricoles. Ainsi, un universitaire investi localement défend le tourisme promu par les deux agriculteurs porteurs du projet agritouristique. Il affirme la nécessité de contrôler la création des produits touristiques[95], qui tendent à stéréotyper le territoire :« *On est dans un tourisme de découverte, d'échange, de randonnée, dans un tourisme de détails, pas dans un tourisme de masse, on n'est pas dans le tourisme de Perros-Guirrec, c'est pas notre tourisme*. » (mars 2018).

[95] Entendus en tant que « ensemble des activités réalisées par le touriste à partir du moment où celui-ci quitte son espace habituel de vie » (De Grandpré, p.13, 2007)

L'engouement pour la variété précoce de pomme-de-terre Duke permet d'illustrer ces jeux d'alliance . Elle a été rapportée par les saisonniers agricoles à Jersey après après la première guerre mondiale Elle s'exporte alors très bien et participe à la richesse du territoire. Cependant, ses difficultés suivent celles de la pomme de terre primeurs, la mise en concurrence internationale, la pomme de terre de conservation, et les changements d'habitude de consommation causent sa marginalisation sur le territoire. A partir des années 1990, elle n'est plus mise sur le marché par l'UCPT. Pour autant, l'attachement à cette culture demeure, en tant que « *richesse patrimoniale, emblématique de la côte, de la mer, du transport maritime* »[96] (mai 2018) comme le formule Christian Porteneuve, ancien salarié de la station expérimentale de Pleumeur-Gautier du Cérafel lors d'une conférence sur le sujet.

Les semences de cette culture constituent un patrimoine familial : elles sont sélectionnées pour leur précocité et leur rendement, par rapport à un « *idéal-type* » de la bonne semence, propre à chaque famille et sont conservées. Des distributions informelles se maintiennent. Elles regroupent majoritairement des résidents et néo-résidents qui la cultivent dans leur jardin, des habitants férus de l'histoire locale que concentre l'objet Duke, des anciens agriculteurs qui l'ont cultivée ou des agriculteurs insérés dans un prisme alternatif, qui participent ainsi au maintien de la variété.

Pour Christian Porteneuve, la Duke peut « *vendre une image, un terroir* » (mai 2018). Son caractère peu mécanisable et l'importance de la valeur ajoutée qu'elle peut dégager la rend valorisable dans le cadre de circuits-courts. Basés sur la proximité, ces derniers relèvent d'un « phènomène de relocalisation » (Praly, p.457 2014), qui peut participer au dépassement de la séparation entre l'espace de l'habiter et celui du produire, dans lequel les résidents secondaires pourraient être moteurs.

Sur la commune de Ploubazlanec, face à l'abandon progressif des parcelles littorales, ce mode d'insertion agricole est présenté comme une possible solution par un exploitant : « *les terrains qui sont trop petits à terme ils seront abandonnés ou peut-être, ou peut-être que ça conviendra pour une forme d'agriculture, peut-être le bio* » (mai 2018). Les résidents secondaires sont présentés, dans ce cas, comme des alliés permettant le déploiement de ce mode d'agriculture, et d'assurer une cohabitation dans l'utilisation des espaces littoraux.

[96] https://actu.fr/bretagne/lanmodez_22111/portrait-et-si-la-duke-sortait-de-la-clandestinite_7764507.html

II - Quelle place pour l'agriculture dans le projet territorial bréhatin ?

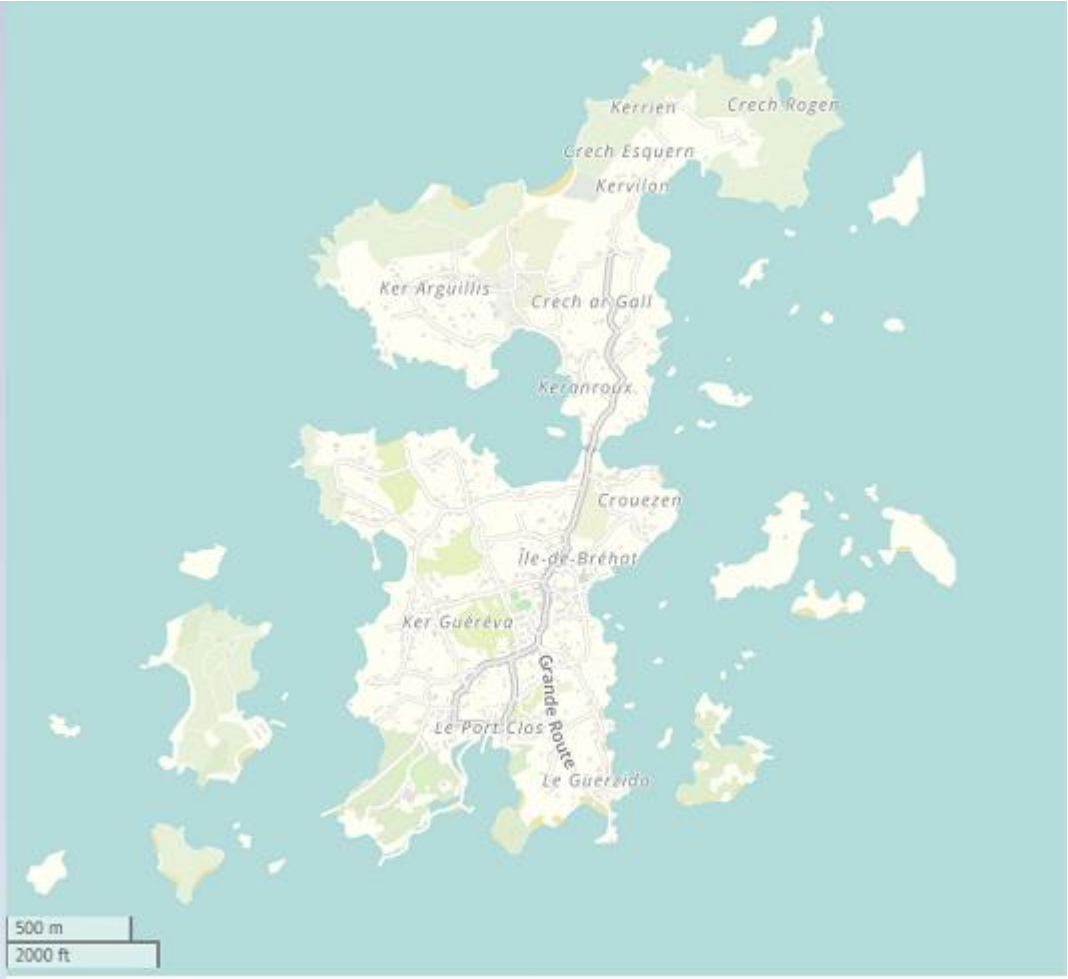

Illustration 19: L'archipel de Bréhat. Source : openstreetmap

L'archipel de Bréhat, qui compte 10 îles, est situé à 1,7 kilomètres de la pointe de l'Arcouest, sur la commune de Ploubazlanec (Côtes d'Armor). L'île principale, par sa superficie et sa population, est l'île de Bréhat[97]. D'une superficie de 318 ha, elle compte 378 habitants[98] en 2015 selon l'INSEE : en 1936, 800 personnes habitaient l'île, qui a accueilli jusqu'à 1483 personnes en 1836[99]. Les chiffres de la population actuelle sont cependant marqués par une forte saisonnalité.

[97] En réalité deux îles, l'île nord et l'île sud, séparées par un étroit chenal et reliées par un passage nommé le Pont-Vauban .

[98] https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-22016

[99] Insee, cité par Péron, p.27, 1993

Les résidents déclarant leur logement bréhatin en tant que logement principal alors qu'ils n'y passent que quelques mois par an constituent un biais certain pour connaître le nombre réel de résidents permanents, qui y logent la majorité de l'année. Les enquêtés évoquent entre 200 et 250 résidents à Bréhat au creux de l'hiver.

Aujourd'hui, l'île compte 4 entreprises agricoles enregistrées[100] : un GAEC qui exerce une activité de production en maraîchage diversifié, deux élevages dont les exploitants sont polyactifs, et une pépinière qui produit différentes variétés de plants et de fleurs. De plus, on compte un foyer dont les membres, d'anciens actifs agricoles, pratiquent également une agriculture vivrière[101]. Seuls les quatre associés du GAEC et les deux salariés de la pépinière[102] font de l'agriculture leur activité professionnelle principale. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec la situation de l'île au sortir de la seconde guerre mondiale. En 1948 il y a, selon l'Abbé Menguy[103], « 72 vaches, 17 chevaux, 134 moutons et 12 exploitations agricoles sur l'île, dont une à Béniguet[104] » (Menguy, p. 303, 2005). L'agriculture marque donc un fort recul.

Dans une perspective d'analyse inter-îles, Françoise Péron, qui a travaillé sur les îles du Ponant met en évidence trois facteurs explicatifs de la marginalisation des activités agricoles sur ces îles : l'augmentation des revenus ramenés par les hommes (notamment pêcheurs et marins), l'ouverture des îles au continent (les liaisons plus fréquentes permettent alors des importations de produits frais) et enfin la complexité du parcellaire constituant un frein à l'agriculture moderne (Péron, 1993). Face à ce constat général, et afin de tenter de caractériser l'insertion territoriale contemporaine de l'agriculture sur l'île, il apparaît nécessaire de s'intéresser aux spécificités bréhatines, et de tenter d'appréhender concrètement les transformations de sa situation agricole depuis l'ouverture de l'espace insulaire aux phénomènes résidentiels et touristiques à la fin du XIXème siècle[105].

Son esthétisation, et sa patrimonialisation - le 13 juillet 1907, l'ensemble de l'Île de Bréhat fut le premier site officiellement protégé et classé en France, au titre de la protection des sites –, à la

[100] Il est à noter que l'île compte également une pépinière horticole.
[101] Son importance, tant historique que spatiale nous conduit à la dissocier des quelques potagers qui existent encore sur l'île.
[102] Bien que la pépinière dépende d'un régime agricole, son statut est à part lors de cette analyse.
[103] L'abbé Menguy a été pasteur sur l'île de Bréhat entre 1986 et 2000. Il publie des chroniques sur l'histoire bréhatine qui seront regroupés dans un ouvrage publié en 2005.
[104] Béniguet est une île de 18 ha, située dans l'archipel de Bréhat, à l'ouest de l'île principale. Elle est aujourd'hui privée.
[105] L'île a pu bénéficier d'un service maritime régulier à partir des années 1850, et une vedette a été mise en place en 1907.

lumière de la place des estivants et des résidents secondaires sur l'île sont des éléments centraux pour comprendre le déclin, et la forme contemporaine de redéploiement de l'agriculture sur l'île.

Il convient dans un premier temps de tenter de caractériser l'évolution du secteur agricole sur l'île, dans sa dynamique historique (A). Dans un second temps, la notion de pacte territorial permet d'appréhender l'agriculture, en ce qu'elle s'adapte à l'insularité,. Elle permet également d'approfondir les relations entre les différents groupes sociaux sur l'île, et les différents projets de territoire qui en émanent et y forgent des rapports de pouvoir importants (B). Enfin, la troisième phase met en évidence les interactions contemporaines qui tendent à conduire à des hybridations, à explorer les négociations et alliances territoriales qui se font jour (C).

A- Agriculture sur Bréhat, évolution socio-historique

L'évolution de la place de l'agriculture sur Bréhat doit être considérée à l'aune de deux phénomènes concomitants : les difficultés d'adaptation de sa structure agronomique dans un contexte de modernisation agricole, ainsi la trajectoire de spécialisation propre à l'île, qui s'oriente vers une dépendance à l'égard des touristes et des résidents secondaires. La forme contemporaine de l'agriculture bréhatine s'adapte ainsi à cette insularité - incluant donc la littoralité comme un de ses composantes - , porteuse de contraintes comme d'opportunités.

1- La structure de l'agriculture bréhatine, inadaptée à la modernisation agricole

Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'agriculture bréhatine peine à s'adapter face à la dynamique de modernisation agricole. Le cadre législatif national s'avère également difficile à mettre en œuvre sur l'île de Bréhat.

a- Les limites de l'île face à la modernisation agricole

La pomme-de-terre a commencé à être cultivée sur Bréhat à partir de 1890. Avant la deuxième guerre mondiale, 300 tonnes de primeurs étaient exportées chaque année, et constituaient ainsi une ressource locale importante : « Les premières pommes de terre de l'année qui arrivaient à Paris provenaient de Bréhat. Une certaine quantité était exportée en Angleterre.

Lorsque les Bréhatins entendaient la sirène du caboteur anglais, tous se hâtaient d'aller arracher leurs pommes de terre » (Menguy, p.302, 2005). Un ancien conseiller municipal expliquait en 2002 au quotidien *les Echos*, que dans les années 1950, Bréhat « r*ivalisait alors avec Batz pour vendre les premières pommes de terre primeurs à prix d'or.* »[106].

Au sortir de la seconde guerre mondiale, le déclin de l'agriculture s'accélère sur Bréhat. De 17 exploitations évoquées par Louis Menguy en 1948, un habitant de l'île, porteur de projet agricole évoque la persistance de seulement « *3 fermes sur Bréhat* » (mai 2018) y a quarante ans. Pour expliquer ce déclin, plusieurs éléments peuvent être avancés en tant que facteurs explicatifs. Il concerne tant les conséquences du développement agricole national, que l'évolution de la structure économique du territoire.

Il apparaît, dans un premier temps, que le maintien de l'ancienne structure foncière de l'île a alimenté cette perte d'importance du secteur agricole. L'exploitation de la terre sur de nombreuses îles du Ponant, dont Bréhat (Gariglietti-Brachetto, p.59, 2013) est marquée par l'utilisation de sillons, qui « délimitent de petites parcelles longitudinales atteignant une centaine de mètres de long, pour simplement quelques mètres de large. […] Ces lanières de terre se regroupent entre elles, formant ainsi de véritables damiers, disposés orthogonalement les uns par rapport aux autres » (Brigand, p.231, 2002). Cet usage du foncier a marqué les paysages, très anthropisés. Une extrême optimisation du territoire limité de l'île est nécessaire pour alimenter ces habitants. Le maintien de cette ancienne structure foncière est symbolisé par un morcellement très fort du parcellaire, qui complexifie la modernisation de l'agriculture locale.

En 1948, René Dumont se rend sur l'île. Son témoignage, en tant que conseiller agricole au Commissariat Général du Plan de modernisation et d'équipement, institution dont le rôle a été moteur dans la modernisation agricole française, est particulièrement intéressant. Marqué par le paysage « de poupée » de l'île, il y voit « une agriculture pratiquée de manière archaïque », qui doit « se hâter de remembrer, et au moins ne pas entraver […] la concentration de la culture en quelques fermes assez importantes » (Dumont, 1953, cité par Brigand, p.327, 2002).

[106] Voir : https://www.lesechos.fr/12/07/2002/LesEchos/18695-140-ECH_les-iles-tentent-de-preserver-leur-ame.htm [consulté le 20 mai 2018]

De manière plus générale, l'idéal productiviste diffusé par la science agronomique et les techniciens agricoles voit dans l'environnement des contraintes à l'accomplissement des performances productives dont il s'agit de s'affranchir (Barbier, Goulet, 2013). La notion de limites, naturelles, démographiques, spatiales, intrinsèques à l'espace insulaire (Moles, Rohmer, 1982), complexifie la mise en pratique de cette déterritorialisation progressive, et l'insertion concrète d'exploitants dans des circuits dits conventionnels. Les attributs de l'île constituent ce que Françoise Péron appelle « la désadaptation par rapport au monde » (Péron, p.55, 1993) qui prend alors forme.

Cette désadaptation - dont il conviendra également de nuancer l'approche déterministe - peut alors être renforcée par l'application de régimes, notamment juridiques, ne prenant pas en compte la spécificité insulaire et tendant ainsi à renforcer la perte d'importance du secteur agricole, trop contraignant.

b- L'insularité, singularité non prise en compte dans le développement agricole

Les conséquences de la désadaptation de l'île sont toujours visibles dans les structures agricoles qui fonctionnent aujourd'hui à Bréhat. Un des deux éleveurs de l'île évoque les difficultés logistiques associées à l'insularité. Le morcellement de son parcellaire complexifie par exemple la constitution des dossiers de subventions PAC[107], et les aides sont très compliquées à obtenir. « *Je passais combien, pendant trois semaines un mois tous les soirs pratiquement sur le dossier, pour entourer les petites parcelles […] il aurait fallu une dérogation.* » (avril 2018)[108] . L'abattoir de l'île ayant fermé en 1972, il travaille avec un abattoir et une coopérative situés sur le continent. Les coûts de production doivent intégrer les allers-retours île-continent, ce qui entraîne un surenchérissement systématique. L'éleveur doit également trouver des partenaires commerciaux prêts à contribuer aux déplacements de seulement quelques bêtes[109], et ce de manière parfois aléatoire : du fait des contraintes organisationnelles liées aux vedettes[110], le respect des horaires est parfois contingent. Ces difficultés ne sont pas propres à l'élevage. L'exploitation maraîchère de l'île, dont les légumes étaient au départ exportés vers le continent, a également recentré sa production sur l'île.

Le cadre de la loi Littoral, entrée en vigueur en 1986, apparaît également contraignant. Cette loi implique une obligation de construire à moins de 50 mètres d'un bâti déjà existant.

---

[107] Politique Agricole Commune
[108] Cet entretien n'a pas été enregistré, les citations sont donc approximatives
[109] Les deux troupeaux de Bréhat sont actuellement constitués de moins de 20 bêtes.
[110] Nom donné aux bateaux faisant la liaison entre l'île et le continent.

Dans le même temps, l'interdiction de construire certains bâtiments d'élevage à moins de 100 mètres des habitations vient en contradiction avec cette réglementation. Louis Brigand évoque l'inapplicabilité de cette loi sur l'île de Sein. « Il y a des vrais contraintes qui sont pas du tout adaptées, la loi Littoral sur l'île de Sein on ne peut pas l'appliquer, c'est très clair […] Tout est dans la bande des 100 mètres […] Je pense qu'il faut imaginer des systèmes un peu différents »[111] (communication personnelle, avril 2018).

Cette désadaptation ne doit pas conduire à une approche strictement déterministe, comme peut l'illustrer la variabilité des conséquences de la modernisation agricole sur les contextes insulaires. L'île de Batz, d'une surface de 310 ha, est considérée comme étant relativement proche de Bréhat dans sa structure, un résident permanent de l'île évoquant même le terme d' « *île jumelle* » dans un entretien. Pourtant, l'île a su conserver un dynamisme agricole important et compte encore aujourd'hui une quinzaine d'exploitations, la SAU – Surface agricole utile - représentant la moitié de la surface de l'île[112]. Au milieu du XIXème siècle, la pression foncière sur le continent conduit des exploitants de Roscoff et Saint-pol-de-Léon à s'installer sur l'île en tant qu'agriculteurs, favorisant ainsi le maintien et le développement de la structure agricole locale (Gariglietti-Brachetto, p.42, 2013). Selon l'Agreste, l'île compte encore 20 exploitations en 2010.

Il s'agit donc désormais de questionner les particularités de la place de l'agriculture sur Bréhat dans sa dynamique de spécialisation vers le tourisme : la dynamique de résidentialisation particulièrement forte que l'île a connue ainsi que le développement d'une mono-activité autour du tourisme ont eu des conséquences importantes sur le développement agricole.

2- La formation d'une économie de service

La trajectoire économique de Bréhat est marquée, surtout à partir de l'après seconde guerre mondiale, par le poids important de l'économie de services. L'île s'ouvre à partir du XIXème siècle, et concentre flux touristique et résidentiel, dont l'ampleur tend à faire reculer l'importance symbolique et spatiale de l'agriculture.

[111] Louis Brigand, date, communication personnelle
[112] Source : https://www.iledebatz.com/d%C3%A9couvrir

a- La « Bréhatisation » progressive de l'île :

Le phénomène touristique à Bréhat est marqué par son ancienneté. L'île est d'abord connue dans les milieux intellectuels. Les artistes, ainsi que des naturalistes se rendent en nombre sur l'île dès la fin du XIXème siècle, notamment conduits par Ary Renan (1858-1900), peintre et fils d'Ernest Renan, historien. Pourtant, l'île demeure difficilement accessible, ce qui la préserve du phénomène de tourisme balnéaire qui se développe en Bretagne à partir du milieu du XIXème siècle dans des villes côtières comme Saint-Malo ou Perros-Guirrec. L'île ne se dote pas d'un « front de mer », caractéristique de ces endroits de villégiature, et reste beaucoup plus difficile d'accès : ce n'est qu'après la première guerre mondiale que le trajet de Paimpol à l'Arcouest, où l'embarcadère est situé, ne s'effectue plus à cheval mais en car (Huchet du Guermeur, p.120, 2001).
Les capacités hôtelières de l'île sont également limitées : le premier hôtel n'est construit qu'en 1910, et les deux suivants entre 1920 et 1930. Les années 1980 ont marqué une accélération du fait touristique sur l'île, « Passant de 225 000 passagers en 1980 à près de 400 000 en 2003 (CCI, Côtes d'Armor) » (Buhot, p. 51, 2006). Aujourd'hui, le tourisme représente une très forte pression sur le lieu : 350 à 400 000 personnes visitent l'île par an, dont 100 000 entre le 14 juillet et le 15 août.

L'activité économique de l'île est donc tournée vers ce secteur : par exemple, l'île compte aujourd'hui 94 hébergements d'accueil touristique[113], et 13 restaurants. Le développement de cette mono-activité sur l'île a conduit au développement d'un concept qualifiant cette trajectoire. La « Bréhatisation », notamment évoquée par Louis Brigand (2003), exprime le développement de la dépendance économique de l'île à une population qui n'y réside pas à l'année, conduisant à une séparation forte entre la vie estivale faste et une longue période de creux hivernal.

Dans d'autres îles du Ponant, qui cherchent à « préserver leur âme » comme le titrait les Echos en 2002[114], la place accordée au tourisme dans l'archipel costarmoricain apparaît comme un exemple de développement territorial à éviter. A titre d'illustration, le maire de Batz affirmait, en 2002, refuser la « Bréhatisation de son économie [115]» (Buhot, p.54, 2005).

[113] http://www.brehat-infos.fr/hebergements-listing.php
[114] https://www.lesechos.fr/12/07/2002/LesEchos/18695-140-ECH_les-iles-tentent-de-preserver-leur-ame.htm
[115] Ibid

Au-delà des touristes, cette mono-activité dépend également fortement de la résidentialisation de l'île. « En 1939, Bréhat comptait déjà un tiers de résidences secondaires, vingt ans plus tard, elles en composaient plus de la moitié[116] ». Le contexte législatif favorise les constructions : l'île ne se dote d'un POS – plan d'occupation des sols – qu'en 1973 et « le terrain agricole n'est pas cher » (Huchet du Guermeur, p.42, 2000). Pendant la seconde guerre mondiale, aucune friche n'existe sur l'île, l'intégralité du territoire est cultivée. Ces éléments traduisent un important changement d'affectation des sols, qui tranche avec cette ancienne optimisation agricole.

Clothilde Buhot avance en 2005 que « 76 % des logements sont déjà entre leurs mains, ils détiennent également 60 % de la surface communale. » (Buhot, p.8, 2005). Cette emprise des résidents secondaires sur le foncier constitue un conflit d'usage avec les agriculteurs de l'île, constituant un facteur explicatif de la forte baisse du nombre d'agriculteurs. Le fort pouvoir attractif de l'image de « l'île aux fleurs », apposée sur Bréhat entre en concurrence avec l'agriculture sur l'île. L'itinéraire de spécialisation économique de l'île dessine les usages de l'île, orientés - notamment durant la période estivale – vers le loisir. Il construit ainsi une nouvelle territorialité. L'agriculture qui s'appuie sur l'exploitation des ressources et fait de l'île un espace de production devient en de nombreux points une source de nuisances.

b- L'agriculture comme source de nuisances

La caractérisation de l'agriculture en tant que nuisance est favorisée par le regard artistique posé par les premiers estivants, qui ont participé à un mouvement d'esthétisation de l'île, dans lequel les formes d'agriculture d'alors ne trouvent pas leur place. L'île est exotisée. Tsugouharu Foujita, peintre japonais « aimait retrouver dans cette île d'Occident les présences secrètes d'un Orient caché » (Menguy, p.247, 2005).

Pourtant, le paysage de l'île est longtemps caractérisé par la pauvreté de sa végétation. Dans son ouvrage traitant de la période révolutionnaire sur l'île, Le Pache évoque les vents qui «balaient tout » et « une grande surface de l'île inexploitable » (Le Pache, p.136, 1991).

[116] Insee, 1968, recensement général de la population

Illustration 20: Palmier sur l'île nord, faisant étant des spécificités climatiques de Bréhat. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

L'ancrage de l'image de l'île aux fleurs est directement corrélé à l'arrivée des résidents secondaires, qui profitent des avantages pédoclimatiques de l'île. Un résident secondaire affirme qu'avant, l'ouverture de la pépinière de l'île dans les années 1990, « *c'était déjà l'île aux fleurs. Les gens se passaient beaucoup de boutures entre eux, comme y'a ce micro climat…* » (avril 2018).

L'acquisition de résidences secondaires sur l'île est liée à la recherche d'un cadre de vie esthétique . « L'architecture (maisons de style ou propriétés en granit rose), la vue et le calme semblent autant d'éléments recherchés par les résidents secondaires. […] » (Buhot, p.8, 2005).

L'agriculture, si elle obstrue la vue ou insère des infrastructures considérées inesthétiques dans le paysage peut alors apparaître comme un facteur de nuisances visuelles. Les filets à lapins[117] disposés sur les cultures plein champ par l'exploitation maraîchère de l'île ou encore les serres en plastique – toujours dans le cas du maraîchage - sont des matérialités que de nombreux propriétaires fonciers refusent, servant de support de justification contre le prêt de terres à des fins agricoles.

[117] Les lapins sont très nombreux sur l'île, et constitue un facteur de nuisances pour les cultures maraîchères.

L’emprise sur le foncier se transforme alors en un phénomène de rétention foncière. Un résident permanent évoque le cas d’un éleveur, dont la maison est située à proximité d’un de ses champs : « *il a mis du maïs comme tout le temps et le gars voilà il voulait sa vue sur mer et pendant deux mois il l'avait pas parce qu'il avait le maïs devant...* » (avril 2018).

Illustration 21: Cette photo illustre les difficultés que peuvent rencontrer les éleveurs sur l'île. L'espace où demeure les bêtes est tout enclos. Il est également à proximité des chemins et de jardins. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

La parcelle agricole s’extrait du cadre de l’île aux fleurs, y introduit du banal, et rompt avec l’insularité mythique qui imagine et espère l’île comme l’ « envers du monde continental » (Péron, p.782, 2005), terreau fertile pour les conflits de représentations et d’usages.

Illustration 22: Sur l'île, les jardins sont particulièrement soignées. Ici sur l'île nord. Avril 2018 Crédit photo : Jérôme Cardinal

Au-delà des nuisances visuelles, l'agriculture peut également être source de pollutions sonores. En 1964, le premier tracteur arrive sur l'île et crée des remous : le calme, qui participe à construire la réputation de l'île en tant que lieu de villégiature, est notamment garanti par le fait que l'île soit un espace non motorisée. En 1968, un premier arrêté entre en vigueur afin de réglementer l'usage des tracteurs. En 1970, l'intégralité du Conseil municipal démissionne et s'insurge contre « la mise en circulation d'un huitième tracteur agricole « dont les pétarades venant s'ajouter à celles existantes, troubleraient la quiétude de la population estivale, attirée précisément par le charme, et surtout par le calme de l'archipel » » (Menguy, p.302, 2007). Encore aujourd'hui, la circulation motorisée est réservée aux transports de personnes, de marchandises, à certains services ou activités économiques, et strictement réglementée par arrêté municipal[118]. Elle reste un sujet de tensions.

[118] « Arrêté portant réglementation de la mise en circulation des véhicules, engins et remorques sur lle territoire de la commune », 28 avril 2018 thttps://iledebrehat.fr/fr/base-documentaire/autres-documents/reglements/518-arre-te-mise-autorisation-circulation-du-28-avril-2018/file.html

Un résident permanent évoque les commentaires sur le cahier de doléances de l'office du tourisme : « *les gens ceux qui râlent le plus c'est vraiment pour les tracteurs* » (avril 2018).

L'esthétisation, et son influence sur la construction de l'image de l'île, n'est pas étrangère à la patrimonialisation de la nature visible sur le territoire, qui a fait l'objet de mesures de classements Natura 2000, Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO), Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF). Ces mesures visent à qualifier le caractère emblématique et exceptionnel de cet écosystème insulaire.

La friche qui croît sur l'île avec la diminution des surfaces exploitées et les difficultés des exploitants à obtenir des locations de terres est un symbole phare des conflits de représentations qui peuvent advenir entre les acteurs agricoles, les résidents secondaires et les touristes. L'étude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat[119] évoque, sur l'île nord, des paysages très enfrichés, où « les fougères, parfois même les herbes de la pampa, de rares ajoncs, occupent toute la frange littorale de l'île nord. » [120]

Frein au développement agricole, cette friche peut être apparentée au sauvage : dans l'île nord elle se fond dans un cadre paysager que beaucoup consacrent en expression de l'ensauvagement. En 1982, un journaliste d'Ouest France étaye cette idée : « A l'île sud, méditerranéenne, succède l'île Nord, irlandaise. C'est la plus sauvage, mais non la moins attachante avec sa lande, ses fougères et quelques bouquets de pins, avec surtout son incomparable silence traversé de cris d'oiseaux et du ressac de la mer »[121]. La fougère, dont le développement est caractéristique de la dynamique d'enfrichement, est intégrée dans une description où elle est associée à la lande. Le développement de la friche n'est cependant pas propre à Bréhat : dans une perspective inter-île, Louis Brigand exprime ses craintes de voir, avec le développement de cette friche, « la création d'un paysage insulaire standardisé et stéréotypé, destiné à flatter le visiteur. » (Brigand, p.354, 2002).

Ainsi, au-delà de la relative inadaptation de l'île au cadre borné par la modernisation agricole, c'est la singularité de la dynamique de spécialisation économique bréhatine qui tend à reconfigurer l'importance accordée à l'agriculture sur l'île.

---

119 Livrée en décembre 2017, cette étude a été commandée par l'association Fert'île, qui œuvre pour le redéploiement de l'agriculture sur l'île

120 Étude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat, p.16, 2017

121 André Legand, Paimpol-Bréhat, Editions Ouest-France, p.27, 1982

De manière générale, les résidents permanents souhaitant exercer une activité économique sur le territoire doivent penser leur activité dans le cadre de ce nouveau contexte économique, social et culturel.

3- S'adapter au nouveau cadre de l'insularité bréhatine

L'importance de l'ouverture de l'île de Bréhat aux touristes et résidents secondaires a largement tertiarisé l'économie bréhatine : la place des activités traditionnelles, que sont la pêche et l'agriculture baisse sensiblement à partir des années 1950. Cette nouvelle attractivité de l'île renforce l'esthétisation de l'espace et constitue un cadre avec lequel les actifs agricoles qui demeurent sur le territoire doivent composer.

a- L'adaptation des actifs à l'économie de service

Un résident, dont les parents ont connu le tournant de l'après-guerre évoque l'arrivée déterminante du supermarché, qui a rendu obsolète le potager : « *chacun avait sa parcelle, son veau dans l'année, son cochon pour les résidus, donc du coup l'espace était optimisé. Donc cultivé, rationalisé, tout.* » Avec l'arrivée de la petite alimentation, *« y'a plus eu besoin de lopin de terre pour cultiver soi-même et... Donc là ça s'est enfriché* » (avril 2018).

Les opportunités ouvertes par le tourisme sont saisies par de nombreux habitants dans l'espace local. Un résident permanent né dans les années 1940 évoque la situation d'un membre de sa famille. *« [Il] avait pas mal de bêtes [...] quand il a vu que le transport rapportait, son oncle lui a dit va faire du transport aussi*. »[122] (avril 2018).

De nombreux actifs agricoles se tournent donc vers la polyactivité, à partir des années 1950. « *On s'est tourné vers les jardins aussi […] ce qui nous sauvait, c'était la location de notre maison […] pour rester agricole et puis surtout pour pouvoir s'outiller* »[123]. Aucun des deux éleveurs bréhatins actuellement en activité n'en fait son activité principale. L'élevage est devenu une activité économique d'appoint, voire une activité coûteuse, maintenue par passion. L'un d'eux a développé une activité économique autour des espaces verts sur l'île, « *qui paie les vaches* » (avril 2018).

[122] Cet entretien n'a pas été enregistré, les citations sont donc approximatives.
[123] Extrait d'Id-Iles sur l'île de Bréhat, d'Octobre 2017.

Cette logique d'adaptation pousse aussi certains Bréhatins, dits « de souche »[124] à abandonner des projets agricoles. Un résident permanent, aujourd'hui toujours en activité, souhaitait s'installer comme agriculteur dans les années 1980 mais n'en a pas eu l'opportunité. « *Y'a eu tellement de constructions de maisons, on a eu peur que y'ait plus de terrains. Comme je voulais rester à Bréhat, j'ai fait jardinier* »[125]. Bréhat compte aujourd'hui 5 entreprises d'entretiens de jardins.
On retrouve également ce profil de « Bréhatins de souche », issus de famille agricole, dans le secteur du bâtiment, deuxième employeur de l'île. La volonté de rester sur l'île force à repenser les trajectoires professionnelles. L'avenir professionnel est d'abord pensé dans l'île et s'adapte donc à son contexte et ses évolutions. Ainsi, un résident permanent qui souhaitait en priorité « *rester sur l'île* » a travaillé dans l'hôtellerie et la restauration avant de mûrir un projet d'installation agricole à Bréhat.

Cette logique d'adaptation à l'insularité bréhatine, largement définie par les résidents secondaires et les touristes par leurs besoins et par leurs représentations, reconfigure l'agriculture locale. Comme évoqué précédemment, elle conduit des résidents permanents à devenir polyactifs, ou à abandonner tout avenir agricole. Mais elle amène également des porteurs de projets agricoles à adapter leur modèle agricole au contexte marqué par les configurations sociales, pédologiques, géographiques et culturelles. L'agriculture en tant qu'activité économique sur le territoire peut s'enchâsser dans cette territorialité qui protège l'île en tant qu'espace naturel et paysager remarquable, dont une large partie du territoire est dédiée au loisir et à la villégiature. Il convient désormais de développer plus en profondeur ce point, et d'évoquer les différents projets agricoles en présence sur le territoire et leur rapport à ce cadre existant.

b- Quelle logique d'adaptation pour l'agriculture ?

L'île compte aujourd'hui quatre entreprises agricoles, qu'il convient de catégoriser.
Les deux éleveurs de l'île actuellement en activité sont polyactifs. Dans les deux cas, l'agriculture était initialement pensée comme activité économique principale. Dans les deux cas, c'est aujourd'hui une activité économique d'appoint : sa valeur affective justifie son maintien.

[124] On reprend ici la terminologie employée par les enquêtés eux-mêmes.
[125] Extrait d'Id-Iles sur l'île de Bréhat, d'Octobre 2017.

Un des éleveurs de l'île s'est installé en 1996, avec un cheptel de 12 vaches, et « *une activité de transformation en fromages et yaourts principalement, commercialisés en vente directe.* »[126]. L'arrêt d'activité laitière, faute de bâtiment, l'a conduit à convertir son troupeau en bovin viande. Il valorise actuellement une dizaine d'hectares. L'autre éleveur s'est installé en 1995, en bovin viande. Il a eu jusqu'à 25 vaches, valorisait 17 ha sur l'île et travaillait avec une coopérative du continent. Inséré dans un circuit de distribution conventionnel, les difficultés économiques rencontrées l'ont conduit à restructurer son cheptel, dont l'importance a diminué.
Également double-actif, certaines de ses terres vont dans les années à venir être utilisées par une de ses cousines, qui construit actuellement un projet d'installation sur l'île.

La pépinière de l'île possède un statut à part. Elle ne répond à aucune fin nourricière et ses débouchés économiques sont garantis par l'image de « l'île aux fleurs » adossée à Bréhat, qu'elle permet également d'entretenir et d'enrichir. Lancée en 1998, elle emploie deux ETP. Une dizaine de serres ainsi qu'un espace de vente sont disposés sur un demi-hectare, exposant 200 variétés d'agapanthes et de 40 variétés d'échium. Quarante pourcents de la production est vendue sur l'île, le reste est négocié à des collectivités, des particuliers ou des conservatoires botaniques[127].

[126] Étude prospective pour le développement de l'agriculture à Bréhat, p. 19, décembre 2017
[127] Source : http://brehatmurmure.bzh/index.php/2017/11/26/la-pepiniere-de-lile-de-brehat/

Illustration 23: La pépinière de Bréhat propose toute sorte de plants. Beaucoup sont d'ornements. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

L'exploitation maraîchère diversifiée a été lancé en 1984 en entreprise individuelle. Le GAEC a été lancée en 2016, et emploie aujourd'hui quatre ETP. La structure a été pensée afin de contrer l'exiguïté des terres. Des cultures associées (ail, épinards, et tomates par exemple) sont pratiquées. Afin d'obtenir une valeur ajoutée intéressante, relativement à la taille des parcelles et aux quatre ETP que la structure emploie, le GAEC oriente ses cultures afin d'obtenir une saisonnalité estivale abondante et pouvoir vendre aux résidents secondaires et aux touristes, au fort pouvoir économique. Les surplus de la production sont également transformés en jus ou en conserves. Le goémon est utilisé comme amendement pour fertiliser les terres. Ils effectuent également de nombreuses tâches à la main. Un petit marché est aménagé à la ferme et permet à chacun d'acheter des denrées en libre-service, économisant ainsi le coût salarial d'un vendeur.

Un associé du GAEC a également le projet de renforcer l'activité de transformation d'algues dans une visée alimentaire, déjà entamée par la structure.

Le GAEC permet ainsi d'illustrer cette tendance à l'adaptation de la structure agricole, qui suit la construction de l'insularité bréhatine et s'intègre dans une territorialité pré-existante.

Freins	Atouts
- rétention foncière pour des raisons diverses de la part des propriétaires foncier (spéculation, attachement aux biens familiaux, peur que l'agriculture génère une gène visuelle ou autres) - prix du foncier - difficulté des agriculteurs à contractualiser avec les propriétaires pour obtenir des fermages officiels nécessaires pour sécuriser l'outil de production de l'agriculteur (notamment dans le cas de cultures pérennes) - difficulté à constituer des unités foncières fonctionnelles et « exploitables » du fait du micro parcellaire, du mitage et des chevauchements entre espaces urbanisés, agricoles et naturels - difficulté d'obtention de permis de construire pour du bâti agricole - difficulté à se loger	- accueil favorable par les agriculteurs en place d'un projet de développement agricole pour l'île - potentiel saisonnier de commercialisation en vente directe, créatrice de valeur ajoutée - micro-climat et qualité des sols maraîchers - potentiel de zone pastorale dans l'île nord, actuellement en friche - présence d'un groupe d'acteurs (associations, propriétaires fonciers …) moteur et prêt à investir du temps pour permettre le redéploiement de l'activité agricole à Bréhat

Illustration 24: Issu du rapport du comité agricole sur le foncier, ce tableau présente les freins et les atouts de l'agriculture insulaire à Bréhat. Source : Etude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat, p.24, 2017

Les projets d'installation agricole suivent cette tendance. Un résident permanent compte, sous peu, s'installer en production de vache laitière et faire de la transformation. « *Le but [...] c'est hors période estivale, de pouvoir transformer mon lait pour le garder pour quand les touristes vont venir, avoir des produits, pas perdre mon lait* » (avril 2018). Il cherche également à contourner les difficultés que peuvent constituer les effluents, les épandages et la construction d'un bâtiment agricole et envisage pour ce faire de développer « *la traite mobile* » (avril 2018).

Un autre résident permanent souhaiterait lancer une activité complémentaire d'herbes aromatiques et de plantes médicinales**.** Il apparaît nécessaire de souligner que de nombreux projets d'installation se sont aussi soldés par un échec. Par exemple, un ancien habitant de l'île, qui y a résidé 6 ans n'a pu lancer son projet d'élevage, qui prévoyait la transformation du lait en fromage par manque de terres.

D'autres contournent les difficultés que constitue l'insularité et la pression foncière associée en passant par un rapport parfois ambigu à la légalité. Un résident permanent évoque ainsi le cas de d'agriculteurs, n'ayant pas attendu la délivrance de permis de construire pour entamer la construction d'infrastructures qui leur étaient nécessaires ou d'autres, ayant squatté des terres.

Ces dernières remarques permettent de sortir les acteurs agricoles d'une position passive vis-à-vis de la construction de nouvelles territorialités. Si la marge de manœuvre est faible, les acteurs agricoles se montrent flexibles et créatifs pour se réapproprier une latitude d'action.
Ce premier axe de réflexion a permis de décrire les moteurs de la reconfiguration agricole de Bréhat. Les conflits de représentations et d'usage ont été évoqués afin de tenter d'expliquer la construction socio-historique de la situation contemporaine de l'agriculture bréhatine. Le territoire est sujet à différentes appropriations, et passe par « la confrontation de formes différentes de légitimités qui s'expriment dans les manières d'habiter, d'exploiter ou d'utiliser l'espace » (Alphandéry, Bergues, p.9, 2004). Il apparaît maintenant nécessaire d'approfondir les rapports de force évoqués précédemment et les détails de leur déploiement afin d'appréhender les modalités de définition du pacte territorial aujourd'hui en vigueur.

B- Le pacte territorial, reconfiguration de l'agriculture face aux nouveaux usages de l'espace insulaire

Les rapports de pouvoir tendent à construire des catégorisations sur le territoire : les personnes interrogées vivant à l'année sur l'île séparent strictement résidents permanents et résidents secondaires. A travers les rapports de force qui se marquent spatialement, se joue la question du contrôle de l'espace et de la légitimation à y produire un projet de territoire. La question de l'identité bréhatine est donc chargée d'une valeur centrale. Pouvoir affirmer être bréhatin, c'est pouvoir légitimer certaines appropriations et tendances marquées sur l'île. Pour pouvoir comprendre la place que prend l'agriculture, il convient ici d'aborder les différentes représentations des groupes sociaux : « le lieu concret s'efface devant sa représentation. Le territoire devient imaginaire, support d'une appropriation à la carte où projeter ses repères et manières de faire. » (Alphandéry, Bergues, 2004). Parmi ces groupes sociaux, une place importante sera accordée aux résidents secondaires et leur emprise spatiale sur le foncier, en tant que frein au redéploiement agricole sur l'île.

Interroger les représentations, et la cristallisation des rapports de pouvoir associés permet de ne pas figer les positions des acteurs. Cela permet aussi de sortir de la réification de l'agriculture sur l'île : des enjeux symboliques lui sont associés et la question est saisie par d'autres acteurs sociaux de l'île, à l'aune de dynamiques qui tendent à réhabiliter des modes d'agriculture autrefois disqualifiés.

1- Résidents secondaires : penser la sédimentation des conflits d'usage

Il s'agit de comprendre les éléments mis en avant par les résidents permanents qui tendent, dans les typologies qu'ils réalisent, à séparer les résidents secondaires et les résidents permanents. Au-delà des différences sociales, économiques et culturelles marquées entre ces groupes sociaux[128], c'est la question de l'identité bréhatine, dont différentes définitions s'opposent, et celle de la légitimité à marquer une emprise spatiale sur le territoire qui se joue. La place de l'agriculture, important marqueur spatial, est donc constamment questionné en filigrane.

Il convient de rappeler que les catégorisations, qui construisent une analyse duale ne doivent cependant pas faire oublier l'hétérogénéité, propre à chaque catégorie.

[128] Bien que ces catégories soient hétérogènes

Illustration 25: Cette photo, prise sur l'île nord, illustre la cohabitation entre résidents secondaires, agriculteurs - par les traces d'engins - et touristes -par le message sur les vélos -. Avril 2018 Crédit photo : Jérôme Cardinal

a- Les sentiment de perte de contrôle sur l'espace des résidents permanents

Les discours des résidents permanents usent d'une dialectique « eux/nous » pour marquer une séparation avec les résidents secondaires. Les confusions sémantiques illustrent cette mise à distance. Les termes de « *Parisiens* »[129] ou « *touristes* » servant à insister sur le caractère allogène des résidents secondaires reviennent ainsi à de nombreuses reprises dans les discours des résidents permanents enquêtés.

[129] Si ce terme prend, dans ce contexte, une connotation péjorative, une étude de l'Association des Iles du Ponant (AIP) sur le tourisme dans ces îles indique que plus de 60 % des résidents secondaires à Bréhat sont ont leur résidence principale à Paris (cité par Huchet de Guermeur, p. 46, 2000).

Ces catégorisations servent aussi à mettre à distance un groupe social avec qui de nombreux résidents permanents entretiennent des relations de service et dont le capital culturel et social est différent[130]. Cependant, les résidents permanents séparent différentes typologies de résidents secondaires, différenciant les « *nouveaux* » (avril 2018) résidents secondaires, et ceux, ancrés depuis plusieurs générations. Une résidente permanente née dans les années 1950 effectue cette distinction. « *les vieux touristes, c'est comme ça que j'appelle, ils prenaient le premier hôtel c'était différent. Ils étaient tous plein la dedans, ça faisait pas de bruit ces gens-là ! C'était des gens qui avaient du respect pour les gens sur Bréhat. Nous maintenant on est de trop, c'est « vous dégagez ».* » (avril 2018).

L'arrivée d'un nouveau type de résidents secondaires est présenté comme un facteur perturbateur des équilibres locaux qui s'étaient construits, notamment par rapport à la mise à disposition des terres aux agriculteurs. « *Les gens qui laissent leurs terres actuellement […] c'est des gens qui sont là depuis très longtemps* » (avril 2018). Le comportement de certains résidents, qui achètent des terrains qui ont eu une vocation agricole est présenté comme néfaste aux agriculteurs locaux, car destiné à atténuer les nuisances induites par l'agriculture. Un agriculteur raconte une expérience de ce type : « *Un propriétaire qui a une maison près d'un de mes champs, il voulait essayer, il en a acheté autour, parce que je l'embête en envoyant [involontairement]des cailloux près des chantiers* » (avril 2018).

La défiance exprimée par les résidents permanents interrogés[131] se sédimente autour de la question foncière, tant pour l'immobilier que pour l'accès aux terrains agricoles. Elle concerne la question de l'immobilier. Un collectif de résidents permanents, récemment mis en place pour tenter de construire un écohabitat partagé déplore une dualisation immobilière, entre une «*logique spéculative qui étouffe la vie permanente à Bréhat et celle qui, à l'inverse, consiste à proposer uniquement du logement social* »[132].

---

130 Pour emprunter une terminologie associée à Pierre Bourdieu. Les premiers résidents secondaires étaient issus de la bourgeoisie intellectuelle. Huchet du Guermeur note que l'on croise encore « des médecins spécialistes en grand nombre, des hauts fonctionnaires -conseillers d'État, préfets, généraux-, des universitaires -enseignants-chercheurs- […] écrivains, cinéastes ou dessinateurs » (Huchet du Guermeur, p.44, 2000).

131 Tous insérés ou sensibilisés à la dynamique agricole de l'île, cette dimension peut constituer un biais et ne représente pas l'intégralité des résidents permanents.

132 « Vivre à Bréhat », page Facebook du projet d' »habitat participatif à Bréhat » : http://urlz.fr/7z6r -lien raccourci renvoyant vers la page Facebook du collectif.

Le morcellement du foncier, héritage de la nécessite d'optimisation de l'espace insulaire d'avant-guerre apparaît également comme une limite pour le développement des activités agricoles. Un agriculteur de l'île estime que « *sur les terres qu'on cultive, on a facile 50 propriétaires.* », (avril 2018) un autre déclare avoir des « *propriétaires à New-York* » (avril 2018). Le lien entre les résidents permanents et secondaires est présenté comme étant distendu, les résidents secondaires et principaux apparaissant comme « *deux mondes séparés* » (avril 2018), comme l'exprime un propriétaire foncier et résident secondaire de l'île.

La complexité de la situation foncière sur l'île rend l'accès à la terre très délicat pour les porteurs de projet agricole qui ne sont pas originaires de Bréhat, et elle précarise la situation des agriculteurs qui occupent actuellement des terres. Les accords oraux entre locataires et propriétaires, longtemps la norme sur le territoire, sont notamment remis en question par cette distanciation avec les propriétaires fonciers. Un résident permanent évoque les problèmes que posent aujourd'hui ces accords tacites : « *c'était, "ouais allez-y", tant que les gens n'ont pas besoin ça leur pose pas de soucis qu'on s'en serve, mais ils veulent aussi les récupérer quand ils veulent […] y'en a qui ont acheté à côté de chez eux pour agrandir et pour que ça soit pas n'importe qui vienne à côté* » (mai 2018).

En plus des difficultés d'accès au foncier, cette emprise des résidents secondaires est traduite comme une menace par des résidents permanents, en tant que perte de contrôle sur les paysages de l'île. « *Bréhat c'est Disneyland* » est ainsi une expression formulée par deux résidents permanents lors de l'enquête. Bréhat est perçu comme un décor insularisé, correspondant aux attentes mythifiées que secrète l'île. Un parallèle peut être établi avec les espaces ruraux, où la « ruralité empaysanné » (Laferté, 2014) consacre et fige une image d'Epinal de la campagne immémoriale, suivant une folklorisation et une réduction de ses attributs de façon à correspondre à des projections stéréotypées.

Ces projections stéréotypées où dominent les aménités paysagères et les fonctions récréatives de l'espace n'inclut pas l'agriculture et traduisent un sentiment d'invisibilisation des Bréhatins[133] de l'espace social, que résume un résident permanent :« *Comme dirait ma sœur aînée, elle dit un jour à une personne :* « *D'ici peu, on va faire un parc de Bréhatins, et on viendra nous amener les cacahuètes »* (avril 2018).

[133] Entendu, dans ce cas, dans une définition stricte, des personnes nées à Bréhat.

Cette sensation d'envahissement est à inscrire dans un temps long. Louis Brigand évoque des écrits du XIXème siècle y faisant référence (Brigand, p.258, 2002). Cependant, l'appropriation de l'identité bréhatine par des résidents secondaires est aujourd'hui critiquée à l'aune de leur investissement dans la politique locale. Ils sont accusés par les résidents permanents de phagocyter le processus démocratique et de favoriser la mise en place d'une politique locale servant leurs intérêts, c'est-à-dire, de faire de l'île « *un écrin, qu'il faut préserver au maximum* » (avril 2018), comme l'exprime un résident permanent. Un résident permanent résume cette impression : « *les résidents secondaires clairement ils ont le pouvoir via l'équipe communale » (avril 2018),* un autre ajoute qu'ils « *élisent leur maire* » (avril 2018), ce même maire étant qualifié de « *résident secondaire* ». Cette rhétorique marque un sentiment de dépossession du pouvoir politique local, qu'il s'agit d'approfondir ici.

b- « *ils* […] élisent leur maire »[134] : controverses et effets de la politique locale

Au contraire des identités territoriales devenues souples (Le Bart, 2006), l'identité insulaire, socialement valorisée, est l'objet de conflits d'appropriation. Au-delà de la dimension symbolique forte qui y réside, c'est la légitimation des visions du monde portée à travers cette identité qui est en jeu, d'autant plus que l'île, et sa tendance à se penser comme « le centre du monde » (Péron, 1993) renforce cette dimension.

Cette critique est étayée par des chiffres, mobilisées par ces mêmes résidents permanents. S'il apparaît qu'il est relativement difficile de donner un chiffre précis des résidents permanents sur l'île : lors des entretiens, ils sont estimés à 200 ou 250 individus[135]. Pour les élections municipales de 2014, 476 personnes étaient inscrites sur les listes électorales, 406 inscrits ont participé au vote.

La figure stéréotypée du Parisien est remobilisée à cette occasion par exemple dans le discours d'un résident permanent : « *De toute façon, leurs réunions ils les font à Paris, les trois quarts ils vivent à Paris, ils font leurs réunions la-bas, il [le maire] est sûr d'être élu. Ici, il a la majorité à 100 % hein.* » (avril 2018)

Jean-Didier Urbain a travaillé sur les différentes stratégies d'intégration dans l'espace local des résidents secondaires à la campagne et évoque la recherche d'« une centralité, une gravité et une reconnaissance sociales » (Urbain, p.517, 2002).

[134] Extrait d'un entretien mené avec un résident permanent, avril 2018.
[135] Entendu, dans le cas présent comme ceux qui y passent la majeure partie de l'année, hors vacances scolaires.

Louis Brigand re-contextualise cette volonté de résidents non-permanents de prendre part au vote à une échelle inter-île. « *Quelqu'un qui est propriétaire d'une maison à Ouessant, et qui habite à Paris, sa voix à Paris elle ne compte pas, à Ouessant elle compte. En plus, l'attachement qu'ils peuvent avoir au territoire est tellement fort, qu'ils ont plus d'intérêt pour ce qui se passe sur l'île que dans leur rue*. » (communication personnelle, avril 2018)

A la légitimité de la permanence sur le territoire des résidents permanents, des résidents secondaires opposent celle de l'ancrage temporel dans l'espace local. C'est un moyen de rejeter l'accusation d'ingérence latente à cette critique de l'influence des résidents secondaires sur les trajectoires de l'île.

Un résident secondaire déclare que « *[s]a famille est une des premières à s'être implantée comme résident secondaire* » (avril 2018). Ces maisons de famille sont nombreuses à Bréhat. Elles sont le lieu de nouvelles socialités familiales : « Parfois la résidence secondaire se transforme en maison de famille et devient alors le point d'ancrage des relations familiales, parce que participant à l'unité et à l'histoire de plusieurs générations » (Buhot, p.54, 2006). L'attachement au lieu, également marqué par la revendication du respect du patrimoine local[136] est chargé d'une valeur affective forte. Il devient source d'investissement dans l'espace local, et d'appropriation de l'identité bréhatine[137]. Certaines de ces familles d'anciens résidents secondaires ont un poids démographique important sur l'île, qui peut devenir poids électoral : à titre d'exemple, certaines familles de résidents secondaires historiques sur l'île peuvent y avoir trentaine de maisons sur l'île.

L'enjeu de la participation à l'élection municipale dépasse sa seule dimension symbolique et a des conséquences politiques. Un élu, issu d'une ancienne famille de résidents secondaires explique s'être d'abord engagé pour se battre contre des projets immobiliers « monstrueux », qui menaçaient la qualité de vie et la qualité paysagère de l'île. Certains résidents cherchent à transmettre l'exceptionnalité de l'île aux générations futures : « *je pense qu'on a un territoire tellement extraordinaire, tellement extraordinaire, et qui est quand même assez bien, je dis même très bien préservé, je veux pouvoir le céder aux autres de la même manière*. » (avril 2018).

[136] Ce travail de légitimation passe aussi par l'architecture et l'insertion dans le « pays », notamment par l'influence d'un mouvement régionaliste. Huchet du Guermeur note que « la maison de vacances bréhatine au début du Xxème siècle semble trouver dans l'architecture médiavale le refuge de toutes les racines de la « bretonnité » (Huchet du Guermeur, p.228, 2000)

[137] Soizic Huchet du Guermeur nomme ces résidents secondaires « néo-bréhatins » (Huchet du Guermeur, p.49, 2000)

L'esthétisation, et la préservation de l'île en tant que patrimoine sont défendues autant comme les supports d'ancrages familiaux séculaires que comme des moteurs pour l'engagement politique, vers un idéal de « *l'équilibre* » (avril 2018), comme l'exprime un élu.

La ligne politique de la municipalité vise à conciliation générale, une recherche de l'équilibre entre les différentes groupes sociaux de l'île, qu'ils y demeurent de façon permanente, occasionnelle, ou épisodique dans le cas des estivants. Le rapport de force entre résidents permanents et secondaires sur l'île est invisibilisé, comme peut en témoigner la mise en scène de l'indivisibilité de « la communauté » bréhatine dans les derniers vœux du maire[138]. Un élu émet le souhait « *que tout le monde puisse vivre en harmonie ici, en harmonie avec l'environnement* » (avril 2018), y incluant le développement de la vie permanente sur l'île, érigée en axe prioritaire du Plan local d'urbanisme, actuellement en construction[139].

Sur les deux enjeux nodaux mis en avant par les résidents permanents et les acteurs agricoles, que sont le logement et l'accès au foncier agricole, l'inertie municipale est critiquée. Le saut dans l'illégalité, par la construction de bâtiments agricoles sans permis, ou le squattage de terres agricoles apparaissent comme des éléments de contestation, qui marquent le sentiment d'illégitimité de ce pouvoir[140].

2- Vivre à l'année sur l'île, la reconfiguration des résidents permanents

Les éléments de contestation dépassent cependant le cadre individuel. L'iléîté (Péron, 1993), c'est-à-dire la construction de l'idée d'île tend, dans sa forme contemporaine, à réactiver plusieurs imaginaires - comme celui de « bout du monde » (Bernardie-Tahir, p.213, 2005) - désirable dans le cadre de projets d'installation de nouveaux résidents permanents. « L'insularité choisie » (Péron, 1993), non héritée, enrichit l'île d'un nouveau mode d'habiter. Ces « néo-insulaires » (Huchet du Guermeur, p.50, 2001), qui ne sont pas originaires de l'île mais décident de s'y installer deviennent des résidents permanents, s'insèrent dans l'espace local. Cette dynamique intègre l'agriculture comme un des moteurs de la dynamisation de la vie à l'année sur l'île, autour de laquelle semble se structurer une territorialité alternative, qui participe à la reconfiguration de l'identité bréhatine.

138 « Voeux », Bréhat infos, n°73, février 2018

139 Ces éléments seront évoqués de façon plus approfondis dans le troisième temps de cette partie.

140 Louis Brigand nuance ce dernier point, par une perspective inter-île. Il évoque un « rapport ambigu à la loi », pouvant être expliqué par un « esprit de débrouille » et un fort sentiment d'autonomie (communication personnelle, avril 2018). Le représentant de la loi est également incarné par la figure du maire, avec lequel une majorité d'îliens nourrit des rapports interpersonnels. L'île est envisagée à travers son altérité : l'inadaptation d'un corpus législatif pensé pour le continent apparaît alors comme étant inopérant.

Le renouvellement des profils de résidents permanents tend à produire de nouveaux équilibres sociaux, et une nouvelle définition des enjeux et du territoire.

a- La néo-insularité, un mode de vie à l'année sur l'île

L'insularité choisie, ici entendue comme mode de vie permanent, est une dynamique qu'un résident permanent, installé depuis une trentaine d'années considère comme récente. « *Y'a 25 ans... Non personne ne voulait venir quoi. Non, les gens trouvaient ça trop dur en hiver, y'a personne, donc, ouais c'était pas du tout... à la mode, tandis que la maintenant, y'a plein de jeunes qui voudraient bien venir ici justement.* » (avril 2018).

Un de ces néo-insulaires évoque des changements véritablement perceptibles et une structuration en ce sens « *depuis deux ou trois ans* », bien que les exemples antérieurs d'installation de résidents permanents et d'intégration dans la vie locale soient nombreux. Un résident permanent, arrivé au début des années 1990, décrit son installation, en opposition à son ancienne vie parisienne : « *En hiver on n'est pas stressé quoi. Déjà ça, c'est hyper important quoi, on ne sent pas de stress.* » (avril 2018). Parmi les nouveaux installés, l'un d'entre eux, aujourd'hui fortement investi dans le développement de l'agriculture sur l'île évoque la réalisation d'un « *rêve de gamin* » (avril 2018). Ces installations s'érigent en tant que projets de vie.

Les profils de ces nouveaux installés, qui appartiennent à différentes catégories socio-professionnelles, se révèlent ainsi assez proches de trajectoires de néo-ruraux, entendus comme étant « porteurs de deux dimensions, d'un projet de réalisation individuelle et d'une référence parfois vague ou oppositionnelle à un mouvement social » (Simona Mercier, cité par Minso, p.109, 2012). A l'image de certains espaces ruraux, délaissés dans les processus de modernisation et d'intégration, l'île peut faire office de « *valeur refuge* » (Hervieu, Viard, 1995). Berceau de l'émergence de la notion d'utopie dans l'œuvre de Thomas More, l'île par son détachement physique au continent incarne un espace permissif, éloigné de la civilisation urbaine, une possibilité d'antimonde où « tout devient possible » (Brigand, p.95, 2009). Si ces aspirations ne sont pas uniformes, elles expriment un goût pour le lien social retrouvé et la proximité avec la nature, éléments qui accompagnent l'idée d'île. Dans un contexte de mobilité géographique mis en avant comme norme centrale du nouvel esprit du capitalisme (Boltanski, Chiapello, 1996), l'ancrage local est revalorisé comme contre-feu, et participe au «désir d'île» (Péron, p.158, 1993).

La situation économique, sociale et écologique de l'île conduit, de fait, à une auto-sélection des postulants à l'entrée. Les acteurs doivent disposer de certaines ressources sociales pour transformer le sentiment d'isolement insulaire en sentiment d'autonomie. La fermeture du marché de l'immobilier, qui affiche selon un résident permanent « *des prix parisiens* » (avril 2018), renforce cette auto-sélection, et fait office de rite forcé de passage, qui renforce ensuite le goût d'avoir réussi à accéder à une ressource considérée comme rare.

Pour les néo-insulaires interrogés, l'installation ne sépare pas la vie et le travail rémunéré. On observe plutôt « une circulation et une complémentarité constante entre les deux sphères » (Pruvost, p., 2013). L'île, en tant que cadre de vie et support de l'action, permet de rendre ces frontières poreuses. Ainsi, elle est le cadre de quelques trajectoires correspondant à ce qui est communément appelé changements de vie. Une « ancienne marketeuse »[141], a lancé une activité de développement personnel sur l'île, « chargée à bloc en ions négatifs si propices à régénérer l'organisme »[142].

L'agriculture est pleinement intégrée dans ces équilibres qui se redessinent. Trois des associés du GAEC en maraîchage diversifié n'avaient pas d'ancrage sur l'île. Mais ces motivations ne se cantonnent pas qu'aux néo-insulaires, et sont aussi appropriées par de jeunes « bréhatins de souche », qui construisent des projets agricoles. Ces hybridations participent à la définition d'une autre acceptation de l'identité bréhatine.

b- Vers une nouvelle acception de l'identité bréhatine ? Reconfigurations et hybridations

Les multiples appropriations de l'identité bréhatine sont sujettes à tension, parce qu'elles se définissent comme légitime à porter un projet de territoire, qui dégagent différentes trajectoires pour l'île, dont la place accordée à l'agriculture. Chez les résidents permanents, L'implication dans la vie locale contribue à cumuler identité assignée et identité revendiquée. On passe à un régime d'identité acquise par le mérite, qui consacre en valeur supérieure l'investissement dans la vie communale et dans la pérennisation de ses dynamiques. Une redéfinition des jeux d'alliances locales entre « Bréhatins de souche », autrefois porteurs d'une vision défensive de l'identité, et néo-insulaires se fait alors jour, bien que d'autres tendances co-existent et nuancent le propos[143].

---

141 C'est ainsi qu'elle s'auto-définit.

142 http://www.semaphorus.fr/qui-suis-je/

143 Il apparaît que des logiques patrimoniales cohabitent chez certaines familles de résidents permanents, installés de longue date, privilégiant les trajectoires traditionnelles de transmission. Parmi les agriculteurs actuellement en activité sur l'île, tous ont bénéficié de terres par le biais d'un ancrage familial.

Ainsi, le maintien de l'école qui reste menacée de fermeture depuis plusieurs années acquiert une valeur symbolique forte et la soutenir facilite l'intégration. Des fermetures de services, et d'équipements comme celle de la station SNSM en 1992 ont déjà marqué symboliquement ce sentiment de déprise. Un néo-insulaire évoque ainsi l'ouverture des locaux « de souche » aux néo-arrivants, « *Quand t'as des enfants, parce que du coup tu les mets à l'école, ça renforce l'école, et l'école à moins de chances de disparaître.* » (avril 2018).

L'ancrage local, chez les néo-insulaires, est associé à « un autre futur, et pas à un enracinement passé, car on vise une transformation de l'espace local » (Aunis et al., p.85, 2017).
Des néo-arrivants cherchent à extirper l'île d'une « *logique de consommation* » (mars 2018) comme l'exprime l'un d'entre eux, à la démystifier en visibilisant la réalité de son quotidien. La démystification n'est ici pas à entendre comme un désenchantement, mais plutôt comme une volonté de rendre aux descriptions de l'île leur hétérogénéité, leur rondeur, et leur pluralité, et ainsi sortir d'un réflexe esthétisant qui tend à figer l'île dans des attributs purement paysagers ou dans un conservatisme social et culturel. Elle sépare ainsi les usages et les représentations de l'île.

En ce sens, il est intéressant de noter que deux néo-insulaires interrogés, en plus d'être investis dans la redynamisation de la vie permanente via des engagements associatifs, nourrissent des projets agricoles non professionnels d'apiculture, de jardins partagés ou de jardin botanique. L'agriculture est enchâssée dans une vision singulière du territoire, tournée vers le développement de la vie à l'année. Dans ce cadre, ce secteur permet d'ancrer spatialement la logique d'action défendue, en tant qu'elle est le travail de la terre, la terre comme support du territoire.

Cette catégorisation abandonne la séparation « être ici, être d'ici » (Sencébé, 2004), elle fait reposer l'identité bréhatine sur le mérite et l'investissement dans l'espace local[144]. Elle reprend toujours une dialectique « eux/nous », qu'un néo-insulaire exprime. « L*es gens savent pas du tout ce qu'on vit l'hiver, ils savent pas que la vedette de 9h15 le mercredi on se retrouve tous les parents avec nos mômes faire les courses, à la batterie, au foot, au machin […] Ils voient ce qu'ils ont envie de voir de Bréhat, mais ils ne voient pas ce qu'on vit à l'année !* » (avril 2018)

[144] Cette reconfiguration est notamment visible avec les hybridations entre résidents permanents et secondaires qui se font jour : des enfants de résidents secondaires vivent et travaillent à l'année sur l'île

A travers ces accrochages identitaires, se joue la question de la légitimité à marquer l'emprise spatiale sur le territoire limité de l'île : la stratégie de ces résidents permanents investis vise à légitimer l'espace insulaire comme espace de production, et non seulement comme espace de loisirs (Péron, 2005). Les acteurs agricoles occupent donc une place centrale dans la reconfiguration de ces rapports de pouvoir. L'agriculture, en tant qu'activité de production, permettant de vivre et travailler sur l'île. Elle est un nouveau point nodal de ces représentations associées à l'île. Cette dynamique conduit à la mise en place de stratégies de mobilisations collectives, opposées à l'inertie politique attribuée à la municipalité en place. Ces dynamiques sont à la fois intra et inter-insulaires. Cette mise en tensions entre les échelles tend à favoriser de nouveaux rapports de force.

3- Des mobilisations qui tendent à redéfinir le pacte territorial ?

La reformulation locale du pacte territorial, ou du moins sa mise en débat, passe par le développement de mobilisations, dont de nombreux néo-insulaires sont moteurs, pour mettre en lumière le projet de territoire associé. Les collaborations inter-îles, en tant qu'échelle de réflexions et d'actions, participent également à la mise en avant d'enjeux communs à ces espaces insulaires, et favorisent les repositionnements des acteurs locaux, dont la confrontation n'est pas le seul moteur.

a- Le foncier, catalyseur des mobilisations locales :

Les néo-insulaires mobilisés dans le développement de l'agriculture sur l'île s'investissent dans l'espace local. Le capital culturel et social dont disposent une majorité de néo-insulaires, couplé à l'insularité choisie, semblent être des sources d'engagement. Cette dynamique nouvelle, étayée dans la partie précédente, contribue à échapper aux « pesanteurs sociologiques » et à « la propension de toute communauté insulaire à la fermeture et à l'immobilisme » (Péron, p.148, 1993). L'engagement associatif est un des moteurs de la redynamisation associative visible sur l'île. Trois associations bréhatines parmi les plus dynamiques en termes d'organisation d'événements et d'actions orientés vers le développement de la vie à l'année sur l'île sont ainsi présidées par des résidents permanents arrivés sur l'île il y a moins de 15 ans.

De manière générale, l'association « incarne précisément le moyen de donner corps à un projet collectif. Elle apparaît donc comme un instrument territorial potentiel dont un groupe souhaitant monter un projet peut se saisir dès lors qu'il est constitué. » (Regourd, p.68, 2007). Dans le cas de Bréhat, la dynamique associative permet de compenser l'inertie politique attribuée à la municipalité et à contourner l'influence et l'emprise des résidents secondaires, jugée bloquante par les acteurs de ce mouvement.

Pour un néo-insulaire, investi localement, « *on a tous un rôle un peu particulier, et on essaie tous de faire avancer les choses un peu dans ce sens-là. Et je pense qu'on pallie certainement d'un côté [...] la problématique de… c'est une mairie... Enfin une politique de résidents secondaires quoi.* » (avril 2018). Un autre parle « *d'impulser un truc d'une autre manière […] parallèlement à ce que la mairie peut nous proposer quoi* » (avril 2018).

En plus de la création d'associations culturelles, centrales pour le développement d'un sentiment d'appartenance commune, d'autres portent une dimension revendicative et sont directement corrélées aux critiques émises par les résidents permanents qui se sédimentent essentiellement autour de la question du foncier.

Ainsi, une association d'aide à la recherche de logement a été créée en 2009, afin d'accompagner les personnes qui souhaitent s'installer sur l'île. Un collectif s'est également créé en novembre 2017, afin de chercher des terrains disponibles pour créer un projet d'habitat partagé. Il mobilise notamment un agriculteur néo-insulaire.

L'association Fertîles, créée par un maraîcher de l'île en 2009, avait pour ambition d'organiser des événements culturels ou de balades botaniques pour « faire découvrir, sensibiliser, valoriser l'environnement insulaire »[145]. Elle est depuis devenue proactive dans le développement de l'agriculture sur l'île. Le 12 avril 2017, une première réunion publique est organisée à l'initiative de deux associations impliquées dans la redynamisation de la vie à l'année sur l'île, réunissant « des agriculteurs déjà installés, des citoyens consommateurs, des propriétaires fonciers et des élus municipaux »[146]. Par la suite, d'autres réunions ont été organisées, profitant notamment de l'élaboration du Plan local d'urbanisme -PLU- de la commune pour mettre en avant la cause. Afin de légitimer la mise à l'agenda des politiques publiques locales de la difficulté d'accès au foncier agricole, l'association sollicite une économiste et une paysagiste pour la réalisation d'un diagnostic agricole, qui réalisent une étude en décembre dernier 2017. Par la suite, des restitutions publiques sont organisées afin de sensibiliser les habitants à la question du foncier agricole..

Sur cette base, un comité agricole s'est crée, afin « d'*avoir des points de repère pour les gens qui veulent venir s'installer.* », comme le dit un membre de l'association (avril 2018). Il réunit des agriculteurs, des membres du conseil municipal et des propriétaires fonciers.

145 http://fertile.taktile.fr/wp/
146 Rapport du comité agricole, p.5, 2017

Ses buts principaux affichés sont de sensibiliser et informer le grand public, de mettre en relation les propriétaires et les agriculteurs, et d'accompagner les agriculteurs en place et les porteurs de projet d'installation agricole[147]. Elle marque un rapprochement entre la municipalité et les personnes impliquées dans le redéploiement de l'agriculture sur l'île, qui semble trancher avec les rapports de pouvoir introduits précédemment. En effet, le diagnostic agricole, commandité par l'association Fert'îles a été co-financé par la municipalité. L'émergence des réseaux inter-îles, évoqué dans la partie suivante, favorise ces reconfigurations : ils tendent à rapprocher les îles du Ponant, favorisant ainsi les comparaisons. Les initiatives agricoles mises en place sur d'autres espaces insulaires sont mises en avant comme bonnes pratiques, et servent de référentiel commun.

b- La mise en réseau inter-île : mutualisation et publicisation des enjeux insulaires

La mise en réseau des îles du Ponant est un phénomène relativement ancien. L'association des îles du Ponant a près de cinquante ans ; elle a été créée en 1971 à l'initiative des élus insulaires afin de promouvoir et protéger les îles.

Pour un résident permanent, ce réseau a récemment pris un tournant augurant d'autres façons de collaborer : « *Avant c'était quoi ? C'était juste un rassemblement des maires, tandis que là y'a toute une dynamique entre les îles qui est en train de se faire* » (mai 2018). Il cite le festival des Insulaires pour illustrer cette tendance. Ce festival, organisé depuis 2011 entend « rassembler la population des îles »[148]. A l'occasion de l'édition 2017 qui s'est tenue à Bréhat, une réunion a été organisée sur la situation agricole des îles par l'association Fertîles. Des acteurs agricoles de l'île d'Arz et de l'île d'Ouessant y ont notamment exposé leur situation, permettant à certains agriculteurs locaux de publiciser leurs propres difficultés, et de renforcer une dynamique de réseau avec d'autres agriculteurs et acteurs favorables au maintien de l'agriculture insulaire. Pour un résident permanent présent, les discussions portaient sur « *des problématiques, les terres, le logement* ». (mars 2018).

Bien que les îles et les idées d'île soient le signifiant de multiplies projections extérieures, ces échanges entre des îles qui ont hérité de nombreuses caractéristiques communes permettent de mettre à jour et de légitimer les enjeux déjà mis en évidence en interne, comme l'illustre le témoignage d'une résidente permanente. « *Au festival des Insulaires d'ailleurs, quand les Groissillons, les Bellilois sont arrivés à Bréhat, ils ont dit « Oulah, mais c'est Disneyland ici ou quoi ! » [rires] Tout est là, là, là [imite des gestes rectilignes].*» (avril 2018)

---

147 Ibid, p.52

148 https://lesinsulaires.com/cest-quoi/

L'étude lancée à l'initiative de Fertîles s'appuie donc sur des comparaisons. Jeanne Roche, paysagiste qui y a pris part l'explique : « *Il y a des initiatives qui marchent sur les îles et sur d'autres territoires aussi, on s'appuie dessus pour faire en sorte que petit à petit, doucement, ça fonctionne aussi à Bréhat.* » (mai 2018). Ainsi, plusieurs exemples y sont abordés. L'île d'Arz, où la volonté politique de la municipalité a notamment conduit au lancement d'un appel d'offres et à l'installation d'un couple d'éleveurs en transformation laitière. L'île d'Yeu, qui met en place un projet « Terre Fert'île » réunissant la mairie, des associations locales œuvrant pour le développement agricole et des propriétaires fonciers. Cette démarche a conduit à l'organisation de récupération des biens vacants et sans maître par la commune, ou encore à produire un diagnostic sur l'offre et la demande de produits locaux.[149]

L'émergence du Réseau RAIA – Réseau agricole des îles atlantiques – en 2011 concrétise le caractère informel de ces comparaisons et ouvre une arène de discussion collective. Il voit le jour lors d'une édition du festival les Insulaires organisée par l'Association des Iles du Ponant. Comme le formule un membre actif du réseau RAIA, les échanges « permettent un enrichissement des projets agricoles menés par chaque structure sur son territoire en matière de gestion du foncier, de valorisation et circuits-courts, de mobilisation des élus et de la population.»[150]

Cette mise en réseau est motivée par une volonté de partage du savoir et de mutualisation. Ces « ilôts », entendus au sens d'entités géographiques non continues dispersés, sont reliés par intérêt ou besoins communs. L'île en tant que territoire émerge donc grâce à un sentiment d'appartenance commun : une solidarité inter-île se développe. Les réussites en termes de développement agricole sur une île précise deviennent des réussites insulaires et qui « inspirent » selon la terminologie employée sur la plaquette de présentation du réseau[151].

Il apparaît intéressant de noter que cette solidarité se traduit concrètement par des opportunités spécifiques de financement. Ainsi, le fonds de dotation Perspectives a avancé les frais nécessaires à la réalisation de l'étude sur Bréhat. Ce fonds, mis en place en 2008, a été créé par un résident secondaire et sa femme - originaire de Belle-île - concernés par le développement de l'agriculture sur les îles.

[149] Rapport du comité agricole, p.50, 2017
[150] Communication personnelle, 2018
[151] Rapport du comité agricole, p.50, 2017

Ils expliquent la création de ce fonds originellement motivé pour faire de Belle-île, « territoire remarquable isolé de 80 km², un lieu d'expérimentation méthodologique, une forme de laboratoire, un lieu de changement de comportement, de rythme, de priorités, notamment par la mise en oeuvre de mesures co-opératives de protection de l'environnement efficaces sur le territoire précité »[152]. Il a déjà financé la mise en route de RAIA et une étude sur l'agriculture belle-îloise, également devenue un support légitimant pour introduire une réflexion publique sur la question.

Outre l'association de l'île à l'idée d'utopie, ces lignes illustrent la tendance à l'érection de l'agriculture insulaire en enjeu de développement local. En plus d'être intégrée à des projets de territoire, qui souhaitent favoriser la vie à l'année sur l'île, elle est associée à des enjeux englobants comme la nécessité de « changement de comportement », ou de « protection de l'environnement » évoqués par le fonds de dotation. L'agriculture insulaire est ainsi insérée dans des projets d'intérêt général locaux, dont la capillarité avec des enjeux englobants est mise en avant.

Cette intentionnalité politique marque d'autres synergies qui interagissent avec les rapports de pouvoir précédemment évoqués, et les amendent partiellement. Il convient d'évoquer ces phénomènes dans une troisième partie.

C- Le redéploiement de l'agriculture insulaire, au nom de l'intérêt général ?

L'agriculture apparaît aujourd'hui comme un moyen d'assurer le vivre-ensemble sur l'île, et de réenclencher le dialogue entre « d*eux mondes qui ne se parlent pas* » comme le formule un propriétaire foncier lors d'une réunion publique sur le comité agricole, le 29 avril 2018. Des configurations locales, englobantes, mises en tension, participent à lui accorder une nouvelle place symbolique sur le territoire : une simple lecture du territoire à l'aune des rapports de pouvoir précédemment évoqués apparaît alors incomplète.

Cette nouvelle place sur le territoire passe par une modification des rapports de pouvoir. Les tensions entre groupes sociaux qui créent des frontières évoquées dans la partie précédente s'atténuent. Des rapprochements entre ces groupes sociaux sont visibles : la dynamique de redéploiement de l'agriculture insulaire accorde une place importante aux résidents secondaires dans sa dynamique. Ces repositionnements stratégiques tendent à ébaucher un nouveau pacte territorial.

[152] Source : http://www.tanguyfinances.fr/public/upload/Actualites/fonds-perspectives.pdf

1- La conciliation plutôt que la contestation : l'agriculture pour rapprocher les acteurs

Comme esquissé précédemment, le dynamisme associatif actuellement visible sur le territoire est mû par une volonté de changements concrets. Cette position se matérialise par un jeu d'alliances avec le pouvoir municipal, notamment sur la question agricole, avec la mise en place du comité agricole. Deux phénomènes illustrent concrètement ce rapprochement : la minimisation des conflits d'usage existant, et la mise en avant d'intérêts communs entre les propriétaires fonciers et les acteurs du monde agricole, pour tenter de « faire territoire ».

a- L'agriculture, négociation d'un compromis pour « faire territoire », minimiser les conflits d'usage

Les mobilisations autour de l'agriculture sont mises en avant comme un moyen de transcender les différentes modalités d'appropriations du territoire et les conflits d'usage qui émanent des différentes représentations et usages du territoire.
Pour ce faire, les stratégies exacerbant la conflictualité sociale sont mises de côte. Par exemple, les terres qui ont été squattées sur l'île constituent, encore aujourd'hui, un héritage « *d'éléments de méfiance réciproque* » (avril 2018) entre résidents secondaires et permanents. La stratégie d'accès au foncier par le squattage des terres est aujourd'hui mise de côté.

Les stratégies des associations investies dans le développement de la vie à l'année sur l'île vont également dans le sens de cette volonté de baisse de la conflictualité sociale. La position oscille entre une volonté de pallier à l'inertie municipale en développant un mouvement associatif puissant et collaborer avec ce même conseil, afin d'avoir un pouvoir d'influence sur les décisions de politique locale. Un élu enquêté souligne d'ailleurs le soutien que la municipalité apporte aux associations locales investies pour la vie permanente sur l'île, soulignant cette volonté de collaboration: « *c'est ça le dynamisme d'un territoire, c'est aussi son tissu associatif, et nous sommes extrêmement présents financièrement* » (avril 2018).

Les résidents permanents investis dans cette dynamique présentent leur démarche comme étant pragmatique : les velléités mises en avant ne sont pas révolutionnaires. L'image de « l'île aux fleurs », et le contexte de l'île, tournée vers le tourisme et les résidents secondaires construisent un cadre d'action prédéfinissant les marges de manœuvre des acteurs développant des projets agricoles. Comme l'exprime un résident permanent, membre d'associations promouvant le développement agricole, le tourisme est un élément contextuel : « *c'est des choix qui ont été faits y'a bien longtemps, y'a plus d'un siècle, c'est le choix du tourisme […] faut assumer.* » (mai 2018)

Le rôle du comité agricole, qui réunit conseillers municipaux, acteurs agricoles et associatifs, est pour l'instant surtout prospectif. Un résident secondaire, également propriétaire foncier et membre du comité s'est engagé à aller à la rencontre des autres propriétaires fonciers pour déterminer s'ils pourraient s'engager à prêter leurs terres à des agriculteurs locaux, cherchant ainsi à désamorcer un certain nombre de freins.
La question du bail rural[153] est un enjeu névralgique générateur de crispations pour les propriétaires fonciers. Face à la peur de perdre le contrôle de terrains privés, le comité tente, selon un agriculteur de l'île investi dans le mouvement de « t*rouver un compromis entre, d'une part sécuriser le paysan quand même, et d'autre part, que [les propriétaires fonciers] puissent récupérer leur terre s'ils le souhaitent* » (avril 2018).

C'est la forme du commodat qui à ce jour est privilégié, bien qu'elle soit jugée précarisante par les agriculteurs enquêtés[154]. Également appelé prêt à usage, ce contrat est gratuit, et le bien doit être restitué au propriétaire lorsque le contrat touche à sa fin. Pour dépasser les appréhensions des propriétaires fonciers et construire la légitimité de la démarche du comité, un projet-type a été rédigé par un avocat spécialisé. De plus, le fait qu'un propriétaire foncier qui « c*our[t] les mêmes risques qu'eux* » (avril 2018) se charge des discussions avec les propriétaires fonciers légitime la démarche : conduite par un pair, et soutenue par la mairie, elle permet de transcender les difficultés qu'ont certains agriculteurs à négocier directement avec des propriétaires du fait de conflits interpersonnels ou d'anciennes pratiques controversées – comme le squat de terres.

Pour un résident secondaire, également investi dans le comité agricole, « l'*intérêt de ce projet, c'est que ça peut permettre de développer une solidarité entre les gens et c'est surtout ça qui est intéressant. Au-delà de la mise à disposition des terres, aux gens qui en ont besoin* » (avril 2018). Pour reprendre ses mots, le véritable « *challenge* » résidant alors dans « *la gestion du vivre ensemble* » (avril 2018).

---

153 Le bail rural, défini à l'article L411-4 du Code rural est un contrat liant un propriétaire terrien et un agriculteur, les terres, ou les bâtiments agricoles du propriétaire étant loués moyennant un loyer. Il est conclu pour une durée minimale de 9 ans, des baux à échéance plus longue existant également. Dans le cadre de petites parcelles – fixée par arrêté préfectorale à 2500m² pour les parcelles en maraîchage par arrêté préfectoral dans le département -, le bail rural s'applique avec plus de souplesse : sa durée est par exemple fixée librement, la durée tacite étant celle nécessaire pour que l'exploitant puisse tirer les fruits de son travail.
De manière général, le bail rural est perçu comme étant un statut protégeant l'exploitant. A la fin du bail, ce dernier dispose d'un droit au renouvellement de son bail, et bénéficie d'un droit de préemption au bout de trois ans d'exploitation.

154 Les cultures pérennes, qui demandent des investissements lourds pour les agriculteurs nécessitent une sécurité foncière à long terme que n'offre pas le commodat.

Au-delà du rapprochement entre les différents groupes sociaux de l'île et de la négociation de compromis pour pouvoir concilier des positions sur le foncier présentées comme étant presque antagonistes, le développement de l'agriculture apparaît comme un moyen pour assurer le « *vivre ensemble* ». Plus que par l'atténuation des points d'achoppement, le vivre ensemble passe, dans ce cadre, par les intérêts communs des résidents permanents et secondaires.

b- La construction d'un intérêt commun ?

Cette volonté de développer un intérêt commun insulaire se construit également autour de plusieurs enjeux stratégiques concernant l'avenir de l'île. Bien que mus par des raisons parfois éloignées, les intérêts des résidents principaux et secondaires convergent en certains points. Ainsi, la volonté de garder le contrôle sur le développement touristique et résidentiel de l'île concerne des résidents secondaires soucieux de préserver un cadre de vie, et des résidents permanents dont l'intérêt est que « la vie à l'année » ne soit pas perturbée par une dépendance économique trop importante à l'égard de la saisonnalité.

Par ces deux groupes sociaux, la figure du touriste est mise à distance par les pratiques qui le caractérisent. Un résident permanent note par exemple la réduction de l'île à quelques lieux emblématiques, qui déterminent les flux sur le territoire, notamment « *l'autoroute* » (avril 2018), reliant l'embarcadère, au sud, au phare du Paon, à la pointe nord de l'île. Pour les résidents secondaires, Soizic Huchet du Guermeur souligne qu'ils « supportent mal de voir l'île transformée en monument. […] Ils ont acheté un genre de vie qu'ils veulent préserver et sont très vigilants en ce qui concerne le maintien à l'identique de l'environnement » (Huchet du Guermeur, p.58, 2001).

L'intérêt commun de ces groupes sociaux se forge aussi par la dépendance réciproque qui les lie. Construite autour des relations de service que les résidents permanents offrent aux secondaires, elle s'ancre aujourd'hui dans le cadre alimentaire. Comme le note un résident permanent, les résidents secondaires montrent un intérêt aigu pour une alimentation locale et de qualité : « *les gens ils sont très demandeurs en bio, et en plus le fait que ça soit fait sur Bréhat c'est un plus.* » (avril 2018). Le GAEC pratique l'agriculture biologique, et la totalité des projets d'installation agricole s'y projette. Ainsi, dans un contexte de « ré-association des enjeux agricoles et alimentaires » (Chiffoleau, Lamine, p.85, 2012) qui dépasse le cadre de l'île, les acteurs sont reliés au sein d'une même filière agricole de vente directe.

L'équipe municipale en place, centrée sur une recherche d'équilibre générale sur l'île, se nourrit de ces rapprochements qui facilitent la définition d'intérêts communs. Ainsi, un élu insiste sur « *une prise de conscience* » sur la nécessite pour tous du maintien d'une vie permanente importante sur l'île et sur la nécessité d'une « *harmonisation des esprits »*, transcendant ces catégories de résidents principaux et secondaires : «*il faut que chacun prenne conscience, tout le monde doit aller dans le même sens, et ça c'est fondamental.* » (avril 2018).

Il convient de rappeler que ce processus de constitution d'un intérêt commun n'est pas linéaire., et connaît des difficultés. Pour le redéploiement de l'agriculture, des points apparaissent alors nodaux et acquièrent une valeur symbolique forte. Les tunnels plastique faisant office de serres pour les productions maraîchères sont ainsi souvent présentés comme le symbole de la cristallisation des paradoxes de nombreux propriétaires fonciers qui souhaitent pouvoir s'alimenter localement sur l'île, sans avoir à subir ce qu'ils considèrent comme étant des nuisances paysagères.

Illustration 26: Un tunnel et de la friche sur l'île sud. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

Un résident secondaire explique que *« s'il n'y a pas de tunnel, y'a pas de légume prêt pour le calendrier. Donc c'est tout ça qu'il faut arriver à gérerf, en dépit des contradictions des uns et des autres, en dépit des intérêts un peu contradictoires* » (avril 2018).

Finalement, ce sont les préoccupations paysagères, au cœur des craintes formulées par les résidents secondaires qui sont saisies et appropriées par les acteurs agricoles de l'île.
L'agriculture est alors insérée dans les argumentaires sur la patrimonialisation, comme peut par exemple l'illustrer une citation issue de la plaquette de présentation du réseau RAIA: « Entre gastronomie et alimentation, identité culturelle et paysages, et du fait des préoccupations sociétales, l'agriculture fait parler et fait partie intégrante de la vie de nos territoires insulaires. »[155].

2- Ecologisation et esthétisation des questions agricoles comme fondement de son redéploiement

Les agriculteurs de l'île et les parties prenantes de la discussion sur l'avenir du territoire favorables au développement de l'agriculture sur l'île qui tentent de définir un cadre pour son redéploiement insèrent l'agriculture dans la singularité paysagère de l'île. L'entrée de la question de l'écologie dans l'espace local favorise la continuité, et le prolongement de cette logique paysagère. En plus d'entretien le territoire commun de l'île à travers les activités agricoles, le redynamisation du secteur agricole permet de soutenir le maintien d'emplois pérennes à l'année sur l'île, entrant ainsi dans une logique de développement territorial qui permet de répondre au volet social de la question écologique.

a- L'agriculteur bréhatin, allégorie du « Jardinier de la nature »[156] ?

Les préoccupations paysagères sont présentées comme étant, dans leur ampleur, une particularité de Bréhat. Si les comparaisons inter-îles tendent à isoler Bréhat quant à la place accordée à l'agriculture sur l'archipel, elles sont aussi mobilisées par les résidents secondaires pour marquer « l'exception bréhatine ». Pour un résident secondaire, « *il y a une dimension paysagère qui est particulièrement importante dans le contexte de Bréhat, qui n'est pas du tout une île agricole comme peut l'être Houat, ou voilà, qui est véritablement une île jardin, une tradition, et une culture de cette nature* » (avril 2018).

[155] Étude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat, décembre 2017
[156] Mendras, p.318 1976

La dimension paysagère de Bréhat contenue dans son identité d' « île aux fleurs », est revendiquée non seulement par les résidents secondaires, mais également par les résidents permanents. Beaucoup dépendent des externalités économiques qui y sont liées, notamment par le tourisme.

« *La dimension esthétique et l'insertion dans l'environnement* » (avril 2018) des projets agricoles, comme l'exprime un résident secondaire, apparaissent donc comme étant des pré-requis pour le redéploiement de l'agriculture. Cette esthétisation se retrouve aussi dans le discours des agriculteurs locaux : « *Je suis convaincu qu'on peut garder le cachet de Bréhat avec plus d'agricole, sans problème. Parce que des bâtiments, on peut faire des bâtiments bois... Y'a plein de choses en bio, on peut faire des choses hyper chouettes hein*. » (avril 2018). Ces arguments ont cherché à être publicisés, légitimés et objectivés à travers la rédaction de l'étude prospective pour le développement de l'agriculture à Bréhat. Jeanne Roche, paysagiste recrutée pour l'occasion estime avoir été choisie parce qu'elle permettait de d'aborder l'objet d'étude par la notion de paysage. « *Le paysage, c'est aussi du fonctionnel. Mais lorsque j'ai évoqué ma qualité de paysagiste, j'ai parfois entendu « ah, ça tombe bien, parce qu'on veut du beau !* » (mai 2018).[157] L'étude émet ainsi des « préconisations pour l'insertion des bâtiments agricoles dans l'île nord » [158]: l'insertion territoriale de l'agriculture sur l'île est d'abord présupposée à l'aune de son intégration paysagère, elle doit se fondre dans « *l'image qu'on se fait de l'île* » - comme le formule un résident secondaire investi dans la dynamique et présent à une réunion publique du Comité agricole (avril 2018).
L'agriculteur endosse alors le rôle de « Jardinier de la nature » (Mendras, p.318 1976). Une analogie peut être réalisée avec l'analyse de Kalaora, qui décrit la forêt de Fontainebleau comme un « bien statutaire, emblématique dans lequel se reconnaît une élite culturelle assignant à la forêt une identité paysagère. » (Kalaora, p.592, 2001). A Bréhat, cette identité paysagère n'est pas seulement assignée par une élite culturelle, bien qu'elle soit un des moteurs central de cet étiquetage. La fonction nourricière est ainsi souvent présentée comme aussi importante que celle de préservation de la qualité esthétique : l'agriculteur doit fournir des biens agri-culturels et citoyens, plus que strictement agricoles.

La précocité de la prise en compte paysagère sur Bréhat, avec le classement de l'île dès 1907 ajoute une valeur historique au patrimoine naturel, qui tend à renforcer sa valeur symbolique, et légitimer la patrimonialisation de l'esthétisation du paysage bréhatin.

[157] Cette partie de l'entretien n'ayant pas été enregistré, la citation est approximative.
[158] Etude propective pour le développement de l'agriculture sur l'île Bréhat, p.45, 2017

Des acteurs agricoles font état de l'évolution de ces paysages. Ainsi, lors d'une réunion publique sur le Comité agricole, un agriculteur de l'île soulève l'enjeu de la transmission du patrimoine du l'île, et se demande « *ce qu'il va advenir de nos paysages* » (avril 2018). L'enfrichement est une des menaces qui pèsent sur cette qualité paysagère.

Illustration 27: Le nord de l'île est particulièrement touchée par la friche. Avril 2018. Crédit photo : Jérôme Cardinal

L'étude prospective sur le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat présente ces friches comme *«* de vastes étendues assez monotones et peu diversifiées »[159]. Plutôt que l'incarnation du sauvage, comme évoqué précédemment, la friche est présentée comme un élément de lutte commune en tant que menace pour la singularité paysagère de Bréhat. L'évocation de cette menace place l'agriculture dans une position centrale, protectrice et gardienne d'un patrimoine commun.

[159] Ibid.

D'un statut d'acteurs porteurs d'une menace vis-à-vis de la qualité paysagère – par les filets à lapin, la construction de bâtiments agricoles, ou de tunnels en plastique par exemple -, les agriculteurs de l'île en arrivent à endosser le rôle de garants, veillant à « *l'harmonie* », évoquée par l'élu municipal sur l'île (avril 2018). Dans son travail sur les campagnes, André Micoud analyse la patrimonialisation en tant que « *ressaisie et transformation d'un passé* » (Micoud, p.16, 2004).

Les mouvements et collectifs locaux y jouent un rôle central et leur action s'articule autour de la double injonction de « *sauvegarde d'un cadre de vie et de reprise d'un passé commun* » (Micoud, p.17, 2004) que les défenseurs du redéploiement de l'agriculture bréhatine endossent. La dynamique de patrimonialisation, longue à Bréhat est ainsi recomposée par celle, plus récente, d'écologisation. Ce couple participe à la reformulation d'un projet local de territoire.

b- de l'environnementalisme à l'écologisme

Un des résidents secondaires activement investis dans le redéploiement de l'agriculture sur l'île souligne que la démarche du comité agricole reçoit un accueil plutôt favorable de la part des propriétaires fonciers, à l'aune notamment de la publicisation d'enjeux globaux environnementaux : *« il y a une opportunité particulière avec ce souci du bio, de l'écologie, du développement durable, on est vraiment maintenant dedans. » (avril 2018).*

La crise écologique, en tant que cadre contextuel global contribue d'abord à prolonger la logique d'action déjà présente sur l'île. L'injonction au respect de l'environnement de l'île en tant que cadre emblématique se transforme alors en une prescription nouvelle, mue par la logique du « penser global ».

La *« globalisation écologique »*[160] (Mormont, 2009) tend à *« tisser de nouvelles territorialités qui résultent de la conjonction entre ces espaces et des énoncés qui circulent entre des institutions et des acteurs non localisés* » (Micoud, p.155, 2009) : à Bréhat, les arrangements locaux qui traduisent dans l'espace local cette globalisation prolongent finalement une dynamique ancienne sur l'île, de préservation de l'environnement, et lui font prendre de nouvelles formes. Par exemple, la discours autour de la patrimonialisation de l'île du passé commun à garantir est prolongée par la rhétorique de la crise écologique du « devenir à garantir » (Alphandéry, Bergues, p.9, 2004).

[160] Le phénomène s'enclenche dans les années 1970, la création du Ministère de l'environnement en 1971 pouvant servir de point de repère. On assiste, à partir de la conférence de Rio en 1992, à « une extension de la crise environnementale, en terme de changement d'échelle, dans l'espace (la planète) comme dans le temps (le développement durable) » (Micoud, p.114, 2004)

Le cadre de la durabilité dépasse la seule question de la protection de l'environnement, et favorise le passage de politiques environnementalistes - qui font de la question environnementale un *« souci cloisonné »* (Semal, p.119, 2012) – à des politiques écologistes, en tant qu'esquisse d'un projet politique local plus global, intégrant notamment l'image valorisée de l'île vivante, et du développement de la vie à l'année sur l'île. Cela ouvre ainsi des opportunités agricoles en ce sens et des rapports renouvelés entre acteurs agricoles et non agricoles.

Ainsi, le réseau RAIA défend cette vision de l'agriculture « de proximité et respectueuse de l'environnement »[161], qui, par ses services rendus, est présentée comme répondant à un intérêt général, transcendant l'hétérogénéité des positionnements des acteurs en présence : *« emplois pérennes et saisonniers, maintien de la biodiversité des milieux ouverts, entretien des paysages, approvisionnement qualitatif en circuits-courts, lien social et lien à la terre, lutte contre la prolifération des nuisibles.. »* [162]. Le réseau fait de l'agriculture durable un rouage central, porteur de solutions face à divers enjeux : *«changement climatique et dégradation de l'environnement, santé publique et alimentation, dévitalisation des zones rurales »*[163].

3-« L'île aux fleurs […] ce n'est pas l'île aux légumes » : Insérer l'agriculture dans le « joyau »

A l'aune de ces reconfigurations, il apparaît intéressant de noter que les spécificités de l'agriculture insulaire sur le territoire de Bréhat passent du statut de contraintes à celui de ressources, notamment par la rencontre de cadres englobants et les reconfigurations sociales à l'œuvre. Le contexte de crise écologique transforme la *« désadaptation de l'île »* (Péron, 1993) en ressources, par la conciliation des narrations englobantes et territorialisées.

Afin de questionner les repositionnements des acteurs qui se font jour à la lumière de ces nouveaux rapports de force, il apparaît intéressant d'évoquer une dynamique, en puissance, qui semble se dessiner dans le territoire. Des acteurs agricoles du territoire dépassent la simple adaptation au contexte paysager, dans lequel l'agriculture doit s'insérer. « L'exceptionnalité » associée à Bréhat s'inscrit alors dans le choix des productions agricoles. La stratégie de l'incarnation de cette exceptionnalité remplace celle de la simple adaptation aux différents usages du territoire.

161 Extrait de la plaquette de présentation de RAIA, p.58 Rapport comité agricole
162 Ibid
163 Ibid

Les productions agricoles participent à l'image de marque du territoire : il convient alors de s'interroger sur l'effectivité de la modification des rapports de pouvoir sur l'île, explicitée précédemment.

a- Les produits de Bréhat, l'incarnation d'une image de marque territoriale

Les agriculteurs et porteurs de projets à agricoles ont en commun d'être concentrés sur des productions à haute valeur ajoutée. L'exploitation maraîchère « *valorise très bien ses produits* » (avril 2018) selon un des maraîchers. Un autre des maraîchers souhaite renforcer l'activité de transformation d'algues à visée alimentaire, déjà entamée par la structure. Un résident permanent qui va s'installer en vaches laitières entend transformer son lait, idéalement en crème et en glace afin de répondre à une demande estivale. Un autre résident permanent souhaiterait lancer une activité complémentaire d'herbes aromatiques et de plantes médicinales[164].

Le cadre bréhatin conditionne les activités qui peuvent être développées, comme le présente un élu : « J*e pense que nous, on peut développer dans une certaine mesure […] une agriculture de niche […] On pourra voir des activités liées à notre environnement*. » (avril 2018).

En 1993, Françoise Péron évoque la nécessité de transformation de l'agriculture et de la pêche insulaire, qui doivent s'accommoder à *« un espace exigu et à de nouveaux marchés ouverts par des consommateurs recherchant la qualité […] Elle ne peut fonctionner que lorsqu'elle s'accorde avec une tradition toujours agissante* » (Péron, p.72, 1993). Elle établit alors un parallèle avec le tourisme, qui doit alors « *adopter des orientations de qualité et d'originalité qui en font un produit rare et différent* » (Péron, p.72, 1993).

Si l'île, notamment par ses limites physiques, favorise les projections autour de relocalisation alimentaire sur le territoire, les productions agricoles distribuées sur l'île incluent toutes une dimension qualitative importante, et s'extraient du « banal ». En ce sens, la valorisation de l'algue est une orientation qui intéresse le conseil municipal d'un point de vue symbolique, celle-ci s'insérant « *dans une longue tradition à Bréhat* » (avril 2018), comme le note un des élus. Le retour de l'algue se traduit cependant par des usages différents des emplois traditionnels[165], en consacrant notamment son usage alimentaire.

---

164 Les deux éleveurs aujourd'hui recensés sur l'île sont polyactifs, et leur activité ne s'insère pas dans cette dynamique.

165 Les algues étaient utilisées en tant qu'amendement pour les sols.

Dans un contexte où l'alimentation fait l'objet de « *re-nominations retenues pour leurs capacités à condenser un paysage, des saveurs et une histoire locale emblématique ou artistique* » (Alphandéry, Bergues, p.11, 2004), les produits distribués à Bréhat sont marqués par une sobriété à cet égard. Cela est dû à la prévalence pour la distribution locale, ou à la puissance évocatrice des produits estampillés « de Bréhat ». Les pépiniéristes de l'île se déplacent sur des salons dans le cadre de leur activité et illustrent cette idée : « *quand on est sur un salon, et que les gens nous disent "vous êtes d'où ?", tout de suite Bréhat ça leur parle […] C'est quand même aussi un mot-clé Bréhat* » (avril 2018).

Au contraire d'une dynamique de consommation locale, qui valorise des produits communs « *qui n'ont pas de nom, ni ne revendiquent une singularité, si ce n'est celle d'être d'ici* » (Delfosse, p. 71, 2012), les agriculteurs et porteurs de projet agricoles se saisissent de la puissance symbolique « *d'être ici* » sur Bréhat, proposant des produits originaux et de qualité, s'insérant dans cette puissance symbolique. . Ainsi, le mouvement de démystification de l'île, par la mise en avant de sa réalité quotidienne impulsée par les néo-insulaires ne semble être que partiel.

Les productions sont donc orientées vers le marché des résidents secondaires et des touristes, qui permettent une valorisation économique importante sur une surface restreinte. Un agriculteur en cours d'installation exprime clairement les enjeux associés. « *Faut pas se leurrer hein, c'est eux qui me feront vivre, c'est pas les Bréhatins qui viendront m'acheter... Ca m'étonnerait que juste avec de la consommation bréhatine je puisse m'en sortir.* » (mai 2018). Bien que produisant des légumes toute l'année, la situation du GAEC est similaire.

Illustration 28: Le petit marché du GAEC propose produits bruts et transformés, dont des pesto d'algues ou différentes confiture. Crédit photo : Sandrine Dupé

Les associés travaillent sur la saisonnalité des produits pour être au maximum de la capacité d'offre durant la saison estivale, livrant également de nombreux restaurants de l'île. Un de ses associés résume la situation : « *Nous on valorise vraiment bien nos légumes, on les vend à des prix qui sont intéressants* » (avril 2018).

Cette stratégie permet de salarier 4 ETP, sur une surface agricole utile relativement modeste. Cependant, ces stratégies posent la question des pratiques de consommation socialement différenciées sur le territoire.

b- L'agriculture insulaire, socle identitaire pour résidents secondaires ?

La consommation locale semble encore être socialement différenciée sur le territoire. La relocalisation alimentaire, compte-tenu des volumes produits et des prix proposés n'est possible que pour des personnes relativement aisées, moins présentes à l'année sur le territoire.

La stratégie économique des acteurs agricoles sur Bréhat rejoint celles de nombreux artisans et entrepreneurs qui s'y sont établis, comme les Verreries de Bréhat[166]. Créés en 1998, ces ateliers sont spécialisés dans le secteur du luxe[167]. La « perle de la Bretagne », autre surnom de l'île est ici appropriée par des entrepreneurs qui cherchent à incarner le mythe, de façon presque littérale. Ces productions peuvent être consacrées par une labellisation « savoir-faire des Îles ». Lancée en 2017 par l'AIP, elle cible « *des consommateurs en quête d'engagement et d'authenticité* »[168] ancrant la démarche dans le mouvement de « consomm'action ». Elle charge les productions de l'idée d'île, d'une valeur symbolique associant le produit à un terroir, et légitime les producteurs dans leur démarche qualitative.

La stratégie de valorisation par la qualité, hégémonique sur le territoire, tend à exclure et à dualiser les pratiques de consommation sur le territoire. La consommation locale est réservée aux résidents secondaires et estivants. Les résidents permanents qui travaillent sur l'île et disposent de moins de ressources financières n'opèrent pas cette relocalisation alimentaire, comme le relève un agriculteur : « *Les Bréhatins eux ils vont acheter sur le continent.* » (avril 2018). L'impossibilité d'accès au « local » de l'île rend l'éjection symboliquement forte du fait de la discontinuité territoriale qui caractérise physiquement l'île. Le bateau du mercredi est un point de rencontre pour de nombreux résidents permanents, qui se rendent sur le continent, notamment pour faire leurs courses.

La notion de capital environnemental permet de penser les rapports de force et de domination que peuvent tendre à constituer ces phénomènes ségrégatifs. Elle permet de considérer l'environnement, entendu de manière large – comme ressource, milieu, terrain de jeu, paysage, patrimoine naturel, cadre de vie, projet politique - en « *t*ant que potentiel valorisable par les acteurs sociaux et dont les inégales possibilités d'accès, de pratique, d'utilisation, déterminent des rapports de force et de domination entre acteur*s* » (Tommasi et al., p.8, 2017). Les investissements dans l'environnement, qui se font au nom de valeurs, peuvent être de nature variée - socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques, etc. -.

[166] Un autre atelier de souffleur de vette a récemment ouvert. L'île compte également une épicerie fine.
[167] Les thermes marins de Monte-Carlo, ou le centre commercial Italie, pour un lustre monumental font par exemple partie de leur client récent : https://actu.fr/bretagne/ile-de-brehat_22016/les-verreries-brehat-ont-20-ans-brillent-travers-monde_14720490.html
[168] https://savoirfaire-ilesduponant.com/decouvrez/

Sur Bréhat, la cherté de la consommation des aliments produits localement[169] illustre la conversion d'un capital économique, essentiellement détenu par les résidents secondaires, en capital environnemental, socialement valorisé. La consommation locale permet en effet de jouir d'un double profit symbolique. Elle offre la possibilité de mettre en avant la capacité à « penser global » (Aunis et al., p.17, 2017). Elle permet aussi l'ancrage des individus dans le territoire, à travers la relation de proximité et le lien renouvelé, personnalisé, avec le producteur que rendent possibles les circuits-courts. La promotion du lien au territoire par l'alimentation locale permet aux résidents secondaires, dans un cadre d'écologisation appliqué au territoire bréhatin, de promouvoir ce lien et cet ancrage par leurs pratiques de consommation.

Le redéploiement de l'agriculture insulaire participe à des reconfigurations territoriales évidentes. Il diffuse des projets de territoire intégrant les résidents permanents et déplaçant le rapport de force avec les résidents secondaires et les propriétaires fonciers. Cependant, par sa stratégie d'intégration dans ce territoire, héritant de la singularité de sa trajectoire sociale et historique, le redéploiement de l'agriculture insulaire s'appuie sur des configurations existantes, et tend ainsi, dans une certaine mesure, à reproduire et conforter les déséquilibres et rapports de dominations locaux.

Cette analyse se base sur un processus en cours, dont les modalités pourraient être amendées. Ainsi, le profil des acteurs agricoles qui construisent des projets agricoles sur l'île sont caractérisés par l'alternatif[170].

Ainsi, un ancien résident permanent qui voulait s'investir dans l'île explique avoir été gêné au moment de construire concrètement son projet : « *Je savais très bien que l'argent il allait tomber des estivants […] qu'ils seraient prêts à mettre 3,50 pour un [petit fromage].*
C'est vrai alors que c'est pas dans mes valeurs […] Je préfère que le pauvre de Bréhat m'achète un fromage et mange bien que le vendre à des riches aussi. » Un maraîcher installé évoque des souhaits en ce sens. « *Baisser nos prix moi j'aimerais bien que ça soit plus accessible aux Bréhatins notamment.* »

[169] Dans cette définition large de capital environnemental, les aliments locaux s'y intègrent en tant que ressource environnementale, socialement valorisée car étiquetée comme une pratique écologiquement vertueuse

[170] Entendu ici comme un cadre d'insertion en rupture avec l'agriculture conventionnelle dans le rapport qu'elle construit à l'humain et au non humain.

Conclusion

On a pu voir que la proximité du littoral sur ces deux territoires construit des territorialités très différentes.

A Ploubazlanec, et sur le territoire de l'UCPT en général, l'organisation légumière est le premier employeur de la zone. Les avantages pédoclimatiques littoraux qui permettaient à l'agriculture de ces territoires d'obtenir des récoltes précoces sont minorés par la mise en concurrence internationale des modèles agricoles et l'amélioration des techniques : par exemple, les cultures bâchées permettent d'obtenir des récoltes précoces ailleurs que sur la frange littorale. A Ploubazlanec, les agriculteurs se retirent progressivement des parcelles littorales pour aller vers l'intérieur des terres. La proximité avec la mer devient alors une contrainte pour de nombreux agriculteurs insérés dans l'agriculture modernisée : les parcelles y sont restées morcelées, et s'avèrent inadaptées au machinisme. Les productions agricoles évoluent alors fortement : la tomate produite sous serre est désormais le légume le plus cultivé sur le territoire.

A Bréhat, l'enjeu se pose différemment. Les trajectoires de spécialisation socio-économiques orientent Bréhat vers une mono-activité, fortement dépendante des flux des estivants. Au sortir de la seconde guerre mondiale, l'injonction à la modernisation de l'agriculture domine les débats dans le cadre national.
L'île de Bréhat, caractérisée par la notion de limites (Moles, Rohmer, 1982) se retrouve alors désadaptée au monde (Péron, 1993) : l'insularité isole des dynamiques agricoles continentales - où les exploitants s'organisent progressivement en coopératives. De plus, la place des résidents secondaires et des touristes dans l'économie locale s'agrandit au sortir de la seconde guerre mondiale, et constitue un frein au développement agricole, perçu comme une menace pour la singularité du cadre de vie bréhatin.
Le littoral et l'insularité deviennent également des contraintes pour les exploitants : les actifs agricoles quittent l'île, s'orientent vers le tertiaire, ou deviennent polyactifs.

Ces trajectoires orientent des insertions différenciées de l'agriculture sur ces deux territoires, qui ont nécessité une structuration en deux parties dans ce présent mémoire. Cependant, cette proximité avec le littoral offre un même cadre de réflexion : Bréhat et Ploubazlanec doivent intégrer dans l'évolution de leur territoire des éléments communs, induits par cette proximité au littoral.

Afin d'achever le travail de mise en perspective effectué dans ce mémoire, il convient d'en effectuer une synthèse en guise de conclusions.

Ces deux territoires ont une caractéristique commune, à laquelle les agriculteurs des deux territoires littoraux doivent s'adapter : les nouveaux usages des espaces littoraux. A partir du XIXème siècle, les espaces littoraux deviennent pluriels, animés par de nouvelles représentations qui y projettent un cadre de vie idéal ou une proximité avec la nature. L'espace littoral se complexifie et devient espace de l'habiter, du produire, du rêver. L'agriculture locale doit donc s'insérer dans une réalité sociale hétérogène.

Exploiter la terre sur un territoire littoral induit alors de nombreux conflits d'usage. La co-habitation conduit à des situations de fortes pressions foncières. Les agriculteurs doivent également s'adapter au rythme des estivants pour les activités agricoles, concernant les déplacements ou les épandages. Si cette co-habitation conduit à des ajustements, des négociations, il apparaît que les différents groupes sociaux dialoguent peu sur les deux territoires d'étude, et que les usages sont compartimentés. A Bréhat, une dichotomie résidents secondaires / résidents principaux caractérise toujours fortement les discours des acteurs. A Ploubazlanec, les agriculteurs admettent avoir très peu de contact avec les résidents secondaires et les néo-résidents.

Cependant, il apparaît que cette segmentation des usages tend à évoluer, et s'étioler. Autour de la région de Paimpol, l'engouement autour du Coco qui dépasse le cadre agricole peut illustrer ce phénomène. Le haricot devient le marqueur d'un territoire, l'emblème d'un terroir. Dans une période marquée par la segmentation des usages terrestres et marins, ce haricot arrivé par les mers et planté dans la terre permet un ancrage dans une histoire locale structurée autour de l'hybridation terre-mer. En tant que symbole, il offre une continuité historique, et témoigne d'un rôle toujours structurant de l'agriculteur dans les représentations du territoire.
A Bréhat, la perspective de redéploiement de l'agriculture sur l'île mobilise un réseau d'acteurs qui s'y investit au nom d'un projet de territoire structuré autour de grands axes comme la dynamisation de la vie bréhatine à l'année, l'accès à une nourriture locale de qualité, et respectueuse de l'environnement.

Les multiples représentations et usages que le littoral constituent une polysémie contemporaine du littoral. Peut-elle alors être l'élément structurant de nouveaux projets de territoire ?

Les dynamiques d'écologisation sont très sensibles sur des espaces littoraux où les questions relatives aux pollutions et à la protection de l'environnement structurent les territorialités. Autour de ce mouvement, des réseaux se développent sur ces espaces, et dépassent ces segmentations. Ils peuvent contribuer à recomposer les rapports de force en présence sur les territoires.

Bréhat illustre parfaitement cette tendance. L'agriculture est insérée dans un projet de territoire qui tente de concilier les intérêts des différents usagers du territoire, sans finalement modifier les rapports de pouvoir initiaux. En l'échange de l'accès au foncier agricole, particulièrement ardu sur l'île, les agriculteurs déjà en place, et les porteurs de projet prévoient de s'installer en vente directe, profitant du pouvoir d'achat des touristes et résidents secondaires pour écouler une production de qualité. Ils s'intègrent également dans l'image de l'île en réfléchissant à des modalités d'insertion dans le paysage. L'esthétisation et l'écologisation marquées sur l'île consacrent des formes d'agriculture territorialisées et multifonctionnelles. Ainsi, l'île et sa désadaptation au monde deviennent, dans ce nouveau paradigme, une opportunité.

La situation à Ploubazlanec est plus nuancée. L'importance économique et symbolique des productions légumières insérées dans l'économie de marché explique les discours de nombreux acteurs agricoles, liant cette dynamique d'écologisation à nouvelle contrainte normative. Pour autant, cette vision critique est mise en tension avec l'attachement à un patrimoine agricole fortement lié au littoral. La déprise agricole sur les parcelles littorales qui s'enfrichent, abordée avec tristesse par de nombreux exploitants symbolise cette tension. En plus de réseaux qui se développent pour maintenir la culture d'une pomme-de-terre primeurs ou pour soutenir des projets agritouristiques qui pensent une insertion agricole sur le territoire différente du modèle hégémonique à l'UCPT, de nombreux agriculteurs insérés dans les productions légumières intensives ont évoqué lors des entretiens la perspective de la vente directe et de l'agriculture biologique pour relancer l'agriculture sur ces petites parcelles littorales.

Ces nouvelles alliances, et les repositionnements des acteurs impliqués sur le territoire qui s'en suivent mériteraient d'être encore approfondies pour qualifier des mouvements aujourd'hui en gestation.

Analyser ces nouvelles dynamiques, la rencontre et le dialogue entre différents systèmes de sens depuis des espaces littoraux marqués par la plurifonctionnalité apparaît pertinent. L'imaginaire du littoral apparaît propice à ces reconfigurations : « *Comme les îles, le littoral est doté aujourd'hui d'une dimension esthétique et mythique qui ne le rend assimilable à aucun autre espace. C'est un territoire de recréation avant d'être un espace de récréation.* » (Péron, p.40, 1994).

Bibliographie :

Albaladejo C. (2012), « Les transformations de l'espace rural pampéen face à la mondialisation », *Annales de géographie*, n° 686, p. 387-409.

Alphandéry P., Bergues M. (2004), « Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot », *Ethnologie française*, n°34, p. 5-12.

Alphandéry P., Sencébé Y. (2009), « L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967) », *Etudes rurales*, n° 183, p. 23-40.

Augé M. (1992), *Non-lieux*. Seuil.

Barbier J.-M., Goulet F. (2013), « Moins de technique, plus de nature : pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture », *Natures Sciences*, n°21, p. 200-210.

Barthe Y., Blic de D., Heurtin J.-P., Lagneau E., Lemieux C., Linhardt D., Moreau de Bellaing C., Remy C., Trom D. (2013), « Sociologie pragmatique : mode d'emploi, Politix », n°103, p. 175-204.

Barthes R. 1970 (1957). *Les mythologies.* Seuil.

Billaud J.-P. (2004), « Environnement et ruralité enjeux et paradoxes », *Desenvolvimento e Meio Ambient*e, n°10, p. 111-118.

Billaud J.-P. (2009), « La sociologie rurale et la question territoriale : de l'évitement à la réhabilitation », *Etudes rurales*, n° 183, p. 113-128.

Boltanski L., Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard.

Bourquelot F. (1994), « Les salariés immigrés des serres légumières », *Études rurales,* n°135-136, p. 145-150.

Breton Y. (1981), « L'anthropologie sociale et les sociétés de pêcheurs : réflexions sur la naissance d'un sous-champ disciplinaire », *Anthropologie et sociétés*, n°5, Vol 1, p. 7-2.

Bessière J. (2013), « Quand le patrimoine alimentaire innove », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 7 | 2013, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 06 mai 2018. URL : http://tourisme.revues.org/

Brigand L. (2002), *Histoires et géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique du Ponant*. Palantines.

Brigand L. (2002), *Besoin d'île*. Stock.

Callon M. (2006), « Sociologie de l'acteur réseau ». *In* : Akrich M., Callon M., Latour B. *Sociologie de la traduction*. *Textes fondateurs.* Ecole des Mines. p. 267-276.

Canévet C. (1992), *Le modèle agricole breton*. PUR.

Carter G. (1987), *Ploubazlanec, revivre le passé*. Editions du Dossen.

Castoriadis C. (1975), *L'institution imaginaire de la société*. Le Seuil.

Chappé F. (1990), *L'Epopée islandaise, 1880-1914 Paimpol, la République et la mer*. L'Albaron.

Cloarec J., Kalaora B. (1994), « Littoraux en perspectives (Introduction) », *Études rurales*, n°133-134, p. 9-13.

Coativy Y., Giraudon D., Monnier J.-J. (2010), *Le Goëlo*. Palantines.

De Grandpré (2007), « Attraits, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional », *Téoros*, n°26, p.12-18.

Deléage E., Sabin G. (2012), « Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles », *Ethnologie française*, n°42, p. 667-676.

Delfosse C. (2012), « La France et ses terroirs. Un siècle de débats sur les produits et leurs liens à l'espace », *Pour*, n° 215-216, p. 63-74.

Dervilly, J-Y., Le Pommelet Y. (1981), *Plouézec, Kérity, Kerfot, Yvias, Plourivo, Plounez, Ploubazlanec, Bréhat au début du siècle*. Les presses bretonnes.

Di Meo G. (2008), « Une géographie sociale entre représentations et action », *Montagnes méditerranéennes et développement territorial*, p. 1-9.

Di Méo G. (2014), *Introduction à la géographie sociale*. A. Colin.

Dumazedier J. (1962), *Vers une civilisation du loisir* ? Seuil.

Dumont R. (1951), *Voyages en France d'un agronome*. Editions M.-Th. Génin.

Dupé S. (2015), S*éparer les moustiques des humains à La Réunion. Co-production d'un ordre socio-naturel en contexte post-colonial,* Thèse de doctorat, Université de La Réunion.

Emelianoff C., « La fabrique territoriale des inégalités environnementales ». *In* : Larrère C. (2017), *Les inégalités environnementales*. PUF. p.82-102.

Gariglietti-Bachetto C. (2013), *Etat des lieux, dynamiques et perspectives des activités agricoles dans les Iles du Ponant*, Mémoire de Master 1, UBO.

Guermond Y. (2006), « L'identité territoriale : l'ambiguïté d'un concept géographique », *L'Espace géographique*, n°35, p. 291-297.

Guermond Y., Guérin-Pace F., (2006), « Identité et rapport au territoire », *L'espace géographique*, n°35, p.289-290.

Hervieu B., Viard J. (2001), *L'archipel paysan, la fin de la République agricole*. L'aube.

Hervieu B., Purseigle F. (2013), *Sociologie des mondes agricoles*. PUF, Armand Colin.

Huchet du Guermeur S. (2000), *« La maison de Bréhat », émergence d'un nouveau langage architectural au début du 20ème siècle*. Diplôme d'architecte, Ecole d'architecture de Nantes.

Kalaora B., (2001), « À la conquête de la pleine nature », *Ethnologie française,* n°31, p. 591-597.

Lamine C., Chiffoleau Y. (2012), « Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis », *POUR*, n° 215-216, p. 85-92.

Launet E. (2016), *Sorbonne-plag*e, Stock.

Le Bart C. (2006), *Les idéologies des politiques territoriales*. PUR.

Le Pache J.-L., Le Pache M. (1991), *Bréhat : une île traverse la Révolution*. Autoédition.

Levain A. (2014), *Vivre avec l'algue verte : médiations, épreuves et signes*. Thèse de doctorat en ethnologie et anthropologie sociale. Muséum national d'histoire naturelle.

Levain A., Laval P. (2018), « Jusqu'où va la mer ? Une exploration des marges de l'anthropologie maritime », *Revue d'ethnoécologie* [En ligne], 13 | 2018, mis en ligne le 25 juin 2018, consulté le 27 juin 2018. URL : http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3449

Macé C. (2012), *Impact des conditions environnementales et de production sur la qualité du haricot AOC Coco de Paimpol*. Mémoire de fin d'études de Sciences agricoles, Agrocampus Ouest.

Mendras H. (1995 (1976)), *Les sociétés paysannes*. Gallimard.

Menguy L. (2007), *Bribes d'histoire de l'Archipel Bréhatin*. Association pour la sauvegarde et l'entretien du patrimoine religieux de Bréhat.

Merckelbagh A. (2009), *Et si le littoral allait jusqu'à la mer ! La politique du littoral sous la Vème République*. Editions Quae.

Mérot A. (1989), « Alain Corbin : Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840 », *Revue de l'Ar*t, n°83. p. 114.

Micoud A. (2004), « Des patrimoines aux territoires durables. *E*thnologie et écologie dans les campagnes françaises », *Ethnologie française*, n°34, p. 13-22.

Minso G. (2012), *Le CEDAPA entre 1982 et 1995 : un développement agricole alternatif dans les Côtes-d'Armor*. Mémoire de 4ème année de Sciences politiques, Université de Rennes 1.

Moles A., Rohmer E. (1982), *Labyrinthes du vécu — L'espace : matière d'actions*, Librairie des Méridiens

Mormont M. (2009), « Globalisations et écologisations des campagnes », *Etudes rurales,* n°183, p. 143-160.

Mormont M. (2013), « Écologisation : entre sciences, conventions et pratiques », *Natures Sciences Sociétés,* n°21, p. 159-160.

Mzoughi N., Napoléone C. (2013), « Introduction. L'écologisation, une voie pour reconditionner les modèles agricoles et dépasser leur simple évolution incrémentale », *Natures Sciences Sociétés*, n°21, p. 161-165.

Noiriel G. (2006), *Introduction à la socio-histoir*e. La Découverte.

Péron F. (1993), *Des îles et des hommes*. Editions Ouest-France.

Péron F (1994), « Fonctions sociales et dimensions subjectives du littoral », *Études rurales,* n°133-134, p. 31-43.

Praly C. et al. (2014), « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie, société*, n°16, p. 455-478.

Roche J., Bedrani N. (2017), *Etude prospective pour le développement de l'agriculture sur l'île de Bréhat*,

Rosa H. (2012), *Aliénation et accélération : Vers une théorie critique de la modernité tardive*. La Découverte.

Reghezza-Zitt M. (2018), « La littoralisation des sociétés », *Reliefs,* n°7, p.45-51.

Rieutort L. (2009), « Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture », *L'Information géographique,* n°73, p. 30-48.

Sacquin M. (2009), « La Sorbonne en Bretagne. L'amitié, la politique et la science », *Revue de la BNF*, n° 32, p.10-17.

Sainclivier J. (2004), « Du CELIB à la région Bretagne : réussite et limites d'une affirmation identitaire », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Oues*t, n°111 p.103-116.

Salomé K. (2006), « Les îles bretonnes au XIXème siècle entre éloignement et isolement », *Ethnologie française*, n°36, p. 435-441.

Semal L. (2012), *Militer à l'ombre des catastrophes : contribution à une théorie politique environnementale au prisme des mobilisations de la décroissance et de la transition.* Thèse de doctorat, Université du Droit et de la Santé - Lille II.

Tommasi G., Richard F., Saumon G. (2017), « Introduction – Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Norois*, n°243, p.7-15.

UCPT (1997), *La Force de l'Union : Histoire de l'organisation des marchés légumiers des Côtes d'Armor.* Union des coopératives de Tréguier Paimpol.

Urbain JD (2002), « Le résident secondaire, un touriste à part ? », *Ethnologie française*, n°32, p. 515-520.

ANNEXES

Ode à la mer

Retranscription d'une piste sonore réalisée dans le cadre de l'exposition photo-sonore « La grève et le chou », avec le témoignage de Françoise Bocher, ancienne agricultrice à Loguivy de la Mer.

Cette exposition a été réalisée dans le cadre des « Rencontres de Kervic : L'agriculture côté littoral. », les 8-9-10 juin 2018 à Névez (29).

« Non, j'ai jamais tourné le dos à la mer, j'ai toujours regardé, j'ai toujours... j'ai toujours eu la mer là, j'ai toujours aimé être dans l'Archipel, toujours... C'est une présence, je suis allée travailler comme je vous disais en grande surface, j'étais dans le Nord, la mer me manquait hein. C'est... Ouais, c'est quelque chose, là on la voit pas forcément, mais elle est là. On sait qu'elle est là, j'ai pas besoin de la voir tous les jours, quand je descends je la vois, mais elle est présente. C'est comme une personne en fait. C'est dur, c'est bizarre à dire, mais oui, j'ai fait beaucoup d'endroits et, je pense que je suis revenu à Loguivy parce que y'avait la mer.

On travaille avec elle si vous voulez. Comme je vous dis au bord, on avait des parcelles, quand le vent était plein nord ou plein est, que y'avait une grande marée, on avait peur pour la parcelle, on avait peur que l'eau pique de la terre. On y pense. On sait que y'a un passage, ou un moment, si la mer est en haut, vous pouvez pas passer. On sait que faut faire gaffe à certaines choses et tout ça.

Des fois, des choses que j'ai jamais vu, pourtant je vais avoir 50 ans, donc vous voyez.. Des choses que cette année je me dis "oh c'est impressionnant j'avais jamais vu !", j'ai pas de souvenirs d'avoir vu ça ! C'est toujours... Y'a toujours, ça change. C'est jamais pareil, quand vous êtes à la campagne bon certes vous allez voir des animaux des choses différentes, mais ça évolue pas autant qu'au bord de mer.

- Vous vous seriez pas installée ailleurs quoi ?

- Ah non. Du tout ! Ah non, pas du tout, je serais pas devenu agricultrice, ah non, pas du tout, autre part que Loguivy, non je serai pas allée. »

Françoise Bocher, agricultrice à Loguivy de la Mer (commune de Ploubazlanec) ses salariés, sa mère, et son chien. 2011. ©Christian Lameul.

Protocole Parchemins

PROTOCOLE

Ce protocole a pour objectif de faciliter la collecte des données qualitatives afin d'en permettre une exploitation transversale et de répondre à l'ensemble des objectifs du projet Parchemins.

1. Rappel des enjeux scientifiques par axe et place des données qualitatives ethnographiques pour répondre à ces enjeux

Axe 1 : Production et mise en forme des données contextuelles relatives à l'agriculture littorale en Bretagne, combinant approches quantitatives et qualitatives

Objectifs opérationnels :

- Identifier et représenter les dynamiques spécifiques à l'agriculture littorale en Bretagne :
  - en enquêtant intensivement et simultanément sur des configurations agro-littorales diversifiées
  - en articulant analyse quantitative et production de données qualitatives
  - en mobilisant la spatialisation des données et la modélisation intégrée des pressions
- Faire ressortir des problématiques prioritaires et les cadres interprétatifs qui accompagnent le travail de problématisation des acteurs.

Axe 2 : Production, valorisation et publication de données qualitatives inédites sur l'expérience de l'agriculture en zone littorale

Objectifs opérationnels :

- Rendre disponible et vivante auprès d'un public élargi la parole des agriculteurs au travers d'un site Internet, alimenté par des témoignages, des archives, des séquences filmées etc.
- Construire de façon concertée un protocole de production et de publication des données

Axe 3 : Création d'espaces de rencontre et d'interaction mobilisant dans la durée des acteurs impliqués directement, par la voie de prises de parole publique ou de dispositifs institutionnels dans la détermination de perspectives d'évolution pour l'agriculture littorale

Objectifs opérationnels :

- Créer des espaces de rencontre et de dialogue informels complémentaires aux espaces plus institutionnalisés et cadrés
- Expérimenter, en mobilisant la fiction et la création, des formes de publication adaptées à la mise en débat et à l'apprentissage social

Axe A : Animation, valorisation et pérennisation du projet

Objectifs opérationnels :

- Créer les conditions d'une implication effective des acteurs locaux dans le suivi du projet, la formalisation des questions de recherche et la restitution des connaissances
- Suivre la mise en place des outils collaboratifs et les promouvoir auprès des réseaux locaux et institutionnels
- S'assurer de la capitalisation des expériences menées et des connaissances construites en mobilisant les partenaires institutionnels, académiques et associatifs du projet

Axe B : Ethique de la recherche collaborative et de la publicisation des données qualitatives sensibles en sciences sociales

Objectifs opérationnels :

- Collecter et analyser les informations réglementaires, les expériences et publications scientifiques relatives à la publicisation des données qualitatives
- Elaborer de façon concertée des principes éthiques communs et les enrichir au fur et à mesure du projet
- Concevoir un ou plusieurs outils techniques permettant la publicisation de données qualitatives et des métadonnées sur le site Internet
- Mettre à disposition les résultats de cette expérience au sein des communautés académiques concernées

Axe C : Intermédiation et observation longitudinale des dynamiques d'apprentissage social

Objectifs opérationnels :

- Enrichir la réflexion sur les formes possibles de démocratisation de la recherche et les apports du pluralisme épistémologique dans l'accompagnement du changement social
- Capitaliser et partager les expérimentations auprès d'un public élargi (Alliance Sciences-Sociétés, laboratoires, institutions professionnelles et politiques)
- Mettre en évidence les apports de la recherche en sciences sociales dans les situations de transformations socio-techniques accélérées

2. Objectifs du protocole et corpus escomptés

Objectif 1	SE PRESENTER À NOS INTERLOCUTEURS EN SITUATION D'ENQUÊTE Axes 2, 3, A, B, C

Posture associée	**Suivre une politique commune de présentation du projet à nos interlocuteurs, en particulier en situation d'enquête, et une procédure adaptée dans le cadre de la collecte des données personnelles.**
	
	Posture et présentation du projet
	Le projet est présenté simplement, à travers son objet central : « il s'intéresse aux transformations de l'agriculture dans le coin »
	- Notre proposition est de s'en tenir à ce thème commun de façon très générale, sans poser d'emblée la dimension participative du projet, car celle-ci peut prendre des formes très variées et susciter, également, des attentes liées aux usages habituels ou éprouvés de la participation.
	- Du fait du caractère interdisciplinaire du projet, tout le monde ne sera pas touché aussi directement par cette question de la présentation du projet, et il n'est pas non plus souhaitable de définir notre projet commun par rapport aux appartenances disciplinaires ou au type de données que l'on va utiliser.
	
	Présentation du volet radiophonique
	- A quel moment évoquer le documentaire radiophonique et solliciter nos interlocuteurs dans ce sens?
	  ○ Notre posture est de dire que ***l'on donne de l'importance à la parole des gens et que l'on essaie de mettre cette parole en valeur.***
	  ○ Le cas de figure classique (variable selon les situations spécifiques) est donc d'échanger avec nos interlocuteurs d'abord dans le cadre d'un entretien ethnographique, puis de proposer le cas échéant un retour dans le cadre d'une production radiophonique. La ligne directrice est donc de ne pas forcément évoquer *a priori* l'enregistrement radio, mais de parler de l'importance donnée à la parole des acteurs.
	
	Cadre éthique et réglementaire : gestion de la confidentialité des données personnelles
	- Les objectifs et pratiques de collecte de données personnelles sont encadrés par la CNIL. Dans le cadre du projet Parchemins, la procédure liée à la protection des données personnelles est à l'étude et l'information concernant sa mise en place sera communiquée aux enquêtrices lorsque les déclarations CNIL seront effectuées.
	- Un document lié à la confidentialité des entretiens (garantissant la protection des données recueillies auprès des informateurs) sera rendu disponible en lien avec la déclaration faite auprès de la CNIL. Ce document mentionnera le n° de déclaration et sera présenté en début d'entretien aux informateurs pour signature.
	- Dans l'attente de la disponibilité de cette procédure écrite, un échange oral en début d'entretien vise à rappeler que la confidentialité des entretiens

	est garantie, dans le respect de la réglementation, et que l'usage des entretiens est restreint à des fins de recherche. - Rendre accessible la démarche liée au projet, en particulier pour les interlocuteurs qui souhaitent devenir « compagnons de Parchemins » : plaquette et site internet.

Objectif 2	DOCUMENTER LES FORMES D'AGRICULTURE ET LES PRATIQUES SUR CHAQUE TERRAIN Axes 1, 2, 3, A, C
Production de données associée	**Collecter des éléments de caractérisation globale de l'agriculture sur chaque terrain, en complémentarité avec les objectifs, les projets développés et les données mises à disposition dans l'axe 1 (voir Objectif 7 du protocole)** Cet objectif implique un échange régulier entre les enquêtrices et les coordinateurs de l'axe 1 afin de s'assurer de la complémentarité et de l'adéquation des données collectées aux objectifs scientifiques du projet, et aux méthodes d'exploitation des données quantitatives. ***Données utiles*** - Données de recensement : nombre d'exploitations sur le terrain, types de productions, modèles d'exploitations présents sur le territoire. - Observations - Entretiens ethnographiques - Cartes
	Décrire et représenter les paysages agricoles du littoral breton Caractériser les pratiques agricoles sur le territoire : types d'exploitation dominants ou mineurs, types de productions associées à chaque terrain. La caractérisation rejoint les critères de sélection des différents terrains. Un point de vigilance ici est de rendre compte de l'évolution saisonnière des paysages et des activités : la description se fera donc de manière itérative pour rendre compte de cette évolution dans le temps. ***Données utiles*** - Photographies : produire régulièrement des clichés des lieux de l'enquête, et photographier plusieurs fois les mêmes paysages à différents moments de l'année, montrer le paysage de l'agriculture sur chaque terrain. - Schémas, dessins : représenter par le schéma ou le dessin ce qui par exemple ne peut pas être photographié. - Entretiens - Ambiances sonores

Objectif 3	HISTORICISER LA RELATION ENTRE AGRICULTURE ET LITTORALITE Axes 1, 2, 3, A, C
Production de données associée	**Recenser dans l'histoire récente (depuis 1945) les occurrences où agriculture et mer ou littoral sont mises en lien.** ***Données utiles*** - Délibérations de communes situées sur les terrains d'étude : dépouillement des délibérations des communes enquêtées depuis 1945 pour recenser et documenter les occurrences mettant en lien l'agriculture et le littoral ou la mer[1]. - Entretiens - Documents historiques, de type diagnostics agricoles des années 1960, archives privées des interlocuteurs (iconographiques ou textuelles).

Objectif 4	CARACTERISER LES LIENS ENTRE AGRICULTURE ET LITTORAL Axes 1, 2, 3, A, B, C
Posture et production de données associée	**Observer et documenter les flux terre-mer** ***Données ethnographiques utiles*** - Observations des pratiques : documenter les observations des flux entre terre et mer qui impliquent une activité agricole. - Entretiens
	Recueillir les représentations et les pratiques des acteurs liées à une éventuelle « agriculture littorale » ***Posture*** - Ne pas évoquer l'«agriculture littorale » comme objet de recherche. - Avoir une approche globale d'un territoire : représentativité des différents types d'agriculture, approche longitudinale mer/terre ***Données utiles*** - Entretiens: documenter les moments, contextes ou expériences où le lien/la proximité du littoral sont évoqués. - Observations : documenter les moments, contextes ou expériences où le lien/la proximité du littoral sont apparents. - Littérature grise : sites internet, presse, dépliants touristiques… - Littérature locale, ou sur le local - Photographies

[1] Voir : Levain, 2014, chapitre de thèse sur l'exploitation des délibérations communales et Levain, à paraître (2017). Les délibérations communales comme source ethno-historique.

Objectif 5	INVENTORIER LES ESPACES D'ECHANGES EXISTANTS ET EN CREER DE NOUVEAUX Axes 3, A, C
Posture et production de données associée	**5.1. Inventorier des espaces existants et élaborer une typologie des espaces d'échange. Pour identifier les espaces d'échange, renseigner une série de questions**: avec qui, pourquoi, en quelles circonstances aborde-t-on les transformations de l'agriculture au sein de ces espaces ? - En privé, en public ? - En présence de qui ? - En quelles circonstances/occasions ? - A quelle échelle ? - Quels sont les réseaux actifs sur les différents territoires étudiés ? Qu'y font-ils ? **Eléments pour aborder la typologie des espaces :** - Recenser les espaces formels et informels - Recenser les espaces d'interactions multiples et les espaces dédiés o Exemple du marché comme scène informelle ou de présentation de soi (organisation spatiale, interactions producteurs/consommateurs, discours…) - Renseigner le niveau de « stabilité » de ces espaces : investis en continu, interventions ponctuelles, évitements de scènes et de thèmes - Recenser les types d'acteurs dans ces espaces où l'on parle d'agriculture : c'est-à-dire les espaces où l'on parle d'agriculture sans que les agriculteurs ne soient là, versus espaces « maîtrisés » par eux. o Exemple : conférences-débats etc. **Eléments de connaissance à partager :** - Quels cadrages locaux et quelle évolution de ces cadrages : par exemple quels sujets sont abordés et comment cela évolue au cours du temps (évolution de la place de l'agriculture dans le débat public local, dans les échanges entre groupes sociaux, dans les autres espaces de dialogue) ? - Question du pluralisme et de la légitimité à construire/reconstruire sur les thématiques agricoles : qui s'exprime sur les questions agricoles localement, en prenant appui sur quel type de légitimité etc. ? ***Données utiles*** - Observations - Entretiens
	5.2. Créer de nouveaux espaces de dialogue et les observer ***Posture*** - Ne pas s'affilier aux réseaux préexistants (qui peuvent participer d'une polarisation forte sur des questions clivantes) - Accepter que les choses ne se produisent pas comme prévu - Se laisser guider, analyser ce qui se passe, ce qui ne se passe pas - Favoriser les rencontres (spontanéité) - Créer des espaces de délibération explicites à partir de dynamiques qui s'amorcent spontanément - Investir des lieux, espaces, scènes déjà repérés localement - Privilégier la qualité des relations à leur quantité : mettre en place un réseau local fort - Ne pas distinguer a priori réalité et fiction : ce qui prime, c'est l'exploration de la/des subjectivités - S'efforcer de réduire l'asymétrie chercheur/ « enquêté »

	○ Organiser des rencontres avec les chercheurs et agriculteurs sur le terrain (au champ ou à la maison etc.) ○ Faire réagir aux analyses/recherches et aux productions et observer ce qui se passe à ce moment-là (plutôt dernière phase du projet) : restitution commentée chemin faisant ○ Monter un réseau de contributeurs à Parchemins, ce qui peut s'opérer à différentes échelles (projet ou par site) – rubrique actualités, réactions aux productions mais aussi espace d'expression au sein du site Internet etc. ○ Abandonner la logique de restitution classique, pour raisonner plutôt en termes de commentaire/co-contribution etc - Accepter de rendre visible, lisible la fabrique de la recherche - Etre dans une démarche d'observation-participante adaptée à la recherche-action *Données ethnographiques utiles* - Observer et recenser les projets, collaborations, traces - Observation - Carnet de terrain - Entretiens - Enregistrements radiophoniques - Schémas / dessins - Photographies

Objectif 6	OBSERVER CE QUE PRODUIT LE PROJET PARCHEMINS Axes 2, 3, A, C
Posture et production de données associée	**Observer ce que produit le travail acteurs/chercheurs sur la production et l'analyse de données** ***Posture*** - Même posture qu'en 5.2, dans la perspective de développer une réflexivité vis-à-vis de sa propre implication dans le projet ***Données ethnographiques utiles*** - Journaux de recherche et carnet de terrain – partagés en interne - Observations - Photographies - (Co)Productions émanant des « compagnons » de parchemins
	Nourrir une réflexivité dans le cadre des projets et initiatives qui sont développées dans Parchemins. ***Posture*** - Mettre en place des temps d'échange réguliers entre chercheurs destiné à développer une forme de réflexivité vis-à-vis du projet. - Être attentif à la manière dont se construit la recherche sur le terrain : Exemple : comment modélise-t-on les systèmes agricoles complexes ? Quels sont les conditions de partage de la donnée, et sa prise en compte dans le projet ? Quels sont les différents rapports au terrain et aux données développés par les participants, et comment évoluent-ils ? ***Données ethnographiques utiles*** - Carnet de terrain - Publication hebdomadaire de l'actualité des enquêtes sur chaque terrain.

Objectif 7	ARTICULER ET INTEGRER DES PROJETS PORTÉS DANS LE CADRE DE PARCHEMINS Potentiellement tous les axes : 1,2,3,A,B,C
Posture et production de données associée	**Gestion des projets et des interactions entre les chercheurs membres de Parchemins.** Les terrains d'enquête sont à la fois des terrains ethnographiques et plus largement des lieux d'interaction avec les chercheurs. Par conséquent, il est nécessaire **d'organiser un suivi des projets** impliquant de telles interactions, et d'assurer une **coordination préalable aux interactions** : définir les projets, tenir compte de l'avancement et des spécificités de l'enquête en cours au moment du déploiement d'un projet, maintenir un dialogue constant entre enquêtrices sur le terrain et les chercheurs Parchemins. Pour cela, il est nécessaire : - **de mettre à disposition de l'ensemble des participants au projet les calendriers et données d'enquête** - que tous les membres soient **vigilants quant au respect de la confidentialité des données auxquelles ils ont accès et qu'ils adhèrent à une charte éthique spécifique**. **Cet encadré lié à l'objectif n°7 sera mis à jour au fil du développement de nouveaux projets.**

3. Modalités de production, de partage et de diffusion des données

ENTRETIENS	
Modalités[2]	**Détails**
Prod.	**Contenu** : chaque enquêtrice est autonome dans la réalisation des entretiens, toutefois 4 thèmes transversaux doivent être abordés : - La question des **changements** et transformations de l'agriculture, - La question des **pressions** : caractériser les pressions qui influent sur l'agriculture - Les indications de **temps et de lieu** - Les **relations terre-mer / systèmes agricoles-littoral.** **Transcription** : en vue de l'indexation commune des contenus et de leur analyse transversale, les entretiens sont enregistrés et retranscrits. Les transcriptions sont sélectives, et répondent à deux exigences : - Les textes doivent être lisibles par d'autres personnes que les enquêtrices ayant produit les entretiens, - Les volumes doivent être adaptés pour laisser le temps à l'analyse : sélectionner les passages les plus pertinents pour le projet La dimension sélective des transcriptions s'appuie sur le jugement de chaque enquêtrice, qui détermine les passages plus pertinents pour le projet sur la base des objectifs du projet et des contenus identifiés dans le présent protocole. Les passages non transcrits sont toutefois indiqués, exemple : «de 25,23 min à 32,22 min, l'interlocuteur évoque ses pratiques sportives ».
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte** : recueillir de manière systématique : informations sur l'interlocuteur (domaine d'activités, sexe, âge), lieu de son activité professionnelle, lieu précis de l'entretien si différent (coordonnées GPS: en vue du géo-référencement sur le site), conditions de l'entretien. Une cartouche commune sera proposée dans cette perspective aux enquêteurs **Métadonnées sur les contenus** : indexation des contenus en cours de définition.
Form.	MP3 : pour le format audio archivé Texte : document de traitement de texte classique pour les transcriptions (.odt/ .doc / .docx)
Part.	Partage des versions transcrites (textes) des entretiens dans la base de données interne (accès en intranet via le site du projet). Enregistrement des entretiens et indexation (codage thématique) dans un logiciel d'analyse des données qualitatives.
Eth.	Respect de l'anonymat des entretiens, déclaration CNIL + signature d'un document rappelant les conditions de production et d'utilisation des données, droit de modification. Rappeler l'importance que l'on donne à la parole des acteurs : si le cas se présente, possibilité d'évoquer un futur entretien radio. Dans le cas de l'utilisation des données (extraits d'entretien) pour la radio, procédure complémentaire pour la réglementation de l'utilisation des données : demander l'accord explicite des interlocuteurs, et l'autorisation de citer ou non leur identité.
Ref.	**DZ-INF01-EREC01-260217-détail sur la personne ou la situation**

[2]Prod. = modalités de production, Form. = format, Part. = modalités de partage, Eth. = aspects éthiques, Ref. = référence pour archivage commun des documents.

OBSERVATIONS	
Modalités	**Détails**
Prod.	Prises de notes libres sur les séquences d'observation.
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** - Lieu - Date - Type d'observation Métadonnées sur les contenus : indexation des contenus à définir.
Form.	Texte, ou autre (audio, dessins, etc.)
Part.	Partage de séquences d'observation sélectionnées dans la base de données interne (accès en intranet via le site du projet).
Eth.	Partage confidentiel.
Ref.	**DZ-OBS01-260217-détail sur la séquence d'observation**

PHOTOS	
Modalités	**Détails**
Prod.	Production d'une banque de données iconographique renseignant a minima 3 thèmes transversaux : **1. Paysages** : produire régulièrement des clichés des lieux de l'enquête, et photographier plusieurs fois les mêmes paysages à différents moments de l'année. **2. Activités** : par exemple produire des données iconographiques sur les t**ypes d'agriculture :** si possible, prendre des photos des différents types d'exploitations ; d**ocumenter les liens terre-mer** : flux, techniques, outils, produits, etc.. **3. Portraits**
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** -Lieu - Date **Métadonnées sur les contenus :** Indexation à définir - Type de photo : paysages/activités/portraits
Form.	JPEG
Part.	Base de données qualitatives (accès en intranet via le site du projet) + utilisation de certains clichés pour le site public
Eth.	Veiller à ne pas photographier à leur insu des personnes qui pourraient être identifiables : autorisation de photographier les acteurs. Privilégier des clichés de dos (ou autre technique ne permettant pas d'identifier les protagonistes) dans le cas de photos spontanées.
Ref.	**DZ-FOTO01-260217-description photo**

ARCHIVES PRIVEES	
Modalités	**Détails**
Prod.	Photographie, scans ou collecte directe d'archives privées.
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** - Lieu - Date de collecte - Type d'archives - Crédits précis **Métadonnées sur les contenus :** Indexation en cours de conception
Form.	Photographies, autres
Part.	Base de données qualitatives (accès en intranet via cloud).
Eth.	Partage confidentiel.
Ref.	**DZ-INF01-ARCH01-260217-détail caractérisant l'archive**

JOURNAL DE TERRAIN	
Modalités	**Détails**
Prod.	Libre: textes, enregistrements audio ou vidéo
Form.	Texte, MP3, vidéo
Part.	Rubrique " chroniques" : publication hebdomadaire d'un retour terrain (ou extrait du journal de terrain) de la part de chaque enquêtrice, pendant les périodes d'enquête, en interne sur l'intranet du site. Format libre, privilégier un format didactique et court : enregistrement audio ou vidéo.
Eth.	Partage en interne dans un premier temps.
Ref	**DZ-JOURNALSEQ01-260217-Description**

PRESSE	
Modalités	**Détails**
Prod.	Photographie ou collecte directe d'articles.
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** - Lieu - Date de collecte - Type d'article **Métadonnées sur les contenus :** - Lieu - Date de l'article - Type d'article - Source (journal) - Titre de l'article Indexation en cours de conception
Form.	Photographies, autres
Part.	Base de données qualitatives (accès en intranet via cloud).
Eth.	Données publiques
Ref.	**DZ-PRESSE01-260217-détail caractérisant l'archive**

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES	
Modalités	**Détails**
Prod.	Dépouillement des délibérations communales des communes représentées sur chaque terrain étudié et inventaire des mentions du lien entre agriculture et littoral, depuis 1945. Collecter les délibérations faisant mention de ce lien (photo)
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** Lieu **Métadonnées sur les contenus :** Indexation en cours de conception
Form.	Photographies
Part.	Base de données qualitatives (accès en intranet via cloud).
Eth.	Données publiques.
Ref.	**DZ-DELIB01-260217-détail caractérisant la délib.**

PRODUCTIONS RADIOPHONIQUES	
Modalités	**Détails**
Prod.	Entretiens qualité radio (Zoom + casque : vérification de la qualité audio des enregistrements) – voir le « mémento » disponible sur le cloud Production de documentaires radio (interviews, montages docu, etc.). Enregistrements d'ambiances sonores pendant les enquêtes : banque de données d'ambiances sonores sur le même modèle que la banque de données iconographique.
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** -Lieu - Date - Participants **Métadonnées sur les contenus :** Indexation à définir
Form.	MP3 Hindenburg
Part.	Partage sur le site (sonothèque) en public ou privé. Diffusion dans le réseau de radios partenaires : Radio Evasion, Plum'FM, RadioActiv'
Eth.	Consultation préalable et accord formel des personnes dont les extraits d'entretien seront diffusés.
Ref	**DZ-ASONORE01-260217-type d'ambiance sonore** **DZ-RADIO01-260217-Titre du documentaire radio**

DONNÉES DE RECENSEMENT	
Modalités	**Détails**
Prod.	Collecte de données sur le nombre d'exploitations sur le terrain, types de productions, modèles d'exploitations présents sur le territoire en complémentarité avec les recensements quantitatifs réalisés dans le cadre de l'axe 1.
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** -Lieu - Date - Type de donnée de littérature grise **Métadonnées sur les contenus :** Indexation à définir
Form.	Photographies, numérisation, collecte de littérature grise, recensement des sites internet
Part.	Base de données qualitatives interne
Eth.	Recueillir des méta-données sur le statut des données collectées : publiques, origine, date, etc.
Ref.	**DZ-RECENS01-260217-type de données de recensement et date**

DIVERS	
Modalités	**Détails**
Prod.	Photographie ou collecte directe de données.
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** - Lieu - Date de collecte - Type de donnée **Métadonnées sur les contenus :** Indexation en cours de conception
Form.	Toutes formes possibles
Part.	Base de données qualitatives (accès en intranet via cloud).
Eth.	Par défaut : base de données qualitatives privée
Ref.	**DZ-DIV01-260217-détail caractérisant la donnée et son contenu**

LITTÉRATURE GRISE[3]	
Modalités	**Détails**
Prod.	Collecte, copie ou numérisation (photo), archivage des pages web
Métadonnées	**Métadonnées sur les conditions de collecte :** -Lieu - Date - Type de donnée de littérature grise **Métadonnées sur les contenus :** Indexation à définir
Form.	Texte, photos ou scans des documents collecté, liens web + date de consultation
Part.	Base de données qualitatives (interne) éventuellement publication de certains éléments dans les dossiers/reportages du site internet.
Eth.	Recueil systématique des sources. Vérifier le statut de confidentialité si cela est susceptible de concerner certains documents.
Ref	**DZ-LG01-260217-type de document et contenu**

[3] Définition de la notion de « littérature grise » selon le Bulletin des bibliothèques de France :
« On a abouti au consensus suivant lequel la littérature grise est constituée de matériaux qui, quant à leur forme de publication, sont « non conventionnels » et présentent l'ensemble ou certaines des caractéristiques suivantes :
- la publication ne s'effectue pas par les circuits habituels du monde de l'édition,
- la nature des documents est telle que le nombre de leurs lecteurs est forcément limité,
- ils ne sont tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires,
- la diffusion est très restreinte,
- la publication n'était peut-être pas envisagée au moment de la rédaction du document.
On considère que le terme « littérature grise » est à peu près équivalent au terme « littérature non conventionnelle ». Ce genre de littérature qui, parfois à l'origine, **n'est pas destiné à la publication**, se caractérise essentiellement par le fait qu'elle n'est **pas diffusée à travers les canaux de publication commerciaux habituels, et que son accès est par conséquent difficile dans la plupart des cas**. Parmi les **exemples** de littérature « grise » ou « non conventionnelle », citons :
- les rapports (tant du secteur privé que public) contenant des informations scientifiques et techniques, économiques, sociales, etc.,
- les thèses,
- les communications à des conférences non publiées au sein de comptes rendus disponibles à travers les réseaux de distribution commerciaux,
- les règles et recommandations techniques,
- les traductions (autres que celles qui sont publiées normalement, comme certaines revues traduites in extenso),
- les articles imprimés dans certaines revues (revues de sociétés savantes à diffusion non commerciale, journaux à diffusion locale,
- certains documents officiels,
- la documentation technique publicitaire.».
Source : J.M. Jibb et E. Philip Un meilleur sort pour la littérature grise ou non conventionnelle, Bulletin n°7, 1979. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1979-07-0349-001, Consulté le 17/05/2017.